

LA VIE INTERNATIONALE

REVUE MENSUELLE
DES IDÉES, DES FAITS
ET DES ORGANISMES
INTERNATIONAUX

TOME V. 1914.06 — Numéro 6
Fascicule 24 de la collection.



PUBLIÉE PAR
Office Central des Associations Internationales
BRUXELLES

1912..... — *La Vie Internationale*. Revue mensuelle des idées, des faits et des organismes internationaux, publiée par l'Union des Associations Internationales, Bruxelles. In-8°, 100 à 120 p. par fasc. Par an 25 fr., 1 £., 20 Mk., 5 \$.

[RÉDACTEURS EN CHEF : // *La Fontaine* et *P. Ollet*, Directeurs de l'Office Central des Associations Internationales; SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : *A. Marinus*.]

Pour les abonnements et les annonces s'adresser à l'Office Central des Associations Internationales, rue de la Régence, 3bis, Bruxelles.

SOMMAIRE DU FASCICULE 24 :

Gaston Moch. — La Monnaie Internationale..... 503

Notices. — La Doctrine de Monroe..... 523

Faits et Documents. — Détenteurs de fonds publics, 535 ; — Production et consommation mondiales de la soie, 536 ; — Organisation internationale des Assureurs maritimes, 537 ; — Étudiants étrangers en Allemagne, 538 ; — Société allemande pour le commerce universel, 539 ; — Commerce international du Poisson frigorifié, 540 ; — Voyageurs de commerce étrangers en Suisse, 542 ; — Commerce international de l'Union Sud-Américaine, 543 ; — Voyageurs d'Europe en Amérique, 544 ; — Fondation internationale Henri Poincaré, 544.

Associations Internationales. — Fédération abolitionniste, 545 ; — Conférence antialcoolique, 546 ; — Comité permanent interparlementaire franco-allemand, 546 ; — Socialiste, 547 ; — Anarchiste, 549 ; — Libre-Échange, 550 ; — Droit international, 551 ; — Poids et Mesures, 552 ; — Sciences administratives, 553 ; — Questions urbaines, 555 ; — Assureurs maritimes, 557 ; — Assurances sociales, 559 ; — Chambres de Commerce, 562 ; — Commerce mondial, 564 ; — Expansion commerciale, 564 ; — Femmes socialistes, 566 ; — Espéranto, 567 ; — Phonétique expérimentale, 567 ; — Perfectionnement scientifique et médical, 568 ; — Bains populaires et scolaires, 568 ; — Maladies professionnelles, 571 ; — Électrologie et Radiologie médicales, 573 ; — Tuberculose, 575 ; — Aliénistes et neurologistes de langue française, 575 ; — Dentaire, 576 ; — Médecins-Vétérinaires, 577 ; — Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts, 578 ; — Hygiénistes et Techniciens municipaux, 579 ; — Filateurs de Lin et d'Étoupe, 580 ; — Manufacturiers et Filateurs de Coton, 581 ; — Bâtiment et Travaux publics, 582.

Calendrier des Réunions Internationales..... 583

Union des Associations Internationales. — Réunion de la Commission Centrale, 591 ; — Section des Associations Internationales à l'Exposition Internationale urbaine de Lyon (1914), 593 ; — La Visualisation des résultats consignés dans les publications des Associations Internationales, 596.

Tables du Tome V de la Vie Internationale.

I Table des matières par fascicule	599
II Table systématique des matières (classification décimale)....	605
III Table alphabétique des noms cités.....	608
IV » » cumulative des matières.....	615

Chronique Internationale.

La Monnaie Internationale ⁽¹⁾

PAR

Gaston MOCH

[332.43]

1. — Utilité d'une monnaie internationale.

Il est inutile de s'attarder ici à montrer en détail les services que rendrait l'existence d'une monnaie internationale, entendue comme monnaie effective, et non comme simple monnaie de compte. L'humanité, qui tend de plus en plus à ne constituer, au point de vue des affaires, qu'un vaste marché mondial, est parvenue, en un siècle, à achever presque complètement l'unification des mesures de longueur, superficie, volume et poids ; elle a unifié d'emblée les mesures mécaniques, thermiques, optiques, électriques, magnétiques ; mais, en ce qui concerne la mesure des valeurs, elle en est encore à attendre et même à croire irréalisable une réforme qui fut saluée comme un bienfait lors de l'unification monétaire de chacun des États actuels, et dont deux Unions monétaires, déjà constituées entre États indépendants, ont prouvé la possibilité.

Nous nous bornerons à signaler en quelques mots les deux principaux avantages qui résulteraient de l'adoption d'une monnaie internationale.

Pour le commerce, il ne s'agit pas moins que de l'abolition des

(1) Cet article résume l'étude complète que l'auteur a faite dans un ouvrage qui doit paraître prochainement sous le même titre à la Librairie Alcan, à Paris.

complications et des frais résultant du change, du moins entre pays à circulation monétaire saine. S'il existait un instrument de commune mesure des valeurs, comportant non seulement des espèces métalliques, mais aussi des billets ayant cours légal, les pays qui l'auraient adopté, seraient vis-à-vis les uns des autres, non dans la situation des pays de l'Union latine (où, faute de billets communs, il existe un change appréciable), mais dans la situation de ceux de l'Union Scandinave, où les règlements s'opèrent, d'un pays à l'autre, comme à l'intérieur d'un même territoire : les frais se limiteraient à ce qu'on appelle le change intérieur, c'est-à-dire seraient invariables — avantage très important — et réduits au montant des frais d'envoi, qui est insignifiant.

Et d'autre part, le voyageur qui se rend à l'étranger n'aurait à se procurer, au départ, que de la monnaie internationale — numéraire, billets ou chèques, — qu'il trouverait au pair dans son propre pays, puisqu'elle y aurait cours légal. Et, dans tous les pays admettant cette monnaie, il pourrait l'employer, également au pair, à régler ses dépenses ou à se procurer de la monnaie divisionnaire en espèces locales.

2. — Les systèmes en présence.

On peut concevoir qu'on adopte pour monnaie internationale une monnaie déjà existante, ou que l'on veuille au contraire, pour raison de neutralité, instituer un système nouveau, créé de toutes pièces. Certains, d'autre part, ont préconisé l'adoption d'une simple monnaie de compte, dont on ne frapperait pas de pièces, et qui serait destinée uniquement à exprimer les sommes d'argent dans des termes également compréhensibles en tous pays. Dans ces trois ordres d'idées, on a proposé sept systèmes différents, savoir :

1° Trois monnaies existantes :

La livre sterling ;

La pièce de 25 francs (existant, au moins théoriquement, en Argentine, en Espagne et en Haïti) ;

La pièce de 20 francs ou système du franc d'or, qui constitue en pratique l'unité de l'Union latine ;

2° Deux systèmes artificiels ne comportant qu'une monnaie de compte :

Le *spesmilo* de M. de Saussure, valant le dixième d'une pièce d'or qui pèserait 8 grammes, au titre de 11/12, soit fr. 2.52035 (1). Cette définition a été modifiée postérieurement : le *spesmilo* est actuellement le dixième d'une pièce d'or qui vaudrait une livre sterling plus un farthing, et représente donc fr. 2.5141 ;

Le *mono* de M. Gobin, valant 25 centimes ;

3° Deux systèmes artificiels de monnaie réelle :

Le gramme d'or, unité de compte, avec la pièce de 10 grammes, au titre de 0.9, comme unité effective ;

Un système analogue, le *bollak*, où la valeur du gramme d'or serait portée à fr. 3.75.

3. — La monnaie internationale doit être réelle.

Or, tout d'abord, il est aisé de reconnaître que l'adoption d'une simple monnaie de compte ne rendrait pas des services valant la peine que l'on établisse à son sujet une convention internationale. Elle n'aurait aucune influence sur la question du change. Elle ne servirait pas plus au voyageur qu'au commerçant, puisqu'elle le laisserait toujours obligé de se procurer, moyennant frais, de la monnaie de tous les pays qu'il doit traverser. Elle ne servirait qu'à faciliter, dans une très faible mesure, les calculs de conversion, en permettant d'imprimer des barèmes un peu moins volumineux.

D'où cette première conclusion : la monnaie internationale doit être une monnaie réelle.

Dès le début, on est donc conduit à éliminer le *spesmilo*, ainsi que le *mono*.

(1) A la vérité, l'auteur lui attribue la valeur de fr. 2.5259. La différence tient à ce qu'il a effectué tous ses calculs en établissant de simples proportions entre les valeurs officielles des diverses pièces d'or, c'est-à-dire sans tenir compte des frais de fabrication incorporés dans ces valeurs, et qui varient d'un pays à l'autre. Pour raisonner sur une base constante, nous considérons ici, pour chaque pièce, la valeur de l'or pur qu'elle contient, au tarif de la monnaie de Paris (3,437 francs par kilogramme) : ainsi, la pièce de 20 francs tient fr. 19,9566 de fin.

Il est vrai que le promoteur du premier de ces systèmes a une doctrine quelque peu ondoyante : après avoir déclaré qu'il n'avait en vue qu'une monnaie de compte, il a fait frapper des *spesmilos*, à l'occasion d'un congrès tenu en 1913. Mais on verra plus loin un second motif, tout à fait impérieux, qui doit faire rejeter cette monnaie.

4. — La monnaie internationale doit être à étalon d'or.

Du moment que la monnaie internationale doit être réelle, elle ne peut être qu'à étalon d'or. Il est superflu d'insister sur ce point, maintenant que l'étalon d'or a conquis, non seulement les pays qui l'admettent explicitement, mais aussi, en fait, l'Union latine, et qu'il s'implante dans l'Inde. Les pays restés réfractaires sont ceux où, pour une cause ou une autre, la circulation est avariée et ne comporte, en fait, que du papier monnaie, soumis à un change exorbitant ; et ces pays ne nous intéressent pas au point de vue de l'établissement d'une monnaie internationale : ils se rallieront à cette dernière quand ils auront réalisé chez eux l'assainissement indispensable.

5. — La monnaie internationale doit comprendre des billets ou bons d'or.

Les deux Unions monétaires actuelles se distinguent par une différence fondamentale.

L'Union Scandinave forme véritablement un territoire monétaire unique, les billets des trois États constituants y circulant dans les mêmes conditions que leurs espèces métalliques. Dans les États de l'Union latine, au contraire, les billets de banque sont restés strictement nationaux, de sorte que ces pays subissent entre eux tous les inconvénients du change extérieur, qui sont inconnus au sein de l'Union Scandinave.

Il suit de là que, pour remplir son office indiqué au paragraphe 1, la monnaie internationale doit se présenter comme un système monétaire complet, c'est-à-dire comporter non seulement des espèces métalliques, mais aussi des billets remboursables en or, constituant de véritables bons d'or.

6. — Le drainage de l'or.

On peut se demander si, dans les conditions qui viennent d'être indiquées, la monnaie internationale ne servira pas à drainer l'or de certains pays pour le transporter dans certains autres.

Cette crainte est dépourvue de tout fondement.

L'or est, en effet, la plus internationale des marchandises ; et, dès maintenant, il sert, au moins théoriquement, à effectuer tous les paiements internationaux (la réserve exprimée par les mots « au moins théoriquement », indique qu'en réalité ces paiements se font au moyen d'effets libellés en or et compensés entre eux, l'or ne jouant que le rôle d'instrument de mesure et, éventuellement, celui d'appoint).

L'exemple de l'Angleterre montre d'ailleurs que le pays le plus commerçant et le plus riche peut prospérer en ayant la moindre encaisse-or et la moindre circulation métallique et fiduciaire. Quand sa provision d'or tend à tomber au-dessous du minimum réellement indispensable, la Banque d'Angleterre a tôt fait d'y porter remède en relevant légèrement le taux de l'escompte.

Cela étant, les transferts d'or, de pays à pays, sont toujours très faibles en comparaison du commerce auquel ils correspondent. Les causes qui les déterminent sont d'ailleurs multiples et ne permettent pas de prévoir, d'après les chiffres du commerce général, quel est le pays qui, en fin de compte, se trouvera avoir plus exporté ou importé de ce métal.

D'autre part, si le drainage de l'or résultait réellement du jeu naturel du commerce international, il serait accompli depuis longtemps, de proche en proche, au profit de certains pays, puis d'un seul, et enfin au profit d'une région de ce pays.

L'adoption d'une monnaie internationale ne changera donc rien aux courants actuels de l'exportation d'or ; elle ne fera que faciliter le règlement des comptes et épargner des frais de change.

7. — Monnaie existante ou monnaie artificielle.

Quant à la question de savoir s'il vaut mieux adopter une monnaie nationale existante ou une monnaie artificielle, aucune raison de principe ne permet de la trancher.

Les partisans d'une monnaie nationale, comme la livre sterling ou le franc, ne la proposent pas au hasard, mais précisément parce qu'elle est assez commode, assez répandue et connue par suite des conditions actuelles du grand commerce, pour qu'on puisse dès maintenant la considérer comme ayant acquis un degré notable d'internationalité.

L'argument qu'on leur oppose le plus souvent, et suivant lequel l'adoption d'une de ces monnaies léserait les intérêts des autres peuples et blesserait leur amour-propre, est sans valeur.

Quelque monnaie internationale qu'on adopte, elle devra être décimale, et sera donc également facile à manier pour tous, moyennant un apprentissage insignifiant : elle ne confèrera donc à aucun peuple un avantage appréciable. Et quant à l'amour-propre, existe-t-il un homme capable d'être offusqué de ce que le système métrique a vu le jour en France, et que l'Union postale universelle a été proposée par le directeur des postes allemandes ?

Plus sérieux est l'argument tiré du fait que les pièces d'or existantes ne sont pas en harmonie avec le système métrique : ni la pièce de 20 francs ni le souverain anglais ne pèsent un nombre entier de grammes, et, en outre, cette dernière pièce est au titre de 11/12 et *ne* se subdivise pas décimalement.

Sans aucun doute, il ne peut être question d'adopter la livre sterling qu'à la condition de créer des sous-multiples décimaux, changement qu'il serait certainement difficile de faire admettre par les Anglais.

Mais la question du poids des pièces peut être considérée comme secondaire. Personne ne s'inquiète de savoir comment est défini le louis d'or ou le *sovereign* : tout ce qu'on demande, c'est qu'ils aient le poids légal.

On voit là un exemple du conflit qui se présente presque chaque fois qu'il s'agit d'instituer quelque chose d'international. Tout naturellement, on est porté à établir cette chose suivant les seules conditions posées par la stricte logique. Mais, dans la pratique, on se heurte alors aux choses existantes, dont l'évolution n'a pu s'accomplir avec tant de rigueur ; et l'on se trouve ainsi amené à composer avec les exigences de la raison pure ;

tantôt on pourra obéir à la logique, et tantôt on se décidera suivant des motifs d'opportunité, qui, dans l'espèce, sont représentés par l'internationalité déjà acquise.

Or, s'il est vrai qu'il est logique, étant donné le système métrique, de frapper une pièce d'or de 10 grammes, au titre de 0.9, il n'est pas moins vrai que la livre sterling et la pièce de 20 francs sont universellement connues, et que cette dernière est, dès maintenant, une monnaie absolument internationale. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point. Pour le moment, il suffit de constater que rien n'impose, a priori, le choix entre une monnaie existante et une monnaie artificielle.

8. — Les pièces de monnaie internationale doivent différer suffisamment de toutes autres.

Ce qui est plus important et permet d'éliminer sans hésitation certaines propositions, c'est la loi bien connue que Gresham a posée : « La mauvaise monnaie chasse la bonne ».

Supposons que l'on adopte, comme monnaie internationale, une monnaie dont les pièces (surtout les pièces d'or), diffèreraient assez peu de celles d'un système existant pour que, dans les transactions courantes, le public accepte indifféremment l'une pour l'autre : aussitôt les changeurs draineront la plus lourde des deux, et la feront fondre et monnayer au module de la plus légère.

Or, il existe actuellement un assez grand nombre de pièces d'une valeur très voisine de celle de la livre sterling, ou de 25 francs. Elles sont défendues les unes contre les autres parce qu'elles n'ont pas cours légal en dehors de leur pays. Mais que l'on vienne à internationaliser l'une d'elles, c'est-à-dire à lui donner cours légal dans les autres pays, ou bien que l'on crée une pièce internationale particulière, très voisine de ces diverses pièces, et aussitôt la loi de Gresham jouera : dans chaque pays où le contact se produira, la pièce la plus légère chassera la plus lourde.

D'autre part, on ne doit pas perdre de vue que la monnaie

internationale, si elle est bien établie, ne sera qu'un acheminement vers l'adoption d'une monnaie universelle, et qu'après avoir coexisté avec les monnaies nationales, elle est destinée à se substituer à elles, peu à peu. Le système métrique achève en ce moment de conquérir le monde entier ; les nouvelles unités ont été universalisées d'emblée : il n'existe aucune raison pour que la mesure des valeurs reste seule en dehors de ce processus d'unification.

Or, il est très important que la substitution d'une monnaie à une autre n'entraîne pas, dans le pays où elle se produit, un renchérissement de la vie. Tel serait le cas, par exemple, si l'on remplaçait en France le franc par le marc allemand. On continuerait, dans beaucoup de circonstances, à régler une certaine dépense avec une petite pièce d'argent ; seulement cette pièce vaudrait 50 pfennings au lieu de 50 centimes ; pour un même poids d'or, soit celui d'une pièce de 20 marcs, on n'en a arait que 40, alors que ce poids d'or permet aujourd'hui d'avoir 49 pièces de 50 centimes. Pour ce poids d'or, un Français peut acheter 246 cartes postales internationales, et un Allemand, seulement 200.

Outre la condition imposée par la loi de Gresham, il faut donc veiller à ce que la monnaie internationale soit telle, que ses pièces divisionnaires, si elles sont d'une valeur plus élevée que celles des systèmes existants, les surpassent suffisamment pour qu'on ne soit pas tenté de les leur substituer simplement dans les usages courants.

En résumé : peu importe qu'on adopte, pour l'usage international, un système monétaire national ou un système artificiel. L'important est que la valeur des pièces internationales diffère suffisamment de celles de toutes autres pièces en usage.

9. — La livre sterling.

Cela posé, nous sommes en état d'examiner les divers systèmes proposés.

La livre sterling a contre elle de ne se rattacher en aucune façon au système métrique (poids, 7 gr. 98805, titre 11 dou-

zièmes), ni même à la numération décimale (subdivision en 20 shillings, ou 240 pence, ou 960 farthings). Le premier inconvénient, a-t-on vu, est purement théorique ; mais le second est dirimant.

Encore pourrait-on passer sur ce dernier, en convenant que, pour l'usage international, la livre se subdivisera en centièmes et millièmes. Mais la loi de Gresham oppose une obligation décisive à l'adoption de cette pièce.

En effet, en résumant ici des données que nous détaillons davantage ailleurs, nous obtenons le tableau suivant :

PAYS	PIÈCE	VALEUR DE L'OR CONTENU Francs	DIFFÉRENCE PAR RAPPORT A LA LIVRE STERLING	
			Francs	Pour mille.
Allemagne	20 marcs	24,638	— 0,53	— 21
Argentine	5 pesos	24,946	— 0,22	— 9
Espagne	25 pesetas			
Haïti	5 piastres			
Grande-Bretagne	Souverain	25,167	o	o
Equateur	Condor			
Pérou	Livre			
Mexique	5 pesos	25,52	+ 0,35	+ 14
Egypte	Livre	25,56	+ 0,396	+ 15
Japon	10 yens	25,78	+ 0,61	+ 24
États-Unis	1/2 aigle	25,86	+ 0,69	+ 27

Dès lors, si le souverain était adopté comme monnaie internationale, c'est-à-dire recevait cours légal dans ces divers pays, il ferait disparaître les pièces d'or nationales au Mexique, en Egypte, au Japon et aux Etats-Unis, et disparaîtrait au contraire au contact des pièces allemandes, espagnoles, argentines et haïtiennes (à supposer que ces trois derniers pays aient, à ce moment, assaini leur circulation et frappé leurs pièces d'or, actuellement théoriques) ; autrement dit, le souverain serait simplement un véhicule, servant à transporter tout l'or des premiers pays dans les derniers.

Cela suffit à montrer que la livre sterling ne peut pas jouer le rôle de monnaie internationale. Elle ne serait admissible que si tous les pays énumérés plus haut l'adoptaient en même temps

comme monnaie nationale, en arrêtant la frappe de leurs monnaies actuelles, ce qui serait peut-être difficile à réaliser (1).

10. — La pièce de 25 francs.

La même objection s'oppose, ainsi que le montre le tableau du paragraphe précédent, à l'adoption de la pièce de 25 francs.

11. — La pièce de 20 francs, ou système du franc d'or.

La pièce de 20 francs, par contre, ne présente aucunement ce danger. On s'en convaincra en examinant le tableau des pièces existantes qui en sont les plus voisines :

PAYS	PIÈCE	VALEUR DE L'OR CONTENU Francs	DIFFÉRENCE PAR RAPPORT A LA PIÈCE DE 20 FRANCS	
			Francs	Pour mille
Chili	10 pesos	18,532	— 1,42	— 71,4
Union latine	20 francs	19,9566	o	o
Pays-Bas	10 florins	20,787	+ 0,83	+ 42
Autriche-Hongrie	20 couronnes	20,946	+ 0,99	+ 5°

La plus faible des différences portées sur ce tableau suffit à rendre la spéculation impossible : personne n'acceptera jamais une pièce de 20 francs en échange de 10 florins.

Ce qu'on objecte ordinairement au franc d'or, c'est son prétendu caractère national. Or, au contraire, aucune monnaie n'a jamais atteint un semblable degré d'internationalité. En effet :

Cinq États constituent l'Union latine : Belgique, France, Grèce,

(1) A la vérité, dans ce dernier cas, les livres égyptiennes et les pièces de 10 yens et de 5 dollars disparaîtraient rapidement : on les ferait fondre et monnayer en livres sterling. Mais cette opération constituerait seulement un manque à gagner pour les États en question. Elle ne leur causerait aucun préjudice, puisqu'elle ne ferait qu'y hâter la substitution de la nouvelle monnaie à l'ancienne. Et elle ne ferait pas passer l'or dans les États de la seconde série, puisqu'ils auraient arrêté la frappe de leurs anciennes monnaies en leur substituant celle de la livre.

Italie, Suisse. — Soit 91 millions d'habitants, sans compter les colonies (80 millions) ;

Cinq États frappent les mêmes monnaies, sans avoir adhéré à la limitation du rôle de l'argent : Bulgarie, Espagne, Finlande, Roumanie, Serbie. — Ci : 40 millions d'habitants ;

Trois États emploient ces pièces, mais n'en frappent qu'une partie : Luxembourg, Monaco, Saint-Marin. — 300,000 habitants ;

Quatorze États, soit toute l'Amérique centrale et l'Amérique du sud sauf le Brésil, le Chili, le Panama et le Pérou, frappent les pièces de 5 francs et au-dessous, avec ou sans certains multiples en or. — Ils comptent 32 millions d'habitants ;

Un État, la Russie, frappe des pièces de 40 et 20 francs (15 roubles et 7 rb. 5). On peut dire qu'il est sous le régime du franc d'or, avec une monnaie de compte, le rouble, bien facile à convertir, puisque cette pièce vaut exactement $\frac{3}{8}$ de franc, et que le kopek vaut $\frac{8}{3}$ de centimes. — Sa population, Finlande non comprise, est de 163 millions d'habitants.

Enfin, l'Autriche-Hongrie frappait naguère des pièces de 20 et de 10 francs, qui ne paraissaient pas trop exclusivement latines aux treize nationalités (dont seulement deux latines), entre lesquelles se répartissent ses 51 millions d'habitants.

Mais, même sans tenir compte de ce dernier État, on voit que 336 millions d'hommes, ou au moins 416 millions si l'on considère aussi les colonies, sont plus ou moins familiarisés avec l'emploi du franc. Ils sont de toutes les races et de toutes langues, et sont constitués en 28 États souverains ; et les 20 autres États représentent 16 systèmes monétaires différents (1).

Ce dernier fait est des plus importants. Car l'adoption d'un étalon monétaire n'est pas une affaire qui puisse être décidée par la population, à la majorité des voix ; c'est une question technique et fort délicate. Quand, après l'avoir étudiée indépendamment les uns des autres, tant de pays en sont venus aux résultats qui viennent d'être rapportés, on est fondé à dire que,

(1) Les trois États Scandinaves forment une Union monétaire ; le Panama emploie le dollar, et le Pérou, la livre sterling.

s'il existe un système monétaire qui puisse être qualifié de neutre et international, c'est celui du franc.

Peut-être même cette internationalité va-t-elle s'accroître d'ici quelque temps, car une certaine agitation se manifeste en Suède pour la substitution du franc à la couronne, dans l'intérêt de l'abaissement du coût de la vie (voir paragraphe 8).

Mais voici qui prouve que le franc est, non seulement en fait, mais déjà officiellement, une monnaie internationale.

C'est en francs que sont énoncées toutes les sommes mentionnées dans les traités internationaux, tels que les tarifs postaux et télégraphiques, les contributions des Etats à l'entretien des bureaux internationaux permanents, etc. Et ce n'est pas là une simple question de rédaction en français, c'est-à-dire dans la langue diplomatique ; car, s'il en était ainsi, on prendrait soin d'ajouter au texte des tableaux indiquant la correspondance de ces sommes dans les monnaies des divers États contractants. Au lieu de cela, on emploie une monnaie unique, qui se trouve donc être prise pour monnaie internationale.

Il y a mieux encore. On sait que, dans toute l'Union postale universelle (sauf le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, Malte, la Perse et les Philippines), les envois d'argent d'un pays à l'autre peuvent se faire commodément au moyen de mandats-cartes internationaux ; et ces mandats, rédigés par l'expéditeur lui-même, doivent être libellés dans la monnaie du pays de destination.

Or, les pays suivants font exception à cette dernière règle, en ce sens que les mandats qui leur sont destinés doivent, comme ceux destinés à l'Union latine, être libellés en francs : Bolivie, Brésil, colonies britanniques (sauf naturellement le Canada et Malte), Costa-Rica, Egypte, Honduras, Libéria, Mexique, Monténégro, Panama, Pérou, Portugal, Salvador, Siam et Uruguay.

Le franc est donc réellement, dans une large mesure et depuis bien des années, la monnaie internationale de l'Union postale universelle et, on peut dire, de toutes les Unions universelles ; et l'on ne voit pas quels motifs il serait possible d'invoquer contre la généralisation d'une mesure qui ne donne là que de bons résultats, et contre laquelle aucune protestation n'a jamais été formulée.

12. — Le *spesmilo* et le *mono*.

On a vu déjà au paragraphe 3 que le *spesmilo* et le *mono* doivent être rejetés a priori, comme n'étant que des monnaies de compte. Mais ils présentent encore d'autres défauts.

Ils ont été déterminés par leurs promoteurs de telle sorte qu'ils soient aussi voisins que possible de certaines monnaies existantes, et cela, pour la commodité du calcul mental.

Ce point de vue pouvait s'expliquer tant qu'il ne s'agissait que de simples monnaies de compte. Néanmoins, on a objecté à M. de Saussure, inventeur du *spesmilo*, que c'était là un grave inconvénient. En effet, une fois ce système adopté, on en viendrait bientôt à désirer que cette unité, dont l'habitude aurait été prise en un grand nombre de pays, devînt une monnaie réelle ; et aussi bien a-t-on vu plus haut que son promoteur, au bout de six ans seulement, n'a pu résister à la tentation de faire frapper des spécimens de sa monnaie.

Or, la pièce de 10 *spesmilos* n'est autre chose qu'une livre sterling, puisque sa valeur ne dépasse celle de la livre que de 1/960, soit à peine plus d'un millième, alors que la tolérance de fabrication est de 2 millièmes. L'intention de son inventeur, quand il a ainsi défini cette pièce, était de faire en sorte que son change fût toujours celui de la livre; et assurément, il eût été bien plus simple de dire ouvertement qu'il adoptait l'unité anglaise de monnaie, plutôt que de faire aux préjugés nationalistes la concession de pure forme consistant à créer une pièce qui ne diffère de cette unité que par un poids de 0 gr. 01195 et une valeur intrinsèque de 3 c. 64.

Quoi qu'il en soit, cette pièce diffère trop peu de la livre sterling pour pouvoir lui porter préjudice, au cas où elle circulerait à côté d'elle. Mais si l'on se reporte au tableau du paragraphe 9, on verra que la pièce de 10 *spesmilos*, valant intrinsèquement fr. 25.2035, c'est-à-dire comprise entre le souverain anglais et la pièce mexicaine de 5 pesos, présenterait le défaut fondamental de tomber sous le coup de la loi de Gresham, et que, pour ce motif, la frappe en est inadmissible. En sorte que l'adoption du *spesmilo* comme monnaie de compte aurait pour effet de rendre impossible l'établissement d'une monnaie internationale réelle,

c'est-à-dire précisément le seul progrès qui, en matière de paiements internationaux, vaille la peine qu'on s'en occupe. Le jour où l'on voudrait le réaliser, il faudrait, après avoir amené les États à adopter le *spesmilo*, et le public à s'y habituer, recommencer une nouvelle campagne pour les décider à changer d'unité. Autant s'épargner cette difficulté inutile.

Quant au *mono*, c'est un système simpliste, dont il suffit de dire qu'il repose sur cette erreur que le marc et le shilling valent exactement fr. 1.25, le florin 2 francs, le yen fr. 2.50, etc. ; en sorte que, dans un même tableau de conversion, l'auteur écrit, par exemple, que le milreis vaut 22 *monos* et $5/6$, et que 50 reis valent un *mono*, d'où la conclusion que 20 *monos* équivalent à 22 *monos* et $5/6$! Les rapports imprimés sur cette question, en 1911 et 1912, font tache dans les comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences qui, d'ailleurs, en 1907, avait accordé aussi imprudemment son patronage au *spesmilo*.

13. — Le gramme d'or, ou « grammon ».

Le système consistant à adopter le gramme d'or pour unité de compte, et la pièce de 10 grammes, à 9 grammes d'or et 1 de cuivre, pour unité effective, ne tombe sous aucune des objections de principe exposées plus haut.

Tout d'abord, au point de vue des calculs de conversion, il faut distinguer deux circonstances. Si l'on veut convertir exactement une somme d'argent d'un système dans un autre, on aura toujours besoin de faire un calcul exact, ou d'employer un barème, quelle que soit l'unité internationale adoptée. Mais si l'on se borne à une évaluation rapide, exécutée de tête, comme lorsque l'on veut solder une petite dépense courante, le gramme d'or est tout aussi commode que les autres unités qui ont été proposées, car on peut, avec une approximation très suffisante, le considérer comme valant 3 francs, 3 couronnes autrichiennes, 2 marcs 50, 2 shillings 6 pence, 0.60 dollar, 1.20 yen, 1.20 rouble et 2.20 couronnes Scandinaves.

D'autre part, la pièce de 10 grammes, valant exactement fr. 31.10, et son sous-multiple de 5 grammes, valant fr. 15.55, n'entreraient en collision avec aucune pièce existante, comme le

montre, pour la première, la comparaison avec les deux qui se rapprochent le plus de sa valeur :

PAYS	PIÈCE	VALEUR DE L'OR CONTENU Francs	DIFFÉRENCE PAR RAPPORT A LA PIÈCE DE 10 GRAMMES	
			Francs	Pour mille
Portugal	5 milreis	27.939	— 2,99	— 97
B	10 grammes	30,933	o	o
Chili	20 pesos	37.064	+ 6,13	+ 198

Cette unité se prête d'ailleurs à l'établissement d'un système monétaire complet, dont les éléments seraient les suivants :

Pièces d'or de 10 et de 5 grammes, valant respectivement 31 francs et fr. 15.55 ;

Pièces d'argent correspondant à 2 grammes, 1 gramme, 0 gr. 5 et 0 gr. 2 d'or, et valant fr. 6.20, fr. 3.10, fr. 1.55 et fr. 0.62 ;

Pièces de nickel correspondant à 0 gr 1, 0 gr. 05 et 0 gr. 02 d'or, valant 31 centimes, 15 c. 5 et 6 c. 2 ;

Pièces de bronze correspondant à 0 gr. 01 et 0 gr. 005 d'or, valant 3 c. 1 et 1. c. 55 ;

A quoi s'ajouteraient des billets, ou bons d'or, représentant par exemple 50.0, 200, 100, 50, 20, 10, 5 et 2 grammes d'or, et valant 1,550, 620, 310, 155, 62, 31 francs, fr. 15.50 et fr. 6.20.

Il est inutile d'entrer ici dans la discussion des noms à donner à ces pièces. De l'étude consacrée à ce point dans le volume résumé ici, il résulte qu'on aurait peut-être une solution assez internationale, donc satisfaisante, en appelant le gramme d'or *grammon*, des mots *gramme*, et *monnaie* (1) ; et son symbole serait *gm*.

(1) *Gramme* est absolument international. Quant à la finale *mon*, comparer l'allemand *Moneten* et *Münze*, l'anglais *Money* le danois *moent*, l'espagnol et le grec *moneda*, l'italien *moneta*, le portugais *moeda*, le russe *moneta*, le suédois *mynta* (prononcer : munta).

Grammor, à quoi l'on pense naturellement avant *grammon*, serait beaucoup moins international.

14. — Le bollak.

M. Léon Bollack a proposé en 1911 une variante du système du gramme d'or, où l'unité pratique est, comme dans le système précédent, une pièce d'or de 10 grammes. Mais celle-ci, au lieu de contenir 9 grammes d'or et 1 de cuivre, et de valoir par conséquent 31 francs, vaudrait fr. 37.50, afin que l'unité de compte, le *bollak*, vaille fr. 3.75, c'est-à-dire approximativement 3 marcs, 3 shillings, 3/4 de dollar, etc.

Pour la réaliser, il suffirait d'ajouter à l'or «un alliage de métal plus précieux quelconque».

Or, en admettant les conditions de fabrication de la Monnaie de Paris, et en supposant que cette pièce contienne 9 grammes d'or fin, ces derniers représentent une valeur de fr. 30.933, à quoi il faut ajouter 0 fr. 06515 pour frais de fabrication ; et pour parfaire la valeur de fr. 37.50, il manquera fr. 6.50185. Il faudra donc ajouter à l'or un gramme d'un métal valant fr. 6,501.85 le kilogramme.

Évidemment, on ne pourra pas trouver un métal qui réalise exactement cette condition. Mais on pourra se tirer d'affaire en employant un métal valant près de deux fois plus que l'or, et en l'alliant à ce dernier dans une proportion telle, que la pièce de 10 grammes vaille fr. 37.50. On devra donc renoncer au taux rond et décimal de 9 dixièmes ; mais cette considération théorique est secondaire, car on se heurte ici à deux autres objections, l'une physique et l'autre économique, qui sont décisives.

An point de vue physique, en effet, à supposer qu'il existe un métal répondant à la condition de prix ci-dessus, on ignore si, allié à l'or dans la proportion voulue, il donnera une composition qui se prête à la fabrication des monnaies ; on sait, en effet, quels infimes changements de proportion suffisent à modifier complètement les propriétés physiques d'un alliage, et à quels déboires ont donné lieu les recherches récemment exécutées en vue de créer des pièces divisionnaires en bronze d'aluminium. Donc, rien ne permet d'affirmer que la proposition est physiquement réalisable. Ce serait une longue étude à entreprendre.

Mais même si ce problème était résolu de manière satisfaisante, il resterait l'objection économique, qui est sans réplique.

Quand il s'agit de constituer un étalon monétaire, un alliage ne peut se concevoir qu'entre un métal précieux et un ou plusieurs autres qui soient pratiquement sans valeur. Tel est le cas du cuivre, qui vaut moyennement 1858 fois moins que l'or, en sorte que, au titre de 0.9, la valeur de l'or contenu dans une pièce est 16722 fois celle du cuivre : les variations du prix de ce dernier métal n'ont donc aucune influence sur la valeur d'une pièce d'or.

Mais la pièce proposée contiendrait pour fr. 30.933 d'or et fr. 6.50185 d'un métal environ deux fois plus précieux que lui. Les variations du cours de ce métal, résultant des progrès de l'extraction et de l'industrie, ainsi que du jeu de l'offre et de la demande — sans compter la spéculation, — enlèveraient donc toute fixité à la valeur de l'unité de monnaie. Par exemple, l'aluminium, aujourd'hui, vaut cent fois moins qu'il y a quarante ans ; sans aller aussi loin dans nos prévisions, nous nous bornerons à constater qu'une modeste variation de 10 p. c. dans le prix du second métal précieux entraînerait une variation de 65 centimes dans la valeur de la pièce de 10 grammes, ce qui est évidemment inadmissible.

En un mot, l'idée consistant à former la pièce étalon au moyen d'un alliage de deux métaux précieux présente le défaut de principe inhérent au bimétallisme ; et ce défaut, ici, serait notablement aggravé par ce fait, qu'on dépendrait des cours d'un métal valant environ deux fois plus que l'or, et non, comme l'argent aujourd'hui, 35 fois moins.

Ce qui précède suffit à condamner assez formellement le gramme d'or à fr. 3.75, pour qu'il soit inutile de s'attarder ici aux petites critiques de détail que soulève ce projet.

15. — Comparaison du franc et du grammon.

En définitive, parmi les divers systèmes qui ont été proposés, deux seulement entrent en ligne de compte : celui du franc d'or, ou vingtième de la pièce actuelle de 20 francs, et celui du « grammon », ou poids du gramme d'or monnayé au titre de 0.9.

Si nous les comparons, sans revenir sur leurs avantages propres, qui ont été résumés plus haut, nous constatons une réelle supériorité en faveur du franc, tenant à ce que sa valeur est un peu

inférieure à celle de toutes les pièces à peu près équivalentes qui sont actuellement en circulation.

Si donc il était adopté pour l'usage international, ce qui entraînerait peu à peu sa substitution aux systèmes nationaux actuellement employés, il déterminerait, en beaucoup de circonstances, un sensible abaissement du coût de la vie : où l'on paie actuellement 50 pfennig, 50 heller, 6 pence, 20 kopeks et même 50 oere, on ne donnerait plus qu'une pièce de 50 centimes. En plusieurs pays, au contraire, le grammon déterminerait un renchérissement, puisque, par exemple, la pièce de ogr. 2, valant 62 centimes, se substituerait souvent, en pratique, à la pièce de 50 centimes.

Cette considération, jointe à celle de l'internationalité déjà acquise par le franc, nous semble de nature à faire pencher la balance en faveur du franc d'or. Mais on peut ne pas la trouver décisive, et nous nous bornerons ici à conclure que la discussion est limitée entre cette unité et le gramme d'or.

16. — L'Union monétaire universelle.

La réalisation pratique de la réforme ne présentera aucune difficulté, une fois que l'on se sera mis d'accord sur le choix à faire entre ces deux systèmes.

Il suffira qu'un certain nombre d'Etats prennent l'initiative de former une « Union monétaire universelle », en signant une convention par laquelle ils s'engageront :

A ouvrir leurs hôtels des monnaies à la libre frappe de pièces d'or internationales, d'un type déterminé ;

A émettre, ou à faire émettre par leurs banques d'émission des billets ou « bons d'or », d'un type également déterminé, billets qui correspondront à ces pièces et à certains de leurs multiples ou sous-multiples, et qui seront couverts dans des conditions convenues ;

A accepter ces pièces et billets dans les caisses publiques, au pair de leur valeur en monnaie nationale ;

A autoriser le libellé des effets de toute nature en monnaie internationale.

En outre, la convention déterminera des types de monnaies

internationales d'argent, de nickel et de bronze, que les Etats contractants auront la faculté de frapper comme monnaies d'appoint, jusqu'à concurrence d'une somme fixée pour chacun d'eux au prorata de sa population.

Enfin, sans entrer ici dans la discussion des types à adopter, notamment en ce qui concerne les inscriptions nécessaires, nous remarquerons que les pièces et les billets devront avoir un côté international, uniforme, l'autre côté étant laissé à la disposition de chaque Etat, et constituant le certificat d'origine de la pièce ou du billet. C'est ce qui existe en Allemagne, où les pièces de 2 marcs et au-dessus ont un droit national, portant l'effigie du souverain ou les armoiries de la Ville libre, et un revers impérial, portant l'aigle et l'indication de la valeur.

La convention chargera donc un établissement central d'approvisionner les Etats en coins et planches des types adoptés pour le côté international des pièces et billets. Ce rôle incombera tout naturellement au Bureau international des poids et mesures.

17. — Conclusion.

L'internationalisation continue des intérêts et des travaux se réalise suivant un processus presque invariable.

Il a pu arriver, très rarement, qu'un gouvernement ait provoqué la réalisation d'une institution internationale officielle, sans y avoir été poussé par l'action de particuliers associés à cet effet. Mais, en général, les choses se passent comme il suit.

Dans plusieurs pays, des particuliers se groupent pour étudier une question ; leurs associations prennent contact par dessus les frontières ; elles se fédèrent, ou bien il se crée une association internationale en vue de l'objet poursuivi ; on se réunit en congrès international, et cette assemblée ne se sépare pas sans avoir fondé une institution permanente, chargée de propager ses résolutions, d'en poursuivre l'exécution et d'assurer la continuité de l'œuvre en préparant les congrès à venir.

Vient alors le moment où les gouvernements se trouvent en présence d'un ensemble de vœux mûrement étudiés par des hommes compétents, et constituant pour ainsi dire les cahiers

d'une corporation internationale. Ils réunissent alors une conférence officielle, qui prépare une convention sur la matière.

Enfin, cette convention une fois signée et ratifiée, les Etats participants se trouvent constitués en Union, en vue d'un objet déterminé, et chargent un Bureau permanent, entretenu à frais communs, de gérer cette nouvelle branche de l'administration internationale.

Cela nous montre la voie à suivre pour déterminer la création d'une monnaie internationale.

Que les hommes qui s'intéressent à cette importante question constituent dans plusieurs pays des associations vouées à son étude, et l'on verra se succéder rapidement les diverses phases qui viennent d'être énumérées : formation d'une association internationale, bureau permanent, congrès internationaux, et enfin conférence intergouvernementale.

Très probablement, même, pourra-t-on abréger ce processus, et constituer d'emblée une association internationale ; car la question a déjà été suffisamment agitée par des particuliers, pour qu'on puisse la considérer comme mûre pour la discussion d'ensemble qui en déterminera la solution. Le terrain est, dès maintenant, bien circonscrit : la nécessité de la monnaie internationale et la possibilité de la réaliser sont démontrées, et le choix est limité entre le franc d'or et ce que nous avons appelé le grammon.

Nous croirons avoir fait œuvre utile, si la présente étude décide quelques hommes, de pays divers, à se grouper en une *Association internationale de la monnaie internationale*, destinée à mener cette question à bonne fin, et l'auteur serait heureux de recevoir toutes les communications qui pourraient lui être adressées à cet effet (1).

(1) On est prié de **bien vouloir envoyer ces communications** à Paris, 4, rue de Greffulhe.

NOTICES

La Doctrine de Monroe

[341.233 (7+8)]

La Doctrine de Monroe, telle qu'elle a été énoncée à l'origine par le Président Monroe au Congrès des États-Unis de 1823, était simplement une déclaration faisant connaître que les États-Unis considéraient comme inamicale, de la part d'une puissance, toute action agressive contre un Gouvernement américain quelconque.

L'occasion immédiate de cette déclaration fut un conflit de frontières existant alors entre les États-Unis et la Russie, ainsi que la crainte de voir la « Sainte-Alliance » aider l'Espagne à reconquérir ses colonies américaines qui s'étaient récemment révoltées.

De nombreuses discussions ont lieu en ce moment dans les deux Amériques au sujet de la portée et du maintien de la Doctrine de Monroe.

Les événements du Mexique ont donné une grande actualité à cette question. Quelle sera la limite de l'intervention américaine dans ce pays ? Quelle sera son attitude à l'égard de l'A. B. C. (Argentine-Brésil-Chili), étant donné la médiation acceptée? Drago caractérisait récemment ce fait en disant « qu'il consacre la personnalité de ces trois républiques ainsi que leur droit d'intervenir dans les questions d'intérêt universel » et en ajoutant « qu'il fixe la base d'une politique d'entente qui sera féconde pour les républiques sud-américaines ».

Les grands efforts qui ont été tentés par l'Union Panaméricaine et son Bureau (1) à Washington en vue d'établir des relations étroites entre toutes les républiques américaines sont en relation

(1) *Annuaire de la Vie Internationale*, 1910-1911, p. 163 et 195.

intime avec le problème en question. D'importants intérêts économiques sont en outre liés ici à la politique qui devrait prévaloir. Les industriels et les capitalistes américains rencontrent en effet de vives résistances actuellement dans les républiques sud-américaines et cet état de fait contraindra fort probablement le Gouvernement américain à modifier sa ligne de conduite.

Beaucoup d'Américains du Nord commencent à considérer qu'ils ont fait fausse route en n'admettant pas sur un pied d'égalité le concours de certaines républiques sud-américaines.

La force récemment acquise par les trois républiques médiatrices est un fait nouveau de grande importance internationale. D'autre part, les préparatifs de défense de la zone du canal de Panama ont éveillé une crainte véritable parmi les pays sud-américains. Ils les croient dirigés autant contre eux que contre une invasion européenne. On est donc amené, aux États-Unis mêmes, à envisager la possibilité de faire concourir les nations sud-américaines elles-mêmes à la défense de la zone du canal de Panama, en cas de conflit armé avec le Japon ou l'Europe.

Les États-Unis sont placés dans l'alternative, ou d'absorber tout le territoire sis au nord du canal de Panama, et même au nord de la Colombie, ou d'apporter une modification profonde dans leur politique internationale, dont la Doctrine de Monroe a formé la base jusqu'ici. Ils peuvent être amenés à substituer à cette doctrine ce que l'on désigne désormais sous le nom de « Doctrine A. B. C. » et à organiser une alliance défensive avec les pays du sud de l'Amérique.

Il est intéressant de reproduire certains documents récents relatifs à la Doctrine de Monroe. La politique, issue de cette doctrine ou née à son occasion aura, en effet, une très grande influence sur l'évolution ultérieure des relations de l'Amérique avec l'Europe.

Le premier des documents reproduits ci-après, est le résumé du débat présenté par la revue *The Independent*. Il fait valoir les motifs qui existent en faveur du maintien ou en faveur de l'abandon de la Doctrine de Monroe en se plaçant au point de vue Nord-Américain. Les deux autres documents relatifs à ce qu'on a appelé l'« Incident chilien », consistent en un article du journal officieux *La Poste*, de Washington, et la lettre que lui adressa en réponse le Ministre du Chili en cette ville (1).

(1) Voir *La Vie Internationale*, t. II, p. 5 : La formation de l'Amérique latine et la conception internationale de ses fondateurs par M. d'Oliveira Lima.

I. — Arguments Nord-Américains pour et contre l'abandon de la Doctrine de Monroe (1).

Arguments pour l'abandon de la Doctrine de Monroe.

I. Il n'est pas nécessaire de maintenir plus longtemps la Doctrine de Monroe.

Il n'y a plus de danger actuellement de voir opprimer aucun Gouvernement américain par aucune Puissance européenne.

La colonisation pacifique de l'Amérique du Sud par les immigrants allemands représente un type de civilisation plus élevé et un Gouvernement plus efficace, et elle se réalise dans l'intérêt de chacun. Elle est aussi la meilleure sécurité possible contre une invasion japonaise.

II. Les Etats-Unis ne sont pas fondés à continuer à déclarer que la Doctrine de Monroe fait partie de leur politique étrangère.

a) Elle constitue une interférence, sans garantie aucune, avec les droits des autres Gouvernements américains de conduire leurs propres affaires comme il leur plaît.

b) Ni à raison de leur proximité géographique, ni à cause de leur sympathie naturelle, ni par une similitude d'institutions gouvernementales, les Etats du Nord et du Sud de l'Amérique ne sont unis les uns avec les autres. Les Républiques sud-américaines, à ces différents égards, sont plus près des Etats méridionaux de l'Europe que des Etats-Unis.

III. — Notre prétention qu'en continuant à déclarer cette doctrine, nous agissons seulement dans les intérêts de nos républiques sœurs, ne peut pas être reconnue plus longtemps.

a) Notre action à Saint-Domingue, à Cuba, aux Philippines et aussi celle en vue de nous assurer un territoire pour le Canal de Panama, enlève tout fondement à semblable déclaration.

b) Les Républiques sud-américaines ont le sentiment que nous sommes portés à agir par le désir de conquérir la souveraineté dans tout cet hémisphère. De là, comme conséquence, leur haine et leur peur.

IV. Continuer à déclarer que la Doctrine de Monroe constitue le principe de la politique américaine, serait grandement au désavantage des Etats-Unis.

a) Il sera nécessaire pour eux de maintenir une marine plus grande pour l'imposer.

(1) *The Independent*, 2 mars 1914.

b) Ils encourront la responsabilité de maintenir l'ordre dans celles des Républiques dont les gouvernements manquent d'autorité et de veiller à ce qu'elles accomplissent leurs justes obligations. Or, cela est contraire aux principes des relations internationales.

c) Cela peut aussi avoir pour conséquence de rendre l'Argentine, le Brésil et le Chili ennemis des États-Unis. Cette inimitié à raison des forces commerciales et navales grandissantes de ces pays peut devenir quelque jour désastreuse pour les Américains du Nord.

V. — Il serait tout à l'avantage des États-Unis d'abandonner la Doctrine de Monroe et d'établir, en son lieu et place, des relations amicales avec l'Argentine, le Brésil et le Chili.

Si une puissance étrangère menaçait d'envahir le continent américain, ces trois nations pourraient s'allier aux États-Unis pour repousser l'invasion. Il existe beaucoup de raisons de croire qu'elles verraient avec faveur une telle alliance.

VI. Quant aux républiques plus faibles, qui sont incapables de maintenir un Gouvernement stable ou qui négligent de payer leurs dettes reconnues, une règle de droit international pourrait être formulée ou un Congrès des Nations convoqué pour protéger les droits des colons étrangers et contraindre au paiement des dettes. Ceci aurait pour conséquence d'empêcher les puissances étrangères de chercher à recouvrer le paiement des dettes par des interventions armées et dégagerait les États-Unis de toute responsabilité.

Arguments contre l'abandon de la Doctrine de Monroe.

I. La Doctrine de Monroe doit être conservée comme une partie intégrante de la politique étrangère des États-Unis.

a) Elle a assuré, jusqu'ici, la paix. Elle a éloigné les Gouvernements de toute immixtion dans les affaires américaines et a mis les Républiques américaines à même de maintenir leur indépendance.

b) Cette doctrine est nécessaire pour la sauvegarde de la sécurité nationale des États-Unis.

Les États-Unis ont à protéger les plus faibles contre des interventions étrangères. Leurs intérêts et leurs responsabilités dans l'Amérique centrale ont été grandement accrus depuis qu'ils ont construit le Canal de Panama et ils sont obligés d'y maintenir l'ordre et la paix.

d) Il n'est pas exact que la Doctrine de Monroe empêche une nation étrangère d'engager la guerre contre une république américaine pour protéger ses propres intérêts. Chaque nation est

libre de se faire payer les dettes qui lui sont dues ou de protéger les droits de ses propres citoyens pour autant qu'elle ne cherche pas à introduire par la force son propre système de gouvernement dans la République.

II. Il n'y a point de fondement dans l'attitude de haine ou de suspicion qui existe de la part des Gouvernements sud-américains à l'égard des États-Unis.

a) Bien que nous soyons intervenus dans les affaires des Gouvernements sud-américains dans les temps passés, cela s'est fait d'une manière tout à fait désintéressée et pour le bénéfice même de ceux que concernait cette intervention.

b) En ce qui concerne le Brésil, l'Argentine et le Chili, la Doctrine de Monroe n'a jamais dû être appliquée à ces pays par le motif qu'ils sont capables de protéger complètement leurs propres intérêts eux-mêmes et parce qu'ils sont si éloignés des États-Unis qu'une violation de la Doctrine de Monroe en ce qui les concerne toucherait peu aux intérêts des États-Unis.

III. Essayer de coopérer avec ces trois puissances en vue de maintenir l'ordre sur le continent américain et de prévenir une agression étrangère serait tout à fait impraticable pour les États-Unis.

a) Ces trois puissances ne sont pas disposées à partager des responsabilités avec les États-Unis.

b) S'il devenait nécessaire à un moment donné, d'agir à charge d'une puissance américaine, l'action jointe de l'Argentine, du Brésil et du Chili avec les États-Unis créerait une jalousie et une suspicion parmi les autres Gouvernements.

IV. Un Congrès des Nations pour trancher toutes les difficultés qui ont surgi entre les Républiques américaines et leurs créanciers étrangers est impossible aussi longtemps que ces Républiques ne sont pas à même de maintenir des Gouvernements stables.

SOURCES A CONSULTER

Beard, Charles A. *American Government and Politics*. Pp. 333-7. Macmillan, 1910.

Garcia Calderon, F. *Latin America : Its Rise and Progress*. Book VI. Scribner's, 1913.

Kasson, John A. *Evolution of the Constitution of the United States and the History of the Monroe Doctrine*. Pp. 223-73. Houghton Mifflin, 1904.

Kraus, H. *Die Monroedoktrin*. J. Guttentag (Berlin), 1913.

Mc Master, J. B. *Origin, Meaning and Application of the Monroe Doctrine*. 53 p. Altemus, 1896.

Annals of the American Academy. 22 : 1-19. July, 1903 : 37 : 602-8. May, 1911.

Bulletin, Pan-American Union, 34 : 790-800. June, 1912.
Century, 86 : 750-64. Sept., 1913.
Independent, 76 : 328-9. Nov. 20, 1913.
Literary Digest, 46 : 334-5. Feb. 15, 1913 ; 47 : 121-9. Dec. 20, 1913.
Nation, 97 : 556. Dec. II, 1913.
National Review, 40 : 871-89. Feb., 1903.
Nineteenth Century, 52 : 533-53. Oct., 1902.
North American Review. 99 : 779-89. Dec., 1913.
Outlook. 103 : 526-8. March 8, 1913.
World's Work. 26 : 142. June, 1913.

Pour l'affirmative.

Bingham, Hiram. Monroe Doctrine ; An Obsolete Shibboleth. Yale Univ. Press, 1913.
 Dole, Charles F. Right and Wrong of the Monroe Doctrine. 12 p. World Peace Foundation. Boston, 1912.
American Law Review. 39 : 495-516. July, 1905.
Atlantic Monthly, III : 721-34. June, 1913.
Century, 87 : 233-41. Dec. 1913.
Congressional Record. 50 : 6346-8 (unbound). Oct. 17, 1913.
Fortnightly Review, 70 : 1013-26. Dec., 1901 ; 98 : 869-78. Nov., 1912.
Harper's Weekly. 49 : 276. Feb. 25, 1905.
Journal of Race Development. 4 : 306-58. Jan., 1914.
Literary Digest. 45 : 1117-8. Dec. 14, 1912.
Living Age. 277 : 57-60. April 5, 1913.
Outlook. 70 : 371-4. Feb. 8, 1902.
Review of Reviews. 34 : 244. Aug., 1906 ; 47 : 83-91. Jan., 1913.
World's Work. 25 : 387. Feb., 1913.

Pour la négative.

Atlantic Monthly. 109 : 589-93. May, 1912.
Fortnightly Review. 72 : 837-51. Nov., 1902.
Independent. 76 : 530-1, 540-4. Dec. 18, 1913.
Journal of Race Development. 4 : 359-69. Jan., 1914.
North American Review. 176 : 185-99. Feb., 1903.
Outlook. 104 : 122. May 17, 1913.

II. — L'Incident Chilien (1).

Le colonel Roosevelt, dans un discours prononcé récemment au Chili, a fait quelques allusions à la Doctrine de Monroe et, en lui répondant, l'orateur qui représentait le Gouvernement chilien,

(1) Editorial du *Washington Times*, 22 décembre 1913.

profita de la circonstance pour manifester son désaccord et insinuer la croyance du Gouvernement du Chili que la Doctrine de Monroe avait fait son temps.

Par ce motif et d'après les télégrammes reçus, le colonel Roosevelt se sentit offensé et répliqua chaleureusement, en défendant et en insistant encore davantage en faveur de l'attitude générale des États-Unis au sujet de cette doctrine.

Il paraît que le discours de M. Roosevelt fut lu par le ministre du Chili ici, avant le départ du colonel Roosevelt ; que le Ministre du Chili envoya une copie de ce discours à son Gouvernement, et que celui-ci désigna le docteur Marcial Martinez pour lui répondre. Quoi qu'il en soit, il est évident que le Gouvernement du Chili délibérément profita de l'occasion pour affirmer la constance de son opinion au sujet de la Doctrine de Moroe.

Il y a longtemps, en 1881, pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, le Chili détruisit la domination du Pérou et prit une vaste étendue du territoire Péruvien. Le Gouvernement de Washington tenta d'intervenir, et la seule chose qu'il obtint, fut de montrer sa manière d'agir et de s'attirer l'éternelle inimitié du Chili, sans toutefois venir en aide au Pérou. Nous n'avions pas à intervenir, et, en le faisant en vertu de la théorie que la Doctrine de Monroe nous donnait certain pouvoir de haute surveillance sur cette moitié du monde, nous fîmes que les Chiliens exécrèrent cette doctrine.

Plus tard encore, survinrent plusieurs froissements diplomatiques désagréables avec le Chili.

Les Chiliens ne nous aiment pas et ils ont raison de ne pas nous aimer.

Ils sont, de beaucoup, les meilleurs diplomates de l'hémisphère occidental. Leur chancellerie, pendant plus de deux générations a été très supérieure à la nôtre en tact diplomatique, finesse et méthode. Elle a eu le talent machiavélique de pousser les États-Unis à de certaines positions diplomatiques et ensuite de rester en observation pour voir comment nous sortirions de l'impasse, tandis que le monde s'amusait en spectateur.

Un cas de ce genre se produisit tout récemment lorsque l'Administration Taft s'embrouilla dans un tel imbroglio, à l'occasion de la réclamation Alsor, qu'il fut nécessaire de recourir à la diplomatie européenne pour redresser les choses et sauver la renommée de tous, et tout spécialement la nôtre.

Et ce fut la rudesse et le manque de tact de certaines autorités diplomatiques américaines qui causèrent l'origine de cette affaire. Donc nous devons être peu surpris que le Chili ne ressente pas d'affection pour nous autres, ni pour notre Doctrine Monroe. Il n'est pas non plus surprenant que le Gouvernement du Chili profite de l'occasion pour manifester ses opinions dans la forme

la plus publique, de façon à ce qu'elles arrivent jusqu'au peuple des États-Unis.

Indiscutablement, les sentiments du Chili sont, à ce sujet, les mêmes que ceux de toute l'Amérique du Sud.

La Doctrine de Monroe, comme nous l'entendons aujourd'hui, est très différente de cette Doctrine de Monroe que les États-Unis ont pratiquée en des termes de nature à la rendre répulsive pour les Gouvernements de l'Amérique du Sud. Il y a donc un urgent besoin d'arriver à la claire intelligence de ce qu'est la dite doctrine. L'incident, encore tout palpitant, le montre dans les termes les plus décisifs.

III. — Lettre du Ministre de Chili à Washington à la Presse Américaine.

Votre éditorial du 23 courant, sous le titre de « L'Incident Chilien », conçu en termes déférents et sérieux, très différents des articles publiés dans d'autres journaux, m'amène à vous adresser ces quelques mots pour rectifier quelques faits et quelques appréciations. En premier lieu, je tiens à vous remercier pour les marques de bienveillance vis-à-vis de mon pays, contenues dans votre article, et j'apprécie spécialement l'intérêt qu'il montre à voir continuer les rapports de bonne entente entre les États-Unis et le Chili.

Permettez-moi ensuite, d'attirer votre attention sur le fait que suivant l'information que je possède, M. Marcial Martinez n'était pas délégué par le Gouvernement Chilien pour être son interprète, mais cet honneur lui est échu étant donnée sa qualité de membre le plus ancien et hautement considéré de la Faculté de Droit de l'Université de Santiago. (Il faut faire remarquer que ce fut cette corporation qui invita M. Roosevelt au Chili.) Il n'y eut pas par conséquent, tel « Government spokesman », comme on a voulu le faire croire et, comme on le verra, il n'est pas arrivé que le Gouvernement du Chili, délibérément, ait profité de l'occasion pour exprimer son opinion à l'égard de la Doctrine Monroe. Quand le Gouvernement du Chili veut donner son opinion, il ne recourt pas à des moyens indirects, mais il l'exprime ouvertement par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Étrangères ou de ses représentants à l'étranger. Les Américains qui y résident et ceux qui ont visité le pays avec un peu d'esprit d'observation, peuvent témoigner qu'on y apprécie, à leur juste valeur, les qualités du peuple des États-Unis et que jamais l'on ne se cache pour faire un accueil franc et cordial à ses citoyens. Elles sont toutes récentes dans notre mémoire, les visites de MM. Bacon et Roosevelt, et certainement ces dis'tin-

gués Américains peuvent donner des renseignements sur ce point. Si le secret du Gouvernement pouvait arriver jusqu'aux journaux, on pourrait voir aussi que l'entente la plus cordiale et le désir le plus sincère de marcher toujours d'accord existent dans la politique des deux chancelleries pour leurs relations mutuelles.

Ce qui existe aussi, certes, c'est que le peuple du Chili sent vigoureusement la force de son droit et qu'il est pénétré, par ses conditions de race, par son organisation, par la stabilité bien prouvée de ses institutions, par ses progrès de tout ordre et par son éducation et son amour civiques, qu'il n'est inférieur à aucun autre pays et qu'il a le droit de maintenir sa position au premier rang des nations du Continent. C'est pour cette raison que n'importe quelle tentative, soit-elle même purement apparente, de fouler au pied ou de mépriser ses droits, le trouve toujours résolu à maintenir son agresseur dans les limites qu'il doit garder.

Heureusement, les malentendus que vous rappelez ont été résolus, sans exception, sans sacrifier les formules de l'honneur du Chili et ils n'ont pas laissés au cœur du pays plus de trace que celle laissée par un ennui déjà dissipé.

Maintenant, que la Doctrine Monroe soit regardée avec plus ou moins de sympathie au Chili et dans d'autres pays de l'Amérique du Sud, cela provient sans doute de ce que l'on a élargi tellement le sens et l'étendue de la déclaration du Président Monroe, qu'aujourd'hui il est déjà difficile pour le critère populaire d'apprécier ce que l'on veut dire en faisant allusion à cette doctrine. Comme conséquence de cette confusion d'idées, l'opinion publique, tant aux États-Unis que dans le reste de l'Amérique, impute à la dite Doctrine toutes les manifestations de la politique internationale des États-Unis, aussitôt qu'elles semblent ou qu'on les présume contraires aux intérêts des autres Républiques américaines.

De cette façon, tout incident qui blesse les susceptibilités nationales de n'importe laquelle de ces Républiques produit *ipso facto*, une explosion d'antipathies contre la Doctrine Monroe.

Par conséquent, le meilleur chemin à suivre serait de commencer une campagne de presse pour arriver à former l'opinion publique quant au sens et à l'étendue de la Doctrine Monroe, de telle façon que le peuple puisse apprécier avec précision quelle est l'action politique dont il s'agit quand on parle des applications de cette doctrine.

Vous comprenez aussi, Monsieur l'Editeur, sans avoir besoin d'insister, que les pays qui sont arrivés à un degré solide d'organisation, de personnalité internationale et d'autonomie souve-

raïne, n'ont pas de raison pour s'intimider par aucune doctrine, car dans les différents cas ils jugeront et décideront de son application, eux-mêmes, selon leurs propres intérêts. Il ne faut pas oublier que la formule généralement connue sous le nom de Doctrine Monroe, n'est pas un principe de droit international, mais simplement une déclaration du Gouvernement Américain, qui a mérité, certainement, le plus grand respect aux États-Unis, et qui, en même temps, et dans les termes où elle fut formulée, a été aussi sympathique aux autres pays d'Amérique.

Pour terminer, le bruit fait autour du dit « Incident Roosevelt-Martinez », paraît être exclusivement factice, car j'ai sous les yeux le *West Leader*, de Lima, du 27 novembre, d'où j'ai la certitude que l'information a été prise. On y parle très superficiellement et incidemment du prétendu incident, au cours d'un article très abondant en commentaires agréables pour M. Roosevelt, et où l'on voit l'enthousiasme avec lequel ce distingué personnage fut reçu au Chili. Néanmoins, on a pris ici le court passage de ce prétendu incident et l'on n'a pas dit un mot de la grande réception offerte à M. Roosevelt par tous les cercles qui dirigent l'activité chilienne.

En vous renouvelant mes remerciements, agréez, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

EDUARDO SUAREZ MUJICA,
E. E. et M. P. du Chili.

La Crise Mexicaine

Après plusieurs mois de crise aiguë, les difficultés mexicaines viennent de recevoir une première solution. Les médiateurs, réunis à Niagara Falls, ont pu régler d'une manière satisfaisante toutes les questions internationales, laissant aux deux parties mexicaines en présence le soin de régler entre elles les questions intérieures, soit d'abord l'établissement d'un nouveau gouvernement provisoire, que les délégués du général Huerta et des rebelles discuteront. Les États-Unis ne demanderont aucune indemnité, ni aucune réparation pour les insultes au drapeau. Les relations relatives aux dommages subis par les étrangers seront réglées par des commissions internationales avec les pays intéressés. Une amnistie pour les délits politiques sera

accordée à tous les étrangers. Les États-Unis et l'A. B. C. reconnaîtront le nouveau gouvernement dès son établissement. Le *Temps* apprécie cet acte dans son éditorial du 27 juin, qu'il intitule : « Le Succès des Républiques latines ». Il s'exprime ainsi :

Les républiques latines représentées à Niagara-Falls ont obtenu un grand succès. Elles ont proclamé et sanctionné par un acte diplomatique, auquel ont adhéré les États-Unis, le principe de non-intervention dans les affaires intérieures des pays du Nouveau-Monde.

On sait comment se posait la double question soumise à l'examen des plénipotentiaires. Il y avait d'une part la pacification mexicaine, d'autre part le litige américano-mexicain. En d'autres termes, la mission de la conférence était double : assurer la paix intérieure du Mexique, assurer la paix extérieure entre les États-Unis et le Mexique.

La seconde partie de cette tâche est seule accomplie aujourd'hui. Et c'est à dessein que les négociateurs n'ont pas voulu se charger de la seconde. Leur décision, qu'on le veuille ou non, comporte un blâme indirect de la politique du président Wilson. Celui-ci, avec quelque imprudence, s'était jeté à corps perdu dans une politique de médiation d'un genre spécial, puisque dès le début il n'avait caché ni ses préférences ni ses antipathies. Cette politique a dégénéré très vite en intervention militaire, et cette intervention même a créé la situation internationale que vient de dénouer la conférence. Qu'est-ce à dire, sinon qu'en conjurant les conséquences de la politique nord-américaine, les représentants de l'Argentine, du Brésil et du Chili ont répudié le principe de cette politique ?

Cette interprétation, qui résulte des faits eux-mêmes, est celle de toute l'opinion sud-américaine. Le ministre des affaires étrangères du Chili, M. Villegas, déclare dans une interview que c'est le « premier grand triomphe diplomatique » des trois républiques et que ce triomphe influera puissamment sur l'avenir des nations américaines. Si l'on se reporte au passé, si l'on évoque l'histoire du monroïsme, du panaméricanisme, du *big stick*, de tant d'efforts confus et souvent contradictoires par où l'Amérique du Nord et l'Amérique latine ont essayé depuis un siècle de fonder le statut de leurs relations, on partage l'opinion de M. Villegas.

Le *Journal do Commercio*, de Rio-de-Janeiro, dont on sait l'autorité, marque avec précision le sens que l'A. B. C. a entendu donner à son action. « Le possible, écrit-il, a été fait pour que le champ d'action de la médiation fût strictement délimité : on laisse au Mexique le soin de faire le reste. Ici doit se terminer le rôle de l'A. B. C. » Et le *Noticia* ajoute : « Dans cette première bataille, où le panaméricanisme a reçu le baptême du feu, il était impossible de remporter une victoire plus grande et plus importante ».

Le Gouvernement américain a d'ailleurs par son adhésion donné une preuve indiscutable de sens politique. La *Nation*, de Buenos-Aires, le constate en des termes qui n'ont rien d'excessif. « Les États-Unis, écrit-elle, ont donné au monde un grand exemple et se sont signalés au respect

des nations par l'esprit de justice dont ils ont fait preuve en cette circonstance. » Si MM. Wilson et Bryan avaient, dès le début, tenu plus de compte d'un état d'esprit légitime et d'une nécessité évidente, bien des complications eussent été évitées. Leur entente avec l'Argentine, le Brésil et le Chili apporte aux Républiques latines une satisfaction précieuse et le gage d'un avenir d'harmonie.

Il est enfin indiscutable que par leur action à trois, les cabinets de Rio, de Buenos-Aires et de Santiago ont inauguré une politique susceptible de grands développements. L'Amérique du Sud, longtemps divisée, a compris avec le temps qu'elle avait des intérêts communs et elle s'est décidée à les faire valoir. Le succès remporté dès la première rencontre est un encouragement à continuer. C'est l'affirmation de ce que la *Prensa* appelle la diplomatie panaméricaine. Qu'on conserve ce nom ou qu'on en trouve un autre peut-être plus précis, le fait est là : c'est un chapitre nouveau qui vient de s'ouvrir dans l'histoire des deux Amériques.

FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE : Détenteurs de fonds publics ; — Production et consommation mondiales de la soie ; — Organisation internationale des Assureurs maritimes ; — Étudiants étrangers en Allemagne ; — Société allemande pour le commerce universel ; — Commerce international du Poisson frigorifié ; — Voyageurs de commerce étrangers en Suisse ; — Commerce international de l'Union Sud-Africaine ; — Voyageurs d'Europe en Amérique ; — Fondation internationale Henri Poincaré.

Détenteurs de fonds publics. — L'Association belge pour la défense des détenteurs de fonds publics étrangers vient de publier son seizième rapport annuel, pour l'exercice 1913-1914.

On se souvient que le but et l'activité de cette association ont déjà été analysés précédemment ici (1).

Cette année l'Association, pour des raisons que le rapporteur a exposées de la manière suivante, a dû faire montre d'une activité particulière :

La seizième année d'existence de l'Association marquera comme une période pendant laquelle elle a déployé la plus grande activité.

Au cours de cet exercice, trois comités nouveaux ont été fondés et parmi les créations antérieures, deux comités ont été constamment sur la brèche pour la défense des intérêts des détenteurs. Peu de temps avant la rédaction de ce rapport, deux groupes de porteurs dans des entreprises importantes se sont adressés à l'Association pour obtenir son concours et son intervention.

La dépression économique mondiale, qui a caractérisé les douze mois écoulés, a été la cause première de tant d'activité nouvelle. Elle a tout naturellement engagé les autres comités à surveiller de plus près la situation financière des différents pays dont ils pourraient éventuellement avoir à s'occuper.

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 187.

Dans le courant de l'exercice écoulé, l'Association s'est vue dans l'obligation de créer quelques comités nouveaux :

Comité de défense des obligataires de l'Est Central Chilien ;

Comité belge des détenteurs de valeurs mexicaines ;

Comité des détenteurs d'obligations 5 p. c. or hypothèque générale 15-20 ans de la Saint-Louis et San Francisco Railroad Company.

Comme on l'a dit précédemment, ces Comités sont créés chaque fois qu'il est nécessaire d'assurer aide et protection à des nationaux possesseurs de titres étrangers chaque fois qu'ils sont menacés dans leurs intérêts. [336.3 (493 : oo)]

Production et consommation mondiales de la soie (1). — On a donné précédemment les chiffres de la production et de la consommation de la soie dans les principales régions où a lieu l'élevage du ver à soie.

Le tableau ci-dessous donne des renseignements concernant la production totale de cette richesse depuis une quarantaine d'années. On peut se rendre compte ainsi de la continuité de la progression :

ANNÉES	EUROPE	LEVANT ET ASIE CENTRALE	EXTRÊME ORIENT	TOTAUX
1871-1875.....	3.676	676	5.194	9.546
1876-1880.....	2.475	639	5.740	8.854
1881-1885.....	3.630	700	5.108	9.438
1886-1890.....	4.340	738	6.522	11.600
1891-1895.....	5.518	1.107	8.670	15.295
1896-1900.....	5.220	1.552	10.281	17.053
1901-1905.....	5.312	2.304	11.476	19.092
1906-1910.....	5.459	2.836	14.917	23.212
1911.....	4.330	2.960	17.280	24.570
1912 (chiffres provisoires).	4.982	2.233	19.700	26.915

Ces chiffres sont empruntés à la statistique dressée par le syndicat de marchands de soie de Lyon. Ces marchands se sont entendus pour entreprendre en commun l'élaboration de cette statistique.

Il ressort de ces données qu'il y a une grande disproportion entre l'accroissement de la production dans les différentes régions. La progression a été très lente pour les pays d'Europe et du Levant, tandis qu'elle a été formidable pour les pays d'Extrême-Orient. Encore

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 327.

faut-il noter que pour ces régions la consommation indigène n'a pas été comptée. On peut donc dire que l'Extrême-Orient a eu une tendance continuelle à devenir le fournisseur du monde. Il exerce un véritable monopole dans la production de cette richesse. On se trouve ici en présence d'un de ces phénomènes tout à fait caractéristiques de division internationale du travail dont les données économiques de cette revue ont pour but principal de souligner l'importance. En effet, grâce à la facilité des moyens de transports, les peuples comptent aujourd'hui de plus en plus sur le travail et la production des autres peuples. Ils préfèrent se consacrer à des travaux plus rémunérateurs ou à des travaux pour lesquels ils sont plus aptes.

Les populations rurales de France et d'Italie qui, dans le temps, s'intéressaient vivement à l'élevage des vers et qui fournissaient la matière première aux fabricants des régions lyonnaises et milanaïses, ont trouvé plus de profit à s'adonner à d'autres cultures, comme celle de la vigne par exemple. Les fabricants ont donc dû, de plus en plus, compter sur la production des régions asiatiques. D'autre part, les fabricants peuvent se procurer la soie à beaucoup meilleur compte en Asie, car la main-d'œuvre y est beaucoup moins élevée qu'en Europe. Il y a donc tout un ensemble de facteurs qui concourent à faire de l'industrie de la soie une industrie vraiment internationale.

[338 : 63.78 (oo)]

Organisation internationale des Assureurs maritimes. —

Les assureurs maritimes de toutes les nations européennes ont constitué à Paris, le 28 novembre 1911, une Association internationale. Plus de 150 représentants de sociétés d'assurance assistaient à cette séance. Déjà, lors de la Conférence des assureurs qui avait eu lieu à Paris, du 18 au 20 septembre 1900, il avait été question de fonder cette association. Une commission permanente avait été nommée et c'est à la suite de son projet d'organisation que cette association a été créée. Son but essentiel est d'étudier toutes les questions d'un caractère international qui intéressent les assurances maritimes et cela pour arriver à faire traiter ces questions en commun par les assureurs de tous les pays, les renseigner mutuellement sur les données statistiques des accidents et sur les législations différentes des pays. Aussitôt constituée, cette association a fait sentir son utilité et ses effets bienfaisants par la publication d'un *Annuaire des assurances maritimes*. La deuxième édition vient de paraître (février 1914), et rémunération de son contenu suffira à faire connaître combien il a facilité la tâche de tous les intéressés :

1° Renseignements relatifs à l'Association internationale des

Assureurs maritimes : historique, statuts, membres de la Commission permanente, membres et correspondants, etc. ;

2° Commissaires d'avaries ; la liste des commissaires d'avaries des différentes associations d'assureurs et les instructions à l'usage de ces commissaires ; modèle de certificat d'expertise ; tarifs douaniers suivant les différentes constatations, etc. ;

3° Avaries communes ; règles en pratique dans les différents pays ;

4° Conditions d'assurance ; règles en pratique dans les différents pays ;

5° Clauses d'assurance maritime ; règles en pratique dans les différents pays et clauses des risques de guerre et de grèves ;

6° Pratique de l'assurance maritime ; tarif des courtages sur les différentes places ; échéance des primes sur les différentes places ; liste confidentielle des vapeurs avec l'année de leur construction, leur tonnage ainsi que des renseignements sur la confiance plus ou moins grande dont ils peuvent jouir ; les prescriptions légales relatives à l'admissibilité et au contrôle des assurances dans les différents pays ;

7° Classification des navires ;

8° Sauvetage ; entreprises de sauvetage ;

9° Clauses de connaissance ;

10° Associations d'assureurs maritimes ; liste de ces sociétés rangées par pays ;

11° Statistique d'assurance relative aux transports depuis 1900 ; statistique des pertes par nature de sinistres, par catégories de marchandises, etc. ;

12° Barème ; renseignements relatifs aux vents, aux poids et mesures, à la durée des voyages, aux monnaies, table de conversions des monnaies.

Cet annuaire forme un volume de 252 pages de grand format.

[368.2 (062) (oo)]

Etudiants étrangers en Allemagne. — Une récente statistique établit que le monde des étudiants étrangers diminue en Allemagne. On en attribue la cause aux mesures qui ont été prises contre les étudiants russes.

Pendant le semestre d'hiver 1913-1914, 5,015 étudiants étrangers seulement furent immatriculés sur le rôle des Universités allemandes, alors que pendant l'année académique antérieure, semestre d'hiver 1912-1913, il y en avait 5,196. La Russie, qui en avait envoyé 2,446 l'année précédente, n'en avait plus envoyé que 2,259. D'autre part, les États balkaniques ont naturellement diminué leur effectif, sauf la Turquie et le Monténégro.

Voici d'ailleurs un tableau partiel donnant le nombre des étudiants étrangers pendant les deux derniers exercices :

PAYS	1912-1913	1913-1914
Autriche-Hongrie.....	843	887
Suisse.....	341	354
Angleterre.....	159	150
Roumanie.....	166	144
Bulgarie.....	153	122
Serbie.....	94	81
Grèce.....	99	75
Turquie.....	60	65
Monténégro.....	²	6

Le plus grand nombre d'entre ces étudiants font des études de médecine. 2,173 étaient inscrits dans la Faculté de médecine pendant le dernier exercice.

Les villes universitaires qui reçoivent le plus grand nombre d'étrangers sont Berlin avec 1,542, Leipzig avec 699 et Munich avec 655. A Berlin, 16 p. c. de la jeunesse universitaire est composée d'étrangers. [378 (oo : 43)]

Société allemande pour le commerce universel. — On a déjà, à différentes reprises, signalé la création, dans différents pays, de sociétés nationales dans le but d'assurer l'expansion du commerce et de l'industrie à l'étranger. Un organe allemand vient d'annoncer la création d'une telle société dans les termes suivants :

Dans les milieux commerciaux et industriels allemands, on vient de décider la création d'une association en vue du développement du commerce à l'étranger.

Une réunion des représentants des organisations centrales de l'industrie et du commerce a eu lieu à cet effet, sous la présidence de M. Ballin, directeur général à Hambourg, à l'*Hôtel Esplanade*, à Berlin. Cette assemblée a voté à l'unanimité l'organisation d'une société ayant pour titre : Deutsche Gesellschaft für Welthandel (Société allemande pour le commerce universel), qui aura pour mission de centraliser toutes les questions relatives au développement des intérêts du commerce allemand à l'étranger. Le siège de la Société sera à Berlin. Les délégués qui assistaient à cette assemblée se sont engagés à tenir secrètes les questions qui ont fait l'objet des délibérations ; mais on a décidé de faire connaître prochainement les raisons qui ont nécessité la nouvelle organisation.

Cette manifestation, ajoute le journal, a d'autant plus d'intérêt qu'elle vient d'opérer la jonction des deux principales sociétés indus-

trielles allemandes qui, jusqu'ici s'étaient montrées hostiles l'une à l'autre; le *Central Verband* (association centrale des industries), et le *Bund der Industriellen* (alliance industrielle). Grâce à cette réunion, la nouvelle société aura à sa disposition des moyens pécuniaires très considérables qui lui permettront d'agir sur le presse étrangère en faveur du commerce allemand. [38 (062) (43 : oo)

Commerce international du Poisson frigorifié. — La conservation du poisson par le froid est beaucoup plus ancienne que la conservation des denrées telles que la viande, les œufs, les fruits, etc. Le commerce du poisson ne se conçoit même pas sans l'utilisation du froid. La majeure partie du poisson consommé aujourd'hui a été réfrigéré ou congelé. La conservation du poisson dans la glace est beaucoup plus employée que la réfrigération, bien que cependant dans de nombreux pays on commence à installer des entrepôts pour la conservation de cette denrée alimentaire par des procédés réfrigérants.

La quantité et la variété des poissons importés et exportés en 1912 est reproduite dans le tableau ci-contre.

Sauf pour les harengs salés, dont les quantités sont indiquées en tonneaux, les chiffres mentionnés ci-dessous sont des quintaux métriques.

Les procédés de réfrigération tendent à se substituer aux procédés de congélation, parce que les distances auxquelles on transporte les produits deviennent de plus en plus considérables.

La Norvège est le principal pays exportateur des harengs. Les États-Unis expédient vers l'Europe des quantités considérables de saumons et de carpes congelés. La Sibérie exporte également une quantité considérable de saumons. Dès qu'il est pêché, le poisson est mis à bord d'un bateau et immédiatement suspendu aux serpentins conducteurs du froid où il reste jusqu'à ce qu'il soit congelé durement, ce qui a lieu dans un délai de vingt heures environ. Pour conserver leur bonne apparence on les trempe dans de l'eau après congélation, ce qui les recouvre d'une pellicule de glace. Ces poissons glacés sont alors enveloppés dans du papier parchemin, mis en caisses et placés dans des chambres froides à une température de -6° à -10° , jusqu'à ce qu'il soient placés en wagon vers les pays importateurs.

Dans tous les domaines, l'interdépendance alimentaire des peuples se manifeste toujours davantage. La variété dans le régime nutritif des peuples est liée à leur ravitaillement international. Habitué à un régime varié, ils ne sauraient y renoncer sans souffrir. L'alimentation des régions où la densité de la population est grande ne peut se faire que par la collaboration de contrées où la production surpasse la consommation.

PAYS	CARPIES VIVANTES ET MOÛTTES	VIVANTS, FANCHES ET AUTRES POISSONS D'EAU DOUCE	ANCHORES, FANCHES ET AUTRES POISSONS D'EAU DOUCE	FRAIS HARENGS ET SPROTTES	COQUILLAGES	HARENGS SALES	SAUMONS SALES	CAVIAR	HUTRES	MOULLES
IMPORTATION										
Angleterre				424.705	40.828	633.871				
Autriche	10.360	2.099	2.763							
Belgique					12.965				1.203	2.372
Danemark		11.182	1.443	144.861	165.661		3.337			
Etats-Unis			9.719				42.959			
France	2.664									
Norvège			1.821	301.995	39.371	160.729				
Pays-Bas	326	4.406	13.587		130.278	400.038			8.665	19.245
Russie	398		20.296					3.733		
Suède	418	2.481		439.311	14.955	6.045				
EXPORTATION										
Autriche				75.185	31.179	762	349			
Belgique					7.852					
France					1.101			3.436		
Russie	1.603	660	21.311			733				
Suède									145	
Suisse	176		2.031		14.273					
									[38 : 63	[38:63.92 (oo)

Voyageurs de commerce étrangers en Suisse (1). — En 1913, le nombre de voyageurs de commerce qui ont visité la Suisse fut de 37,115, soit 1,813 de plus que pendant l'exercice précédent. Le nombre des Allemands est particulièrement considérable. Sur 7,182 voyageurs qui étaient d'origine étrangère, 5,008 étaient d'origine allemande

Le bon marché de leurs produits n'est pas le seul facteur de leur succès : l'esprit d'entreprise et les capacités de leurs voyageurs jouent un rôle prépondérant dans la conquête du marché. D'autre part, les Suisses sont habitués à traiter avec des agents parfaitement au courant des coutumes locales et les Allemands ont une souplesse d'adaptation tout à fait particulière.

La clientèle suisse tient à avoir des contacts directs avec ses fournisseurs, elle ne répond pas aux offres qui lui sont faites par écrit de l'étranger. Les fabricants allemands savent s'imposer des sacrifices pour envoyer là-bas les voyageurs nécessaires.

Le tableau suivant donne un aperçu des branches exploitées ainsi que le nombre d'agents suisses et étrangers, qui s'en sont occupés sur le marché helvétique pendant l'année 1913 :

BRANCHES EXPLOITÉES	SUISSES	Étran- gers	Alle- mands	GRAND TOTAL
Industrie textile	4.868	1.978	1.366	6.846
Machines	1.931	22r	187	2.152
Métaux	1.194	737	636	1.931
Bijouterie, horlogerie et fournitures. . . .	575	318	²¹⁰	893
Quincaillerie	323	186	¹³⁸	509
Comestibles, boissons, tabacs	10.225	655	²⁴⁹	10.880
Cuir, articles eu cuir et chaussures	529	378	²⁷⁶	907
Verres	r62	108	⁸²	270
Objets de littérature et d'art, papiers . . .	1.983	699	549	2.682
Ouvrages en ciment, argile, grès, po- teries	595	154	90	749
Produits chimiques, drogueries, parfu- meries, couleurs	1.428	372	252	1.800
Bois et ouvrages en bois	630	247	192	877
Huiles et graisses	361	¹⁰²	35	463
. Déchets et engrais	84	r6	5	
Articles en caoutchouc. . . .	123	99	86	²²²
Ouvrages en paille, jonc, liber	90	28	17	118
Agences	1.082	54	32	1.136
Articles divers (crin, brosses, pin- ceaux, etc.)	3.750	830	606	4.580
TOTAUX	29.933	7.182	5.008	37.115

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 441.

Voici comment se répartissaient par pays les différents voyageurs étrangers :

PAYS	1912	1913
Allemagne.....	4.737	5.008
<u>France.....</u>	<u>1.513</u>	<u>1.458</u>
<u>Italie.....</u>	<u>276</u>	<u>278</u>
<u>Autriche-Hongrie.....</u>	<u>204</u>	<u>221</u>
<u>Belgique.....</u>	<u>95</u>	<u>89</u>
<u>Grande-Bretagne.....</u>	<u>81</u>	<u>72</u>
<u>Pays-Bas.....</u>	<u>45</u>	<u>41</u>
<u>Espagne.....</u>	<u>2</u>	<u>6</u>
<u>Luxembourg.....</u>	<u>4</u>	<u>3</u>
<u>États-Unis.....</u>	<u>3</u>	<u>3</u>
<u>Suède.....</u>	<u>—</u>	<u>2</u>
Russie.....	1	1

[381.27 (oo : 494)]

Commerce international de l'Union Sud-Africaine. — Le Département des douanes de l'Union sud-africaine et de la Rhodésie, vient de publier son rapport sur le commerce d'importation de ces pays en 1913.

Le tableau suivant indique, en livres sterling, la provenance des différents produits importés, en établissant un parallèle entre les années 1912 et 1913 :

PAYS	1912	1913
Grande-Bretagne et colonies.....	27.918.081	29.948.437
États-Unis d'Amérique.....	3.447.804	3.844.208
Allemagne.....	3.422.672	3.546.594
Pays-Bas et colonies.....	812.076	1.025.468
Suède.....	677.376	706.345
Belgique.....	806.806	746.797
France.....	642.099	615.847
Brésil.....	728.503	628.414
Norvège.....	295.442	376.668
Italie.....	249.326	328.559
Chili.....	288.543	239.378
Suisse.....	192.461	196.296
Pays divers.....	1.006.574	1.495.983
TOTAUX.....	40.487.762	43.698.994

[382 (68 : oo)]

Voyageurs d'Europe en Amérique. — On a donné dans le numéro précédent (1), la statistique des voyageurs se rendant d'Europe en Amérique d'après les différentes compagnies par lesquelles ils se sont fait transporter.

Voici quelques données statistiques complémentaires relatives à l'intensité du trafic entre les deux continents. Il y a 107 lignes régulières de navigation entre l'Europe et l'Amérique. Ces 107 lignes sont aux mains de 48 compagnies et 250 paquebots quittent chaque mois les ports européens.

[387.5 (4 : 7)]

Fondation internationale Henri Poincaré. — L'Académie des Sciences et l'Académie française viennent de constituer un Comité international en vue d'honorer la mémoire de Henri Poincaré. Ce Comité se compose de notabilités de la science et de la littérature appartenant aux différents pays. Il entre dans les intentions de ce Comité de frapper une médaille à l'effigie de Henri Poincaré et de constituer un fonds dont les arrérages serviront à décerner un prix à de jeunes savants dont les travaux auront pour principe les recherches de l'illustre mathématicien.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Ernest Lebon, 4bis, rue des Ecoles, Paris.

Tout souscripteur d'une somme d'au moins 25 francs recevra la médaille commémorative.

[92 (P)]

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 458.



LE BUDGET


BUDGET DE LA LUTTE INTERNATIONALE
DÉPENSES MILITAIRES ET NAVALES (1911)



INTERNATIONAL

BUDGET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SUBVENTIONS DES ÉTATS AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES

CE QU'IL EST :

 DEUX MILLIONS,

soit un 550^e du budget de la lutte.

CE QU'IL DEVRAIT ÊTRE :



CENT MILLIONS,

soit un 110^e du budget de la lutte

LE BUDGET

BUDGET DE LA LUTTE INTERNATIONALE DÉPENSES MILITAIRES ET NAVALES (1911)	
EUROPE : Autriche-Hongrie	fr. 453.668.800
<u>Belgique</u>	63.332.400
<u>Bulgarie</u>	41.225.600
<u>Danemark</u>	47.304.400
<u>France</u>	1.408.773.600
<u>Allemagne</u>	1.655.919.200
<u>Grande-Bretagne</u>	1.777.464.000
<u>Grèce</u>	31.018.000
<u>Italie</u>	627.515.200
<u>Monténégro</u>	197.600
<u>Hollande</u>	105.383.200
<u>Norvège</u>	27.341.600
<u>Portugal</u>	65.462.800
<u>Roumanie</u>	72.051.200
<u>Russie</u>	1.662.804.000
<u>Serbie</u>	28.090.400
<u>Espagne</u>	267.108.400
<u>Suède</u>	117.338.000
<u>Suisse</u>	45.682.000
<u>Turquie</u>	251.128.800
TOTAL fr.	8.748.809.200
AMÉRIQUE : États-Unis	fr. 1.472.047.200
<u>Argentine</u>	97.858.800
<u>Bésil</u>	233.745.200
<u>Chili</u>	91.026.600
<u>Colombie</u>	9.880.000
<u>Équateur</u>	7.800.000
<u>Mexique</u>	55.640.000
<u>Pérou</u>	28.080.000
<u>Uruguay</u>	15.600.000
<u>Venezuela</u>	7.800.000
TOTAL fr.	2.019.477.800
ASIE : Japon	fr. 481.525.200
Indes	520.514.800
TOTAL fr.	1.002.040.000
TOTAL GÉNÉRAL : Europe	fr. 8.748.809.200
<i>Amérique</i>	2.019.477.800
<i>Asie</i>	1.002.040.000
Le Monde fr.	11.770.327.000

INTERNATIONAL

BUDGET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SUBVENTIONS DES ÉTATS AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Tarifs douaniers	fr.	130.000
Union sucrière ...		25.000
Hygiène publique		150.000
Transports internationaux		100.000
Poste		125.000
Télégraphie		100.000
Radiotélégraphie		40.000
Agriculture ...		500.000
Poids et mesures		100.000
Traite des esclaves		25.000
Géodésie		85.000
Sismologie,		35.000
Exploration de la mer.		95.000
Propriété intellectuelle.....		120.000
Cour permanente d'arbitrage		30.000
Statistique commerciale		35.000
Divers.....		305.000
Totalfr.		2.000.000

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE : Fédération abolitionniste ; — Conférence antialcoolique ; — Comité permanent interparlementaire franco-allemand ; — Socialiste ; — Anarchiste ; — Libre-Échange ; — Droit international ; — Poids et Mesures ; — Sciences administratives ; — Questions urbaines ; — Assureurs maritimes ; — Assurances sociales ; — Chambres de Commerce ; — Commerce mondial ; — Expansion commerciale ; — Femmes socialistes ; — Espéranto ; — Phonétique expérimentale ; — Perfectionnement scientifique et médical ; — Bains populaires et scolaires ; — Maladies professionnelles ; — Électrologie et Radiologie médicales ; — Tuberculose ; — Aliénistes et ueurologistes de langue française ; — Dentaire ; — Médecins-Vétérinaires ; — Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts ; — Hygiénistes et Techniciens municipaux ; — Filateurs de Lin et d'Étoupe ; — Manufacturiers et Filateurs de Coton ; — Bâtiment et Travaux publics.

Fédération **abolitionniste**. — La Fédération abolitionniste s'est réunie en Conférence internationale à Portsmouth du 15 au 18 juin 1914.

Indépendamment des questions administratives qui ont été traitées dans la journée du 15 juin, l'ordre du jour de la Conférence était le suivant :

Mardi 16 juin, 10 heures. — Discours sur l'Histoire et le but de la Fédération, par M. Yves Guyot. — Rapports des diverses branches nationales.

A 2 h. 30. — Le recul de l'immoralité : 1. La responsabilité du législateur. Orateurs : MM. Bronson Reynolds et A. de Meuron. Discussion.

A 8 h. 15. — La responsabilité des autorités locales. Orateurs : M^{me} K. Scheven et M. W. C. Dawson. Discussion.

Mercredi 17 juin, 10 heures et 2 h. 30. — La répression des maladies vénériennes. Le D^r Santoliquido a présenté un rapport sur l'action des autorités italiennes dans les mesures préventives contre les maladies vénériennes. La responsabilité des États. Discussion.

Rapport du D^r Svend Lomholt sur le système danois du traitement libre, de la notification, etc.

La lutte contre les maladies vénériennes dans l'armée britannique, par le D^r F. Skinner.

La responsabilité de la profession médicale et d'autres professions. Discussion.

Jeudi 18 juin, 10 h. 30. — Séance de l'assemblée générale : vote sur les vœux et propositions de résolutions qui avaient été présentés au cours des séances de la Conférence.

A 11 heures. — Séance privée du Conseil international de la Fédération.

Les festivités suivantes ont été organisées à l'occasion de cette conférence : le 15 juin, une soirée de réception sous la présidence de l'évêque de Winchester ; le 17 une réception par le président du Comité de la branche britannique de la Fédération abolitionniste ; le 18, à midi, un lunch suivi d'une excursion à l'île de Wight à Carisbrooke Castle, et le soir, une soirée de discussion sur les diverses causes de la prostitution eut lieu au retour de l'excursion.

[176.5 (062) « 1914 » (oo)]

Conférence internationale antialcoolique. — La Conférence internationale antialcoolique, qui s'est réunie au mois d'avril 1914, au Musée social à Paris (1), s'est principalement occupée de la question de l'alcoolisme dans les colonies. Le gouverneur général de l'Afrique équatoriale, M. Merlin, y a exprimé le sentiment que l'accord était fait, en principe, en ce qui concerne la réglementation de la consommation de l'alcool dans les colonies françaises, mais que des difficultés d'ordre administratif empêchaient seules l'application immédiate de mesures radicales ; il ne s'agit en tout cas que de temporisation. Un autre point intéressant, c'est la collaboration entre puissances ayant des colonies voisines. Depuis la dernière Conférence de Bruxelles, qui, ainsi qu'on se le rappelle, n'a pu aboutir à aucune entente, des ententes partielles ont eu lieu au sujet de la Côte d'Or, du Togoland et du Dahomey. Le directeur du service des statistiques de l'empire d'Allemagne, M. Zacher, a fait remarquer qu'il était bon qu'aux conventions internationales s'ajoutent aussi des ententes entre puissances ayant des colonies voisines. Les nations les plus décidées à enrayer les abus de l'alcoolisme dans les colonies ne seront plus entravées par les pays moins interventionnistes.

[178 (063) « 1914 » (oo)]

Comité permanent interparlementaire franco-allemand. _

Ce Comité s'est réuni à Berne, le 31 mai 1914. Les membres ont constaté que des deux côtés de la frontière, la Conférence de 1913 avait

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 470.

eu un heureux retentissement. Ils ont été unanimement d'accord pour formuler l'espoir d'un rapprochement durable entre les deux nations et la volonté d'y coopérer. Une action méthodique sera organisée dans ce sens. Il a été décidé qu'il y aurait lieu, dans le cas où des difficultés se présenteraient, d'organiser une propagande intensive en faveur de leur solution par les procédés d'arbitrage et de conciliation prévus à la deuxième Conférence de la Paix.

Le Comité permanent organisera cette année, le même jour, en France et en Allemagne, deux réunions interparlementaires auxquelles participeront dans chacun des deux pays des membres français et allemands. [327 (43 : 44)]

Congrès socialiste international (1). — Le prochain Congrès socialiste international se tiendra, à Vienne, du 23 au 29 août 1914. Voici le texte de l'appel lancé à la fin du mois de mars dernier, par le Bureau socialiste international, aux partis et associations socialistes, ainsi qu'aux organisations ouvrières, syndicales et coopératives :

Le Bureau socialiste international, constitué en 1900 pour continuer les travaux et exécuter les décisions des congrès internationaux, a décidé de tenir le dixième Congrès socialiste international à Vienne, du 23 au 29 août 1914, et il y invite, conformément aux décisions prises au Congrès de Londres (1896) et de Paris (1900) :

1. Toutes les associations qui adhèrent aux principes essentiels du socialisme : socialisation des moyens de production et d'échange ; union et action internationales des travailleurs ; conquête socialiste des pouvoirs publics par le prolétariat organisé en parti de classe.

2. Toutes les organisations corporatives qui, se plaçant sur le terrain de la lutte de classe et déclarant reconnaître la nécessité de l'action politique, donc législative et parlementaire, ne participent cependant pas d'une manière directe au mouvement politique.

Si votre organisation adhère à ces principes, le bureau socialiste international vous prie de porter, dans le plus bref délai, à l'ordre du jour de votre prochaine réunion, la question de la participation de votre association au Congrès de Vienne et de lui envoyer, conformément aux indications qui vont suivre : *a)* un bref historique de votre activité depuis l'année 1910 incluse ; *b)* l'avis de votre groupement, sous forme de rapport et de résolution, sur les questions qui ont été portées à l'ordre du jour par les partis affiliés.

Pour assurer la bonne réussite du Congrès, le Comité exécutif prie d'observer exactement les articles du règlement des congrès, disant

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 352.

que les textes de toutes les résolutions doivent se trouver en possession du Secrétariat international, Maison du Peuple, Bruxelles, environ quatre mois avant la date fixée pour la réunion du congrès. Tous ces textes doivent lui être transmis sous pli recommandé et être rédigés dans les trois langues usitées au congrès : en français, en allemand et en anglais.

D'autre part, si des propositions nouvelles étaient faites, il importerait de suivre la même procédure pour permettre au Secrétariat international de les faire imprimer, traduire et parvenir, dans les trente jours, aux secrétaires nationaux, qui doivent se charger de les transmettre à leur tour à leurs organisations respectives.

Il a été expressément entendu qu'aucune résolution nouvelle ne sera acceptée, distribuée ou discutée, si elle n'a pas été soumise à cette procédure, à l'exception naturellement des affaires urgentes, au sujet desquelles le Bureau seul a compétence pour statuer, de même que sur la recevabilité des textes présentés.

Les partis affiliés enverront au Secrétariat du Congrès à Vienne (Kongresskomitee, Rechte Wienzelle, 97, Wien V), avant le 1^{er} août 1914, 1,000 exemplaires français, 1,000 exemplaires allemands et 1,000 exemplaires anglais (exemplaires séparés), du rapport sur leur activité depuis 1910 inclus. Pour permettre d'user plus commodément de ces documents, prière d'adopter une longueur et une largeur de papier identiques (13 x 21) et de numéroter comme suit les pays où il est des organisations socialistes (ordre de la classification décimale) :

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| 1. Grande-Bretagne. | 16. Belgique. |
| 2. Allemagne. | 17. Suisse. |
| 3. Luxembourg. | 18. Grèce. |
| 4a. Autriche. | 19. Turquie. |
| 4b. Bohême. | 20. Serbie. |
| 5a. Hongrie-Croatie. | 21. Bulgarie. |
| 5b. Bosnie et Herzégovine. | 22. Roumanie. |
| 6. France. | 23. Japon. |
| 7. Italie. | 23c. Chine. |
| 8. Espagne. | 24. Afrique du Sud. |
| 9. Portugal. | 25. Canada. |
| 10. Russie. | 26. Mexique. |
| 10f. Finlande. | 27. Cuba. |
| 10L. Lettonie, | 28. États-Unis d'Amérique. |
| 11. Pologne. | 29. Brésil. |
| 12. Norvège. | 30. Argentine. |

- | | |
|---------------|----------------|
| 13. Suède. | 31. Chili. |
| 14. Danemark. | 32. Uruguay. |
| 15. Hollande. | 33. Australie. |

Enfin, s'inspirant de vœux émis, le Bureau prie d'adopter, si faire se peut, un ordre identique de présentation. On pourrait, après exposé des généralités, examiner successivement :

1. *Le mouvement politique.* — Les événements, l'organisation politique (nombre d'affiliés et de groupes, recettes et dépenses générales), l'action parlementaire (statistique comparative des voix et des mandats avec indication du régime électoral, initiatives et attitudes), l'action provinciale (id.), l'action municipale (id.), la presse (nombre de journaux, revues et tirage), l'éducation des membres (jeunes gens, femmes, enfants, écoles, bibliothèques, concerts, représentations, propagande), relations avec les autres partis socialistes et action internationale.

2. *L'organisation syndicale.* — En résumé, parce qu'un rapport étendu est publié chaque année par le Secrétariat international des Centrales syndicales.

3. *L'action coopérative.* — (Éventuellement). Législation, nombre de coopératives, nombre de membres, recettes et dépenses, l'avoir coopératif, l'œuvre éducative, relations avec partis et syndicats.

4. *Les autres formes d'organisation.* — Mutualités, etc.

Le Congrès se réunira au « Grosser Musikvereinsall » (Wien 1, Dumbastrasse, 3 et Karlsplatz, 6), qui est assez grand pour donner asile aux assemblées générales et aux réunions de section et de commission. Comme il a été fait antérieurement, le comité local (adresse postale : Kongresskomitee, Rechte Wienzelle, 97, Vienne V ; adresse télégraphique : Kongresskomitee, Arbeiterzeitung, Wien), s'occupera des logements, constituera des équipes chargées de conduire les étrangers et mettra un local spécial à la disposition de la presse. Afin de faciliter ces travaux préparatoires, les délégués sont invités à annoncer leur participation le plus tôt possible.

Ils recevront alors des cartes provisoires qui, après la vérification des mandats, seront échangées à Vienne contre des cartes définitives, dont le prix est fixé à 15 francs, 12 marks, 15 shillings, 15 couronnes autrichiennes, 11 couronnes Scandinaves.

Ces détails d'organisation sont intéressants à communiquer. Ils montrent, en effet, combien il est nécessaire en présence de l'importance acquise par certaines réunions internationales de les organiser avec méthode et uniformité, à peine de tomber dans le gâchis.

[329.14 (063) « 1914 » (oo)]

Congrès anarchiste international. — Ce Congrès aura lieu du 28 août au 3 septembre 1914, à Londres. La question principale

portée à l'ordre du jour est celle de l'organisation de la propagande anarchiste. Les questions du syndicalisme révolutionnaire et de l'antimilitarisme devront également préoccuper sérieusement les congressistes.

Le samedi 28 août un grand meeting international aura lieu. Le dimanche 29, les délégués sont invités à une réception organisée par la *Anarchist education league* de Londres.

L'appel pour la réunion de ce Congrès a été lancé par les Fédérations anarchistes d'Allemagne, de France et de Londres, qui exposent ainsi les raisons de sa convocation :

La création à Amsterdam d'un organisme international d'intercommunication fut peut-être prématurée. Pour que celui-ci ait sa raison d'être et qu'il ait le succès qu'il doit avoir, il eût fallu au préalable posséder des organisations locales et nationales.

L'existence de ces dernières peut seule être la garantie vitale d'un organisme international. C'en est la condition primordiale, essentielle, qui en assurerait l'activité.

L'existence du Bureau international a pourtant indiqué dans une certaine mesure, les dangers à éviter et les qualités indispensables à l'organisation d'un lien international.

L'année qui vient de se terminer a été, à beaucoup de points de vue, remarquable et surtout historique pour le mouvement anarchiste.

Partout un esprit de révolte de plus en plus conscient se fait jour à travers les brouillards dont les politiciens de toutes couleurs enveloppent les exploités.

Parallèlement à ces indices révolutionnaires au sein même des masses, les anarchistes sentent plus que jamais un besoin urgent de se sentir les coudes.

Ce besoin est d'autant plus pressant que chaque jour soulève de nouveaux problèmes, des tactiques inconnues ; il est donc nécessaire, même indispensable, de nous concerter sans cesse sur l'action à poursuivre.

Le secrétaire du Comité d'organisation est A. Schapiro, 163, Jubilee street, Londres E. [335.8 (063) « 1914 » (oo)

Troisième Congrès international du Libre Echange. — Le premier Congrès international du Libre Échange fut tenu à Londres, en 1908, sous la présidence de Lord Welby, président du Cobden Club. Cette puissante association avait organisé l'institution et c'est sous son patronage que se réunit la deuxième session à Anvers, en 1910, sous la présidence de M. Louis Strauss.

Le succès de ces assises décida le Cobden Club, d'accord avec les comités des différents pays, à préparer un nouveau congrès à Amsterdam, du 9 au 11 septembre 1914.

Au lendemain de la victoire que les libres échangistes remportèrent en Hollande, ce pays était tout indiqué comme siège de cette réunion.

Le Comité hollandais est chargé de l'organisation du congrès, mais le Cobden Club (Broadway Court à Westminster, London S. W.), centralise les adhésions. C'est à son secrétaire que les souscripteurs doivent adresser, avec leur adhésion, la contribution de membre qui est de 25 francs.

Voici les sujets de discussions qui seront traités au Congrès :

1° Jusqu'à quel point les protectionnistes doivent-ils maintenir leurs prétentions que leurs tarifs sont scientifiques, en considérant spécialement les points suivants :

- a) Les tarifs comme protégeant le travail national ;
- d) Les tarifs comme égalisant les conditions de production ;
- c) Les tarifs comme protégeant les industries naissantes ;
- d) L'effet des droits compensateurs sur les primes d'exportation des trusts, des kartels ;
- e) Les frais de perception nécessités par un tarif.

2° A quel point le Libre-Échange International fera-t-il cesser les querelles internationales en faisant disparaître leurs causes ?

En écrivant leurs rapports, les auteurs sont libres de traiter un ou plusieurs de ces sujets, comme bon leur semblera. Les discussions seront nécessairement limitées aux sujets traités dans les rapports et prévus dans cette énumération. Les divers membres du Congrès pourront parler et écrire leur rapport soit en hollandais, en français, en anglais ou en allemand. Ce seront du reste seulement les membres du Congrès qui pourront présenter des rapports ou prendre part aux discussions.

[337.1 (063) « 1914 » (oo)]

Vingt-neuvième Conférence de l'Association de Droit international. — L'Association de Droit international a convoqué sa vingt-neuvième Conférence à La Haye, du 7 au 12 septembre 1914, avec le programme suivant :

Lundi 7 septembre, i heure. — Réunion préliminaire du Conseil de l'Association au Palais de la Paix.

A 2 heures. — 1° Ouverture de la Conférence. Discours de bienvenue. Rapport du Conseil exécutif pour l'année 1913-14. Constitution du bureau de la Conférence. Discours inaugural ;

- 2° Les conventions de La Haye relatives à l'opium ;
- 3° Extradition.

Mardi 8 septembre, g h. 30 du matin et 2 heures de l'après-midi. —

- 1° Les fleuves comme frontières ;
- 2° Arbitrage international et désarmement ;

3° Loi relative à l'aviation.

Droit commercial. — 1° Position internationale des compagnies et associations ;

2° Marques de fabrique, patentes : marques d'origine.

Mercredi 9 septembre, g h. 30 du matin. — 3° Lettres de change et chèques.

4° Jugements étrangers et décisions arbitrales ;

5° Procédure civile et témoignage.

Jeudi 10 septembre, 9 h. 30 du matin et 2 heures de l'après-midi. —

Droit international privé. — 1° Adhésion de la Grande-Bretagne, des États-Unis et d'autres pays à la Convention de La Haye ;

2° Projet d'établissement de tribunaux internationaux pour affaires privées.

Droit de guerre. — 1° Effet de la guerre sur les contrats, propriété et obligations ;

2° Exemption de saisie de la propriété privée en mer ;

3° Vaisseaux marchands armés.

Samedi 11 septembre, 9 h. 30 du matin et 2 heures de l'après-midi. —

Droit maritime. — 1° Avarie commune ;

2° Questions soulevées par la perte du *Titanic* ;

3° Clauses de négligence dans les lettres de connaissance.

De nombreuses excursions et réceptions seront organisées en l'honneur des congressistes. Un thé leur sera offert le lundi après-midi par la branche néerlandaise et une soirée, par la municipalité de La Haye au Kurhaus de Scheveningue. Une réception sera organisée, le mardi, par le Gouvernement hollandais, à la Salle des Chevaliers de La Haye. Le mercredi aura lieu une excursion à Delft, où les congressistes visiteront le tombeau de Grotius et où ils seront reçus par la municipalité. De là ils se dirigeront vers Rotterdam. La municipalité leur offre une réception ainsi qu'une excursion au port en bateau. Le soir, un banquet leur sera donné à bord du New Amsterdam par la Holland-America Line et retour à La Haye par train spécial. Le jeudi soir il y aura un banquet au Kurhaus de Scheveningue. Vendredi 11, les congressistes se rendront en train spécial à Amsterdam où ils visiteront le Musée Royal de l'État. Une réception et un lunch leur seront offerts par la municipalité. L'après-midi une excursion et un thé leur seront donnés par la branche néerlandaise. Le soir retour à La Haye en train spécial et un banquet de clôture aura lieu dans cette ville.

[341 (063) « 1914 »

(oo)

Bureau international des Poids et Mesures. — Le quinzième volume de la collection des *Travaux et mémoires du Bureau international*

des Poids et Mesures, dans lequel l'histoire de la métrologie moderne est résumée, vient d'être publié. Il compte 666 pages et est mis en vente chez Gauthier-Villars, Paris, au prix de 15 francs.

Il contient les trois mémoires suivants, consacrés à des recherches de haute précision :

Nouvelle détermination du rapport des longueurs d'ondes fondamentales avec unité métrique, par M. Albert Michelson.

Première détermination des étalons à bouts au Bureau International, par M. Guillaume.

Etude sur les étalons à bouts, par M. A. Perard.

Il contient ensuite le compte rendu de la quatrième Conférence générale des poids et mesures dont il a été rendu compte précédemment et un rapport sur les récents progrès du système métrique au point de vue métrologique et législatif. Dans ce chapitre on relève les tendances à l'extension des mesures métriques dans les différents pays et dans tous les domaines. On y voit notamment s'affirmer les efforts en faveur de la réforme du carat, la lutte entre les partisans et les adversaires du système métrique dans les pays anglo-saxons.

[341.28.245.91 (061) (oo)

Second Congrès international des sciences administratives.

— Au mois de mai 1915, aura lieu à Madrid, le second Congrès international des Sciences administratives, sous le haut patronage de S. M. le Roi Alphonse XIII, le patronage du Gouvernement de S. M. et la présidence d'honneur de Son Exc. M. le Président du Conseil des Ministres et de Son Exc. le Ministre des Affaires Étrangères.

Le premier Congrès eut lieu à Bruxelles en 1910, sous le patronage de S. M. le Roi des Belges et la présidence de M. Cooreman, président de la Chambre des Représentants, ancien ministre de l'Industrie et du Travail ; M. Max, bourgmestre de la Ville de Bruxelles ; M. Tibbaut, membre de la Chambre des Représentants.

Le second Congrès sera composé des sept sections que voici :

PREMIÈRE SECTION. — *Administration municipale.*

Président : Santamaria, ancien ministre.

Rapporteur général : Gaston y Marin, professeur de droit administratif.

DEUXIÈME SECTION. — *Administrations intermédiaires.*

Président : Sanchez Roman, ancien ministre.

Rapporteur général : Serrano Jover, docteur en droit.

TROISIÈME SECTION. — *Administration centrale.*

Président : Besada, ancien ministre, président de la Chambre des députés.

Rapporteur général : Elorrieta, professeur en droit.

QUATRIÈME SECTION. — *Administration internationale.*

Président : Dato, ancien président de la Chambre des députés, ancien ministre, président du Conseil des Ministres.

Rapporteur général : Maluquer, docteur en droit.

CINQUIÈME SECTION. — *Documentation administrative.*

Président : Cierva, ancien ministre.

Rapporteur général : Codorniu, député.

SIXIÈME SECTION. — *Administration militaire.*

Président : lieutenant général Luque, ancien ministre.

Rapporteurs généraux : Zurbano, général du corps juridique militaire (pour les questions politiques militaires). Un général (pour les questions techniques militaires).

SEPTIÈME SECTION. — *Administration navale.*

Président : Marquis de Pilares, ancien ministre, amiral.

Rapporteurs généraux : Navarrete, capitaine de vaisseau de la marine de guerre (pour les questions techniques militaires navales) ; Garcia Parreno, colonel du corps juridique de la marine (pour les questions politiques navales et de la marine marchande).

Comme on le voit, une élite de professeurs, de hauts fonctionnaires, d'hommes appartenant à la politique et à l'administration, font partie des différentes sections.

Voici la liste des instructions qui sont communiquées par le Comité d'organisation dans le but de faciliter la propagande :

1° Dans la capitale de chaque nation doit se constituer une Commission Centrale de propagande et dans chaque région, province ou département une Commission régionale provinciale ou départementale.

2° Pour la constitution de la Commission Centrale les organisateurs ou les initiateurs devront se mettre d'accord avec leur Gouvernement, car tous ont déjà connaissance du second Congrès projeté, la Commission organisatrice de Madrid s'étant adressée à eux par l'intermédiaire des représentants diplomatiques respectifs en Espagne.

3° Une fois la Commission Centrale constituée, celle-ci doit organiser les commissions provinciales ou départementales, etc., et réimprimer le livret de propagande avec les amplifications nécessaires pour la nature et les conditions de chaque pays et la manière selon laquelle elle veut organiser la propagande pour obtenir le meilleur succès.

4° Elle veillera avec zèle et célérité à recueillir le plus grand nombre d'inscriptions au Congrès, ainsi que le plus grand nombre de rapports ; elle les enverra à la Commission organisatrice de Madrid pour être remis à chaque section respective, y être discutés et pour préparer les conclu-

sions qui s'ensuivent et qui seront présentées au débat et au vote lors du second Congrès.

5° Les provinces ou départements doivent s'adresser directement à la Commission organisatrice de Madrid pour tout ce qui n'est pas d'ordre intérieur à l'organisation de la propagande dans chaque pays ; ainsi on gagnera du temps et on évitera du travail.

6° On veillera à ce que les journaux les plus importants reproduisent les communiqués officiels, afin que les détails du second Congrès arrivent à la connaissance du plus grand nombre de personnes. A cet effet, les Commissions de propagande de la capitale de chaque pays peuvent solliciter des crédits des gouvernements respectifs et les Commissions provinciales ou départementales, etc., peuvent solliciter des secours des municipalités ou conseils provinciaux, députations provinciales ou analogues, ainsi qu'organiser des conférences publiques ou se servir d'autres moyens opportuns que leur zèle leur inspirera.

7° On conseille d'envoyer comme lettre recommandée tous les plis contenant des rapports ou autres documents, parce qu'une perte peut être irréparable à cause des distances et des délais.

Les rapports devront être envoyés avant le 31 décembre 1914, au secrétaire général, M. le comte de Torre-Vélez, ancien préfet et député, à la Présidence du Conseil des Ministres, Madrid. [35 (063) « 1915 » (oo)

Conférence relative à la coopération des Associations Internationales à l'étude des Questions urbaines. — Cette Conférence est organisée par l'Union Internationale des Villes et l'Union des Associations Internationales, à Lyon, les 19 et 20 septembre 1914.

En organisant, en 1914, l'Exposition de la Cité Moderne, le but de la Ville de Lyon est d'illustrer les divers chapitres de l'activité municipale.

Sans aucun doute, l'extraordinaire diversité des activités qui se meuvent dans le cadre urbain apparaîtra d'une façon lumineuse, mais il importe que cette grande manifestation à laquelle auront collaboré tant de bonnes volontés ne se termine pas sans que leur collaboration soit assurée pour l'avenir.

Il serait intéressant que toutes ces sections, qui seront comme autant de pages du grand volume municipal, ne soient pas, après l'Exposition, séparées, dispersées, sans que l'on ait fait un effort pour établir entre elles des rapports et sans que l'on se préoccupe d'assurer au profit de l'idée urbaine, des concours que la Ville de Lyon a réussi à grouper momentanément.

Au 1^{er} novembre, l'Exposition de Lyon fermera ses portes, mais il existe un organisme dont le but est précisément d'enregistrer les

conquêtes du développement municipal et d'assurer la continuité et la coordination des efforts. Cet organisme c'est l'Union Internationale des Villes créée au Congrès International de Gand, l'année dernière.

C'est la mission de cette Union de faire en sorte que les liens éphémères créés par le coude-à-coude d'une exposition prennent un caractère permanent et organique. Plus bel hommage ne pourrait être rendu à l'œuvre hardie qui s'édifie à Lyon.

Une Conférence internationale, dont la Ville de Lyon a bien voulu prendre le patronage, aura pour objet de rechercher les moyens pratiques d'établir des relations entre l'Union Internationale des Villes et les diverses Associations Internationales dont l'activité intéresse la vie municipale. A cette fin, l'Union des Associations Internationales apporte son concours à la Conférence. Elle poursuit systématiquement la coopération entre les organisations internationales et ses congrès ont mis en lumière les avantages multiples qui en peuvent être attendus.

Le Comité d'organisation comprend, outre le Comité de l'Union Internationale des Villes et l'Office Central de l'Union des Associations Internationales, des délégués de tous les Comités de Sections de l'Exposition de Lyon.

Afin de faire comprendre immédiatement la nature de ces relations entre Associations Internationales et les méthodes de collaboration, la Conférence abordera, et à titre d'application, la recherche des moyens les plus efficaces pour assurer cette collaboration dans la lutte contre la tuberculose. Cette question, en effet, est une de celles vers lesquelles tendent le plus d'efforts aujourd'hui dispersés.

Ce n'est pas un vaste Congrès qui va se réunir, c'est une Conférence limitée aux représentants d'associations et d'institutions. Il ne s'agit pas d'ailleurs, dans semblable conférence, de trouver des solutions à des questions controversées ; mais bien plutôt d'examiner les méthodes d'organisation du travail, d'interpénétration de programmes, d'opportunité de l'examen simultané de telle ou telle question d'intérêt international.

D'autre part, une Exposition des Associations Internationales au sein de l'Exposition de Lyon, groupera une vingtaine d'Associations Internationales désireuses de montrer aux visiteurs la portée, la signification et l'étendue de leur activité. Cette Exposition, dont la direction est confiée aux deux Unions, est préparée dans l'esprit même qu'il est proposé de donner à la Conférence.

Pendant les journées des 16, 17 et 18 septembre, le Congrès des Maires de France se réunit à Lyon. Le Conseil général de l'Union

Internationale des Villes et les villes qui ont adhéré au premier Congrès de 1913, sont invités à visiter Lyon, spécialement au cours de ces journées.

D'accord avec la Ville de Lyon, la réunion de la Conférence a été fixée au 19 et 20 septembre.

Le Comité d'organisation sera heureux d'accueillir dès maintenant, toutes les suggestions à propos des travaux préparatoires, des discussions et des résolutions de cette Conférence.

Voici le programme provisoire de la Conférence :

Première séance. — Préliminaires. — Discours d'ouverture. — Rapport d'ensemble du secrétaire général de l'Union Internationale des villes sur l'activité de l'Union en général ; le programme de la Conférence et les suggestions faites au sujet de ses travaux.

Deuxième séance. — Desiderata et offres des Associations. — Exposés présentés séparément par les délégués des diverses associations adhérentes de ce qu'elles offrent aux villes et de ce qu'elles demandent aux villes, notamment au point de vue des règlements communaux, de l'enseignement, des services de statistique municipale, des institutions nouvelles à créer par les villes, de l'adhésion et de l'appui des villes aux Associations internationales.

Troisième séance. — Application pratique à la « Lutte contre la Tuberculose » des propositions faites et décisions prises au cours de la discussion de la question précédente. — Examen pratique de la coordination des efforts des diverses associations et des communes dans le domaine précis de la Lutte contre la Tuberculose.

Quatrième séance. — Coopération entre Associations Internationales au point de vue de questions urbaines. — Exposés présentés séparément par les délégués des diverses associations adhérentes de ce qu'elles proposent ou suggèrent en cette matière aux autres associations. — Résumé et clôture de la Conférence.

Les séances seront précédées ou suivies de visites explicatives des sections scientifiques et sociales de l'Exposition.

Les discussions convergeront toutes vers l'action municipale. Beaucoup de mesures intéressent les villes, centres de la vie sociale, mais ne peuvent être apportées qu'à l'intermédiaire de l'État ou des pouvoirs supérieurs à la Commune. On s'efforcera de n'aborder que les points qui sont de la compétence du pouvoir municipal.

S'adresser à l'Union Internationale des Villes, 3bis, rue de la Régence, Bruxelles. [352 (062) « 1914 »
(00)

Congrès de l'Association internationale des Assureurs Maritimes en 1914. — Conformément au § 5, alinéa 1, des statuts, le prochain Congrès de l'Association internationale des Assureurs

Maritimes devra se tenir en 1914. En vue de délibérer à ce sujet, la Commission Permanente de l'Association a tenu, le 12 septembre 1913, à Baden-Baden, une séance à laquelle ont pris part 19 membres de la commission venus d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, de Danemark, de Suède, de Russie, d'Autriche et de Suisse. Les résolutions suivantes ont été prises :

Lieu et date du Congrès. — Le Congrès se tiendra les mercredi 16 et jeudi 17 septembre 1914, à La Haye.

Langue. — Il sera fait principalement, dans les discussions du Congrès, usage de la langue française ; toutefois, les membres auront la faculté de se servir également des langues anglaise et allemande. Les rapports devront, autant que possible, être présentés en français à l'assemblée ; ils seront toutefois imprimés dans les trois langues mentionnées ci-dessus et mis sous cette forme à la disposition des membres de l'assemblée. De même, les résolutions à proposer par les rapporteurs devront être remises, imprimées dans les trois langues, aux membres du Congrès. Le procès-verbal de l'assemblée paraîtra également en français, anglais et allemand.

Ordre du jour. — On s'est proposé de mettre en discussion les questions suivantes :

- a) Réglementation de la pontée dans la navigation de l'Atlantique ;
- b) Responsabilité de l'assureur pour le risque de séjour (Extension de l'accord de la Plata à d'autres places) ;
- c) Responsabilité de l'assureur pour le risque de guerre ;
- d) Responsabilité de l'assureur pour le risque de grève ;
- e) Responsabilité de l'assureur vis-à-vis des clauses du connaissement ;
- f) Responsabilité de l'assureur pour le risque de vol ;
- g) Réforme de l'avarie commune ;
- h) Responsabilité pour les dommages résultant d'incendie ;
- i) Amélioration des conditions de sauvetage (Négociations avec les Sociétés de sauvetage) ;
- k) Mesures à prendre en commun concernant les Commissaires d'avaries.

Programme des fêtes. — Le but du Congrès étant indiscutablement le règlement scrupuleux des nombreuses questions figurant à l'ordre du jour, les fêtes qui l'accompagnent doivent nécessairement rester au dernier plan. Les membres hollandais sont, en conséquence, priés de s'abstenir de toute espèce d'organisation de fêtes en l'honneur du Congrès. Pour occuper les loisirs laissés par les séances, on a en vue

les fêtes suivantes, dont l'organisation est confiée au Secrétaire de l'Association.

Le mardi 15 septembre 1914, au soir, fête de réception avec musique.

Le mercredi 16 septembre 1914 au soir, banquet.

Le jeudi 17 septembre 1914 après-midi, excursion en commun à Scheveningen ou Kasteel Oud Wassenaar.

Frais du Congrès. — Des cartes pour le Congrès et les fêtes (boissons non comprises) seront délivrées au prix de 25 francs par membre du Congrès et de fr. 12.50 pour les dames. [368.2 (063) « 1914 » (oo)]

Quatrième Conférence **internationale** des Assurances **so-**
ciales. — La quatrième Conférence internationale des Assurances sociales aura lieu, à Paris, du 21 au 24 septembre 1914, dans les salons de la Sorbonne, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, président du Comité permanent international. Elle est ouverte à tous les membres de l'Association internationale (1).

La date de la conférence a été choisie d'accord avec d'autres grandes associations qui, en septembre, vont tenir des conférences ou réunions de comité à Berne et à Paris, en particulier les réunions du Comité permanent de l'Association contre le chômage qui s'y réunit du 18 au 19 septembre. Les deux réunions se combineront quant à certaines dispositions pratiques.

La Conférence de Paris aura en quelque sorte un caractère jubilaire. Il y aura, en effet, cette année vingt-cinq ans qu'a été fondé à Paris le Comité permanent des Congrès internationaux des accidents du travail, devenu bientôt Comité permanent international des assurances sociales.

Ce Comité avait et a toujours pour but général, comme son nom l'indique, l'étude des assurances sociales et la propagande en faveur de leur extension dans le monde entier.

C'est ainsi qu'aujourd'hui le Comité des Assurances sociales s'efforce de faire connaître dans les pays neufs d'outre-mer, les institutions européennes de sauvegarde sociale, et de développer le régime des conventions internationales sur le travail.

Son action européenne se poursuit entre temps : le Comité par ses divers organes, continue à informer les Gouvernements et à former l'opinion publique, et l'on s'accorde à reconnaître que son œuvre

(1) Ijîs demandes d'adhésion et la cotisation de 1914 (15 francs donnant droit à toutes les publications faites en 1914), doivent être adressées au secrétaire général M. Edouard Fuster, 4, rue du Moulin-Vert, Paris, XIV^e.

est restée, au cours de ce quart de siècle, caractérisée par la combinaison de ces deux qualités : l'impartialité et la prudence.

C'est à ses congrès, par exemple, que l'on doit d'avoir vu se concilier les deux systèmes adverses d'organisation de la prévoyance, assurance obligatoire et assurance facultative subsidiée, et ces deux besoins en apparence contradictoires : la généralisation d'une protection efficace contre les risques professionnels et la nécessité d'éviter de trop lourdes charges à l'ouvrier, à l'industrie et à l'État.

Ses moyens d'action principaux sont ses publications et ses assemblées, le *Bulletin des Assurances sociales*, publié sous la direction de M. Fuster, tient ses adhérents au courant de la législation, de la statistique et des faits relatifs aux assurances sociales contre les accidents, la maladie, l'invalidité, la vieillesse, le décès prématuré, le chômage. C'est là que l'on retrouve toute les lois en vigueur, de même que les statistiques officielles.

Onze congrès et conférences ont déjà rassemblé, pour des discussions de plus en plus pratiques, les spécialistes d'une vingtaine de pays, groupés, au nombre de plus d'un millier, dans cette association.

Enfin les comités nationaux, constitués dans une quinzaine de pays, préparent les enquêtes internationales et exercent une action nationale.

La Conférence de Paris ayant donc un caractère jubilaire, l'occasion a paru bonne pour jeter un regard d'ensemble sur les régimes en vigueur, leurs répercussions financières et leur orientation nouvelle. Plusieurs des discussions seront alimentées par les rapports des comités sur cinq enquêtes actuellement en préparation. A d'autres égards, les rapports présentés attireront l'attention sur des problèmes nouveaux, que des réunions ultérieures seront sans doute appelées à traiter plus en détail.

I. — Une première série de communications et de discussions répondra à une préoccupation qui se manifeste aujourd'hui avec intensité dans la plupart des pays. Quelles charges imposent au budget ouvrier, industriel, national, les institutions de prévoyance sociale si libéralement instituées depuis vingt-cinq ans? La Conférence aura à examiner comment ces charges peuvent être évaluées, et aura sans doute à prendre déjà connaissance de quelques relevés intéressants.

A ce propos, le Comité provoquera des observations sur l'un des problèmes les plus difficiles : comment doit-on concevoir le régime financier d'une assurance contre l'invalidité?

En outre — et l'importance de cette question ne peut échapper, — la Conférence est appelée à étudier s'il est déjà possible d'entrevoir

une unification internationale, par voie de conventions sur les assurances sociales, de celles des charges qui sont déjà acceptées dans des conditions presque identiques par un grand nombre de pays?

II. — Dans cette première série, il ne sera en somme question que des faits acquis et de la protection déjà réalisée. Dans une seconde série de discussions, la Conférence aura à envisager comment et sous quelles réserves, notamment inspirées par le souci des charges tolérables, on peut penser à une extension des assurances sociales dans deux directions.

Il s'agit d'une part de savoir dans quelle mesure et comment ces assurances, jusqu'ici organisées presque exclusivement en faveur des petits salariés, peuvent être étendues à d'autres catégories dont la situation économique est analogue (employés, par exemple, et petits *indépendants* tels qu'artisans, petits patrons et paysans).

Et d'autre part, on doit se demander aujourd'hui comment répondre aux besoins si variés de la famille entière : par exemple en assurant celle-ci contre la maladie, et surtout en complétant les assurances obligatoires de rentes par une assurance (libre?) de petits capitaux, c'est-à-dire en développant ces assurances populaires sur la vie qui déjà, en divers pays, fournissent aux ouvriers et petits indépendants, les capitaux nécessaires à l'éducation des enfants, à l'achat d'un fonds de commerce, d'une maison ou d'une terre, ou simplement à la garantie de la famille en cas de décès prématuré de son chef.

III. — Dans une troisième série de travaux, la Conférence verra poser devant elle, au moins en termes généraux et en vue d'études ultérieures plus approfondies, un problème d'un intérêt pressant, qui apparaîtra sans nul doute comme la conséquence logique des constatations faites dans les deux premières séries de discussions. Une modification de méthode, une orientation nouvelle n'est-elle pas nécessaire : au lieu de garantir seulement ou principalement des secours en espèces, l'assurance sociale ne doit-elle pas s'efforcer davantage de servir à l'atténuation des risques et même à leur prévention, à l'assainissement général et la conservation du capital humain? La Conférence aidera à faire mieux connaître comment certaines nations, en mettant l'assurance sociale au service de l'hygiène sociale, ont pu énergiquement intervenir contre la tuberculose et les autres maladies populaires, améliorer le logement populaire, faire l'éducation sanitaire et réaliser en somme une économie de vies et d'argent.

Voici, d'ailleurs, d'une façon plus détaillée, la liste des questions qui seront examinées. On trouvera, à côté de chaque question, les

pays au sujet desquels les comités nationaux ont annoncé qu'ils présenteraient des rapports spéciaux :

1. *Charges nationales et internationales des assurances sociales :*

1° Les charges actuelles créées par les assurances sociales (Allemagne, Autriche, Danemark, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ;

2° Les systèmes financiers de l'assurance contre l'invalidité (Autriche) ;

3° L'équivalence des charges dans les divers pays et la possibilité de conventions internationales générales sur les assurances sociales (France).

2. *Extension des assurances sociales à des milieux et à des risques nouveaux :*

4° L'extension des assurances sociales aux indépendants (Allemagne, Autriche, Danemark, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ;

5° L'extension à la satisfaction des besoins de la famille : a) assurances populaires sur la vie (Allemagne, Autriche, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ;

6° Idem b) assurance de l'enfance et notamment mutualité scolaire (Allemagne, Autriche, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ;

7° Idem c) assurance-maladie de la famille de l'assuré (Allemagne, Autriche, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas).

3. *Orientation des assurances sociales vers la prévention et l'atténuation des risques :*

8° Assurance sociale et hygiène sociale : action de l'assurance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles et rapports avec l'inspection du travail ; amélioration du logement et placements sociaux ; lutte contre les maladies populaires, tuberculose notamment (France et Luxembourg) ;

9° Accomodation après accident et invalidité (Allemagne, Autriche, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas). [368.4 (063) « 1913 » (oo)

Congrès international des Chambres de Commerce. — Le

Congrès international des Chambres de Commerce, présidé par M. Canon-Légrand, président de la Chambre de Commerce de Mons, ouvert à Paris, le 8 juin 1914, a réuni les délégués de trente et un pays.

Voici les décisions qui ont été prises par ce Congrès, sur les différentes questions à l'ordre du jour :

Unification des législations sur le chèque. — Le texte voté, par le Congrès, au sujet des mesures qui devraient être adoptées par les pays intéressés est le suivant :

1. Légalité de l'emploi du chèque et encouragement de son usage par tous gouvernements et pouvoirs publics municipaux et autres, non seulement en ce qui concerne tous les paiements effectués par eux, mais aussi

pour tous versements qui leur sont effectués par les contribuables, les abonnés et les débiteurs en général, et ce dans tous les cas où, agissant de la sorte, ils ne courent en fait aucun risque.

2. Établissement des Chambres de compensation locales partout où la chose est praticable et affiliation à celle-ci des bureaux de poste comme cela a été fait en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Suisse.

3. Affranchissement pour le chèque du timbre légal, ainsi que le Gouvernement allemand a promis de le faire.

Unification des lois sur les warrants. — Le Congrès a émis le vœu qu'il se réunisse une conférence internationale de fonctionnaires, de juristes et de membres de chambres de commerce ayant pour objet l'unification des législations sur les magasins généraux et la rédaction d'un récépissé warrant international.

L'action internationale contre la concurrence déloyale. — Un sous-comité sera formé pour l'étude de cette question.

Le Congrès a décidé, en attendant, de procéder à la consultation des associations affiliées.

Avancement des heures pendant les mois d'été. — Le Congrès a émis le vœu qu'une entente internationale intervienne à ce sujet avec l'Europe occidentale.

Réserve d'or pour conjurer les paniques financières. — Le Congrès a voté le vœu suivant :

L'assemblée recommande au comité permanent de maintenir à l'ordre du jour, pour le prochain congrès, la question des réserves d'or destinées à conjurer les paniques financières ;

Engage les membres du congrès à étudier d'ici là cette question, chacun dans leur pays, et à en pousser l'étude le plus loin possible, au point de vue international, en aidant à resserrer les liens de solidarité qui rattachent entre elles les nations du monde entier.

Horaire de 24 heures. — Le Congrès a émis le vœu de voir se généraliser l'emploi de l'horaire de 24 heures dans le trafic des chemins de fer, postes et télégraphes des divers pays.

Création d'un timbre de douane à appliquer sur les envois par la poste. — Le Congrès a émis un vœu favorable à la création de ce timbre dont une première application doit être faite pour les envois de petits paquets entre la France et la Belgique (1).

Il sera revenu ultérieurement d'une façon plus détaillée sur les travaux de ce Congrès. [38 (063) « 1914 »
(oo)

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. no.

Sixième Déjeuner du Commerce mondial. — Les organisateurs du Déjeuner du Commerce mondial, profitant de la réunion à Paris du Congrès international des Chambres de Commerce et des Associations commerciales et industrielles, ont organisé, à Paris, leur sixième déjeuner. Un grand nombre de représentants de la presse commerciale française et étrangère, de nombreux négociants et industriels de différents pays y ont participé. Les organisateurs avaient mis en discussion la question suivante : Comment les guerres douanières pourraient être évitées par l'action concertée du commerce, des parlements et de la presse? [38 (064.5) (oo)]

Huitième Cours international d'Expansion commerciale. — Ce huitième cours aura lieu à Barcelone, du 27 juillet au 15 août 1914.

Les conférences qui auront lieu à cette occasion sont divisées en trois groupes :

- 1° L'Espagne économique et sociale ;
- 2° L'Espagne artistique et littéraire ;
- 3° Les relations de l'Espagne avec les pays ibéro-américains.

Voici, du reste, les détails de ces conférences avec le nom des conférenciers qui ont bien voulu se charger de l'étude des différentes questions :

I. *L'Espagne économique et sociale.*

Coup d'œil sur la géographie générale de l'Espagne, par M. Rafael Bal-lester.

La civilisation espagnole, par M. Rafaël Altamira.

Psychologie du peuple espagnol, par M. Miguel S. Oliver.

Organisation politique de l'Espagne, par M. José Gascon.

Politique et institutions sociales de l'Espagne, par M. Adolfo A. Buylla.

Aperçu général de l'agriculture espagnole, et considérations spéciales sur la culture du blé, par M. José Gascon.

La production vinicole et l'industrie de l'alcool, par M. R. Roig y Torres.

La production des huiles d'olives, par M. Ignacio Girona.

La production des fruits en Espagne, par M. José M. de Alburquerque.

La production horticole, par M. José Zulueta.

La production forestière, par M. le marquis de Camps.

Coup d'œil d'ensemble sur les industries espagnoles, par M. Miguel Vidai Guardiola.

Richesses minérales et industries extractives, par M. Luis Mariano Vidai y Carreras.

Les industries métallurgiques, par M. le général Leandro Cubillo.

La production et l'industrie du liège, par Martin Roger.

L'industrie lainière, par M. José Rigol.

L'industrie cotonnière, par M. Eduardo Calvet.

L'industrie du papier, par M. Joaquin Aguilera.
La houille blanche en Espagne, par M. Guillermo Graell.
Les travaux publics en Espagne, par M. D. J. Eugenio Ribera.
Les chemins de fer en Espagne, par M. Ramón Montagut.
Les ports de l'Espagne, par M. Julio Valdès.
La marine marchande, par M. Félix Escalas.
La législation douanière de l'Espagne, par M. Victor Pio Brugada.
La banque et la monnaie, par M. Pedro Corominas.
Les assurances et la prévoyance en Espagne, par M. Ramón Asensio Bourgon.
Le commerce extérieur, par M. Luis Montoto.
Technique du commerce des marchandises sur la place de Barcelone, par M. Rosendo Serra y Pages.

2. *L'Espagne artistique et littéraire.*

L'Espagne pittoresque. Les régions et les villes, par M. J. Martínez Ruiz.
La civilisation romaine dans la Péninsule Ibérique et ses monuments, par M. J. Ramón Mélida.
La civilisation arabe et ses monuments, par M. Manuel Gomez Moreno.
L'architecture en Espagne, par M. J. Puig y Cadafalch.
La peinture classique d'Espagne, par M. Elias Tormo.
La peinture moderne, par M. Rodriguez Codolà.
La sculpture, par M. J. Folch y Torres.
Littérature castillane moderne, par M. Enrique Diez Canedo.
La littérature catalane moderne, par M. Gabriel Alomar.

3. *Les relations de l'Espagne avec les pays ibéro-américains.*

Influence de la colonisation espagnole sur les nations ibéro-américaines et l'évolution sociale américaine, par M. Baldomero Argenté.
Développement économique des pays ibéro-américains, par M. Emilio H. del Villar.
Relations des nations ibéro-américaines avec l'Espagne, par M. Rafael Venus.

M. Francisco Bergamin, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, donnera également une conférence sur les fonctions de la représentation diplomatique et consulaire dans l'expansion commerciale.

Indépendamment de ces conférences, des visites seront organisées aux institutions de culture, aux établissements commerciaux, industriels et agricoles, aux monuments ayant un caractère artistique, historique ou social. Des excursions nombreuses seront également organisées : excursions de deux jours : *a*) à l'île Majorque, *b*) à Palamós, Palafrugell, San Feliu de Guixols et Gerona ; excursions d'une journée : *a*) à Tarragone, *b*) à Montserrat ; enfin des excursions d'une

demi-journée : à San Sadurni de Noya et aux Caves Codorniu, à Mataro, à Tarrasa, à Capellades.

Les Cours internationaux d'Expansion commerciale ont été institués par la Société Internationale pour le Développement de l'Enseignement commercial, constituée en juillet 1901, à Zurich. Cette société compte actuellement plus de 2,300 membres appartenant à plus de vingt nations. Elle est subventionnée par treize gouvernements.

Jusqu'à présent, la société a changé tous les trois ans de président et de siège social ; elle a l'intention d'avoir, à l'avenir, une résidence fixe et de donner à son Comité de direction le caractère d'un organisme central chargé de fournir des renseignements relatifs à l'enseignement commercial. [38 (07)] (063) « 1914 » (oo)

Troisième Conférence internationale des Femmes socialistes.

— Étant donné qu'il est maintenant décidé que le Congrès Socialiste international aura lieu en 1914, au mois d'août, à Vienne, il est également certain que la troisième Conférence internationale des Femmes socialistes pourra se réunir. Elle aura lieu du 21 au 22 août, et les Autrichiennes feront tous leurs efforts pour réaliser la bonne préparation de la conférence et son succès. Tous les pays prépareront une délégation nombreuse pour cette conférence et une discussion sérieuse des questions qui doivent être résolues. Il s'agit d'abord de s'entendre pour savoir quelles sont les questions à mettre à l'ordre du jour de la conférence. Vu la situation et les tâches qui en résultent pour les femmes socialistes, il est proposé, en dehors du rapport sur l'action et les affaires administratives nécessaires, d'examiner en première ligne les questions suivantes :

- 1° Le droit de vote des femmes ;
- 2° La protection légale et les soins pour la mère et l'enfant :
 - a) Protection légale de l'ouvrière ;
 - b) Assurance légale pour les femmes enceintes et en couches et pour les nourrissons ;
 - c) Réglementation et institutions communales pour soutenir et décharger la femme du peuple comme ménagère et pour le développement de l'éducation des enfants ;
 - d) Institutions et mesures pour la défense personnelle du prolétariat qui servent à ce double but (commissions pour la protection de l'enfant promenades pendant les vacances, etc.) ;
- 3° La cherté des vivres :
 - a) La production capitaliste, cause de la cherté des vivres ;
 - b) L'accroissement de la cherté des vivres par les droits de douane et les impôts indirects ;

c) La lutte du prolétariat contre la cherté des vivres (par la démocratie socialiste, les syndicats et les coopératives).

[396 : 335] (063) « 1914 » (oo)

Dixième Congrès universel d'Espéranto. — Le dixième Congrès universel d'Espéranto aura lieu à Paris, du 2 au 10 août 1914.

Les espérantistes qui ont déjà réuni neuf congrès dans différents pays : Boulogne 1905, Genève 1906, Cambridge 1907, Dresde 1908, Barcelone 1909, Washington 1910, Anvers 1911, Cracovie 1912 et Berne 1913, préparent leur dixième Congrès, qui doit avoir lieu à Paris, du 2 au 6 août prochain.

Ce congrès s'annonce sous les plus favorables auspices, et, malgré le nombre de participants, cependant déjà très élevé, que réunissaient les autres congrès, on peut espérer que ce nombre sera plus que doublé. En effet, à ce jour, le nombre des adhérents a déjà dépassé 3,000.

Un Comité de patronage, réunissant les noms de notabilités de tous genres, en assure d'ores et déjà le succès. Les Compagnies de Chemins de fer français viennent de consentir une réduction de 50 p. c. sur tout le parcours effectué à l'aller et au retour, à tous les congressistes munis de leur carte et nous espérons que ce nouvel encouragement va encore faire augmenter le nombre des adhérents.

Tous ceux qui s'intéressent à l'Espéranto peuvent facilement se tenir au courant du mouvement de cette langue dans le monde, en s'adressant à l'Office Central Esperantiste, 51, rue de Clichy, Paris, soit en le visitant, soit en écrivant. Les bureaux sont ouverts de 9 à 19 heures.

[4.089.2 (063) « 1914 » (oo)

Association internationale de Phonétique expérimentale.

— La phonétique expérimentale a atteint depuis quelque temps l'importance et la valeur d'une science autonome. Ceux qui ont cultivé cette branche nouvelle, après des efforts isolés, se sont réunis en Congrès et grâce au concours de la presse scientifique, ils sont parvenus à créer, dans le monde des spécialistes, un mouvement international.

Un certain nombre d'entre eux ont cru interpréter le sentiment général, en coordonnant tous les efforts et en créant une organisation scientifique qui portera le nom d'Association internationale de Phonétique expérimentale.

Pour les renseignements complémentaires et les adhésions, s'adresser au professeur G. Gradenigo, Turin, ou au professeur C. Biaggi, Milan.

[41 (062) (oo)

Onzième Session de l'Association internationale de Perfectionnement scientifique et médical. — Cette session, patronnée par le Gouvernement français et S. M. le Roi des Belges, aura lieu à Berne, du 3 au 10 septembre 1914.

Une série de rapports et de conférences de la plus haute importance seront faits dans les dix groupes d'études de la société :

Sciences physiques et chimiques.	Hydroclimatologie.
Sciences naturelles.	Hygiène.
Sciences biologiques.	Assistance.
Médecine.	Sciences vétérinaires.
Chirurgie.	Stomatologie.

Cette semaine internationale d'études, prise du jeudi au jeudi et coupée par une excursion de repos le dimanche, sera suivie d'un voyage spécial dans l'Oberland, l'Engadine et le Tyrol (Interlaken, Grindelwald, Andermatt, St-Moritz, Pontresina, Davos, Col du Stelvio, Trafoï, Meran, Cortina, Toblach, Innsbruck, Zurich, Chutes du Rhin, etc.).

Il est nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible, en tout cas avant le 15 juillet prochain. Le Bureau de l'Association internationale de perfectionnement scientifique et médical est ouvert le mercredi et le samedi de 15 à 16 heures, 12, rue François-Millet, Paris, XVI^e.

[61 (07)] (063) « 1914 » (oo)

Deuxième Conférence internationale des Bains populaires et scolaires. — La deuxième Conférence internationale des Bains populaires et scolaires faisant suite à la Conférence tenue à Schéveningue en 1912, se réunira à Bruxelles, du 7 au 10 août 1914.

L'organisation de cette Conférence a été confiée par le Gouvernement à l'Association belge pour l'Encouragement de la balnéation populaire, scolaire et industrielle, fondée le 3 mars 1913, à Bruxelles, et qui a actuellement des ramifications dans les neuf provinces.

La défense de la santé publique trouve un puissant auxiliaire dans l'existence d'établissements de bains à bon marché ; à ce point de vue, on doit reconnaître que depuis quelques années, la balnéation a pris un nouvel élan. En effet, nous avons vu s'ouvrir dans les grandes villes des bains-douches, accessibles non seulement à la classe bourgeoise, mais également aux populations ouvrières.

Des bains-douches, annexés à certaines écoles, inculquent à la jeunesse le sens de la propreté corporelle, et l'enseignement accorde une importance de plus en plus grande à la natation.

Ces exemples suffisent pour montrer que la balnéation a pris un

essor dont on peut être satisfait. Mais il reste encore beaucoup à faire : à mesure que les conditions sociales évoluent, les applications de l'hygiène doivent se développer parallèlement et ceux qui ont à cœur l'éducation hygiénique du peuple ne peuvent rester indifférents aux exigences croissantes qui se manifestent.

Il est de la plus haute importance que tous ceux qui s'intéressent à la balnéation dans les différents pays puissent échanger leurs vues sur ses diverses modalités et sur les résultats acquis.

La prochaine Conférence internationale réunira toutes les personnes qui, en raison de leurs études, de leur profession ou de leurs fonctions, comprennent l'importance capitale de la propreté corporelle au triple point de vue de l'hygiène, de la dignité personnelle et du progrès social et qui doivent désirer également le développement des exercices de natation qui constituent un mode de gymnastique des plus salutaires ; elle fait appel aux divers spécialistes : physiologistes, hygiénistes, techniciens, industriels, éducateurs, économistes et les invite à s'unir à elle en lui apportant le précieux concours de leurs études, de leur expérience et de leur dévouement.

Toutes les classes de la société sont intéressées aux pratiques de la propreté corporelle qui sont un des moyens les plus efficaces que l'on peut opposer à l'invasion et à la propagation des maladies infectieuses.

Deux groupes méritent une attention particulière : la jeunesse scolaire et le personnel ouvrier. Aussi, le programme a-t-il réservé une part prépondérante aux bains scolaires et aux bains industriels.

Pendant la durée de la Conférence on organisera des visites et des excursions ; une exposition réunira des documents, des plans, des photographies, des dessins, des modèles, des maquettes de bains.

Voici quelques extraits du règlement de ce Congrès :

ART. 2. — Sont membres de la deuxième Conférence internationale toutes les personnes qui, s'intéressant à l'hygiène sociale et particulièrement à la Balnéation, ont adressé leur adhésion au secrétaire général et ont payé une cotisation de 10 francs.

Les membres de la Conférence reçoivent une carte qui leur permet d'assister aux séances, de prendre part aux votes, aux réceptions, aux fêtes et excursions qui seront organisées ; ils reçoivent en outre un exemplaire de toutes les publications.

Les adhérents de l'Association internationale des Bains populaires et de propreté et les adhérents de l'Association belge pour l'Encouragement de la Balnéation populaire, scolaire *et* industrielle, sont membres de droit de la deuxième Conférence internationale ; ils jouissent des mêmes avantages que les précédents ; toutefois, pour recevoir les rapports préliminaires et les comptes rendus des séances, ils versent une somme de 5 francs.

ART. 3. — Les rapports sur les questions que le Comité d'organisation a décidé de porter à l'ordre du jour de la Conférence, seront déposés et imprimés avant l'ouverture de la session.

L'étendue des rapports ne peut dépasser 8 pages d'impression in-octavo.

Ils doivent être remis au secrétariat général au plus tard le 1^{er} juin.

Des rapports et communications sur des sujets non prévus seront également admis, à la condition d'être communiqués au secrétariat général au moins deux mois avant l'ouverture de la Conférence.

Le comité d'organisation décidera s'il y a lieu d'en ordonner l'impression intégrale ou limitée.

Les rapports seront imprimés dans la langue des rapporteurs. Ils seront accompagnés d'un résumé français.

ART. 6. — Les diverses langues pourront être employées dans les communications et discussions. Des interprètes seront, autant que possible, désignés et attachés à la Conférence.

ART. 7. — Dans une exposition annexée à la Conférence, le Comité d'organisation réunira des plans, modèles, maquettes, appareils et publications se rapportant à des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence et qui lui auront été envoyés en temps utile, soit au moins six semaines avant l'ouverture des travaux.

Sous réserve de l'assentiment du Comité directeur, les industriels peuvent exposer des objets aux conditions à déterminer ultérieurement.

On trouvera ci-dessous une liste de quelques-unes des questions qui ont été proposées :

1. Les bains populaires et l'hygiène des races.
2. Organisation de bains de propreté par l'assistance publique.
3. Obligation du bain-douche dans les établissements universitaires.
4. Éducation de la femme au point de vue de la balnéation dans les milieux populaire, scolaire et industriel ; circonstances qui pourraient expliquer une fréquentation plus assidue de certains établissements de bains par les hommes que par les femmes ?
5. Utilisation des bains-douches industriels par la jeunesse des écoles.
6. Développement des bains scolaires.
7. Enquête sur *les* eaux utilisées dans les bains-douches des établissements industriels.
8. Importance des installations balnéaires industrielles et leur degré d'utilisation par les intéressés.
9. Dans quels cas y a-t-il lieu d'interdire l'installation de bains de rivière ?
Exposer en particulier les mesures à prendre contre la pollution des cours d'eau en vue de la natation.
10. Comment pourrait-on organiser des bains en rivière dans les localités où des bains en piscine font défaut ?
11. Quels sont les moyens capables de prévenir la contamination des eaux des bassins de natation ?

12. Établissement de bassins de natation scolaires ; leur utilisation par les écoliers pendant la journée scolaire et par les groupes post-scolaires après les heures de classes.

S'adresser à M. le D^r Schoofs, 27, rue des Guillemins, Liège.

[613.41 (063) « 1914 » (oo)]

Troisième Congrès international de Maladies professionnelles (1). — Ce congrès siégera à Vienne, du 21 au 26 septembre 1914 dans les salles de la Chambre des Députés.

Le Congrès aura un caractère strictement scientifique. De nombreuses conférences sont déjà annoncées pour toutes les matières à l'ordre du jour, dont voici le détail :

1. Fatigue. Physiologie et pathologie surtout par rapport au travail professionnel. Action du travail professionnel sur le système nerveux. Travail de nuit. Rapporteur général : D^r Arnold Durig (Vienne).
2. Travail dans l'air chaud et humide. Rapporteur général : D^r L. Carozzi (Milan).
3. Le charbon des ouvriers. Rapporteur général : A. Schattenfroh (Vienne).
4. Pneumoconioses. Rapporteur général : L. Devoto (Milan).
5. Effets nuisibles de l'électricité dans les poursuites industrielles. Rapporteur : Langlois (Paris).
6. Intoxications professionnelles : *a*) questions générales ; *b*) du plomb ; *c*) des poisons différents.
7. Effets nuisibles du travail professionnel sur l'ouïe. Rapporteur général : G. Glibert (Bruxelles).
8. Communications : *a*) de la peau ; *b*) des infections ; *c*) réparation sociale des maladies professionnelles ; *d*) diverses.

Une exposition sera adjointe à ce Congrès. Elle aura pour but de fournir une vue d'ensemble la plus complète possible de l'origine et de la prophylaxie des maladies professionnelles et de montrer en général l'influence du travail professionnel sur la santé.

Voici quelques articles du règlement de cette exposition qui en feront connaître le but et la nature :

1. Le but de l'exposition est de faire connaître, de la manière la plus complète possible, tout ce qui concerne l'origine, la prophylaxie, la pathologie et la clinique des maladies professionnelles, et, surtout, l'influence du travail professionnel sur l'organisme, y compris les blessures professionnelles typiques (toutefois à l'exclusion de la prévention des accidents).

(1) *La Vie Internationale*, t. I, p. 608.

2. L'exposition comprendra :

Les préparations anatomo-pathologiques, les compositions chimiques appropriées, les matières qui dans les établissements industriels, sont susceptibles de provoquer des maladies ; l'exposé des procédés de fabrication, au moyen de gravures ou modèles, ayant un intérêt au point de vue de l'hygiène professionnelle. En outre, des tableaux statistiques sur les proportions des maladies dans certaines industries et la fréquence de certaines maladies professionnelles.

De plus figureront à l'exposition, des représentations d'exploitations de toute espèce ; l'exposition des dispositifs hygiéniques professionnels (à l'exclusion de ceux qui servent à la prévention des accidents mécaniques), surtout et en particulier des descriptions des manipulations inhérentes au travail les plus variées (industrielles, professionnelles, agricoles) et en tout premier lieu, une représentation des attitudes les plus caractéristiques ou les plus usitées au cours de ces manipulations, ainsi que l'attitude nécessaire des mains dans certaines d'entre elles, le tout exposé en un tableau ou une série de tableaux. Il y aura lieu également de produire, au moyen de gravures, l'exposition des déformations corporelles provoquées par des attitudes de corps fréquemment répétées ou constantes ou nécessitées par l'usage d'outil (telles les modifications d'attitude du corps, du système osseux, des mains, etc.).

3. L'exposition s'ouvrira quelques jours avant le commencement des travaux du Congrès international des maladies professionnelles et la clôture aura lieu plusieurs jours après celle du Congrès.

Après la clôture du Congrès auront lieu des excursions aux exploitations professionnelles particulièrement remarquables ou intéressantes et aux établissements industriels de Vienne et d'Autriche.

Des excursions seront organisées à l'occasion de ce Congrès à :

Idria (mines de cinabre et usine à mercure), Triest (chantiers de constructions navales), Klagenfurt (fabrique de céruse), Donawitz (hauts-fourneaux).

Brunn (industrie textile, émailleries industrielles).

Pribram (mines d'argent et fonderies), Rakonitz (fabriques des produits céramiques).

Wieliczka (mines de sel), Drohobycz (exploitation de puits à pétrole et raffineries), ainsi qu'à un grand nombre de fabriques viennoises.

Les chemins de fer d'État autrichiens et le chemin de fer du Midi accordent aux congressistes qui se rendront à Vienne, des réductions pour voyage aller et retour. On compte obtenir de la direction des chemins de fer également des prix réduits pour les excursions.

Peuvent devenir membres titulaires du Congrès, toutes les personnes et groupement qui s'intéressent aux études relatives aux maladies professionnelles, à l'influence du travail professionnel sur l'organisme. La cotisation s'élève à 25 couronnes. Des cartes de dames, au

prix de 8 couronnes, seront tenues à la disposition des membres des familles des congressistes.

Pour être admis définitivement comme membre du Congrès, il faut envoyer le montant de la cotisation. Les congressistes autrichiens se serviront, à cette fin, de préférence, d'un chèque postal. Les congressistes des autres pays pourront avantageusement employer des mandats-poste, ou charger de la transmission des fonds les banques qui sont en relation avec la Caisse d'Épargne postale impériale et royale (Postsparkassenamt). Il est particulièrement recommandé de faire savoir en même temps pour quelle classe de chemin de fer doit être émise la carte de légitimation en vue des prix de faveur à obtenir de la part des directions de chemins de fer. [613.6 (063) « 1914 » (oo)]

Septième Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales. — Le septième Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales se réunira à Lyon, du 27 au 31 juillet 1914, avec l'appui du Gouvernement français et de la ville de Lyon.

Les Congrès internationaux d'Électrologie et de Radiologie médicales ont siégé successivement à Paris (1900), Berne (1902), Milan (1906), Amsterdam (1908), Barcelone (1910), Prague (1912). Toutes ces réunions constituèrent des manifestations scientifiques importantes en rapport avec le développement qu'ont prises, dans le monde entier, les utilisations médicales de l'électricité, des rayons X et du radium, des radiations calorifiques et lumineuses.

Le septième Congrès se prépare sous des auspices extrêmement favorables. D'éminentes personnalités lui ont accordé leur haut patronage ; son Comité de propagande est composé d'une série d'hommes de sciences et de maîtres de la pratique électroradiologique universellement connus et appréciés ; enfin, les diverses questions mises à l'ordre du jour sont de haute importance et seront l'objet de rapports dont la valeur peut être d'avance et d'emblée préjugée par le nom même des rapporteurs désignés. Le Congrès coïncide avec la grande *Exposition Internationale Urbaine*, organisée par la ville de Lyon, où une *classe spéciale* a été réservée aux appareils et installations électro-radiologiques. Rien, d'ailleurs, dans une Exposition où se trouvent réunis les éléments pour ainsi dire constitutifs de toute l'idéale cité moderne ne saurait demeurer indifférent à quiconque s'intéresse à l'étude des agents physiques appliqués à la médecine.

Outre les rapports et les communications, les travaux du Congrès comprendront plusieurs séances de démonstrations expérimentales. Ces démonstrations sont de plus en plus nécessaires, par suite de l'importance sans cesse grandissante qu'occupent l'appareillage et les détails techniques dans cette spécialité. Aussi plusieurs séances

expérimentales réuniront les congressistes soit devant les appareils exposés par les constructeurs membres du Congrès soit dans les divers laboratoires de la Faculté et des Hôpitaux.

Le prix de Barcelone (1,000 francs), sera attribué, pendant la durée du Congrès, à l'appareil pour électro-diagnostic remplissant le mieux les conditions prévues par le règlement du concours.

Voici quel est le programme provisoire du Congrès avec le nom des rapporteurs :

1° L'ionothérapie. Rapporteur : D^r Schnee, Francfort-sur-Mein.

2° L'action des courants de haute fréquence sur les tuberculoses chirurgicales. Rapporteur : Professeur Doumer, Lille.

3° L'électrocardiographie clinique. Rapporteurs : Professeur Nicolaï, Berlin, Professeur agrégé Vaquez et D^r Bordet, Paris.

4° L'action des rayons X sur la plaque photographique. Rapporteurs : D^r Chanoz et M. A. Lumière, Lyon.

5° Les phénomènes cutanés tardifs dus à la radiothérapie. Rapporteur : D^r Arcelin, Lyon.

6° Les moyens de protection des opérateurs contre les rayons X. Rapporteur : Professeur Albers Schönberg, Hambourg.

7° Les efforts thérapeutiques de l'émanation du radium. Rapporteurs : Professeur Falta, Vienne et Professeur Sommer, Zurich.

En ce qui concerne le prix de Barcelone, voici quels sont les vœux qui ont été votés lors du Congrès réuni à Barcelone en septembre 1910, quant à l'attribution de ce prix :

Dans le but d'uniformiser les méthodes d'exploration du système neuromusculaire, le cinquième Congrès international d'Électrologie et de Radiologie médicales, réuni à Barcelone, a adopté les vœux suivants (séance du 14 septembre 1910) :

1° Que, dans toutes les mesures de l'excitabilité, il soit fait usage de la méthode des décharges de condensateurs, seule capable de donner les grandeurs vraiment caractéristiques de l'excitabilité et en outre, comparables entre elles ;

2° Que les expérimentateurs, précisément pour obtenir cette comparabilité des résultats, veuillent employer une électrode indifférente de 100 centimètres carrés de surface et une électrode active de 1 centimètre carré ;

3° Que les expérimentateurs déterminent, pour chaque pôle, la constante de quantité, la constante d'intensité et la constante de temps ;

4° Que les constructeurs munissent leurs appareils à électrodiagnostic de quatre condensateurs, ayant respectivement pour capacités 10, 1, 0.1, 0.01 microfarads, et de résistances intercalaires de 1,000 et 2,000 ohms.

Ce prix aurait déjà dû être attribué en 1912 au Congrès de Prague, mais aucun appareil ne remplissant les conditions précédentes, le prix n'a pu être décerné.

[615.849 (063) » 1914 » (oo)]

Douzième Conférence internationale de la Tuberculose. —

Du 2 au 6 septembre 1914 aura lieu, à Berne, la douzième Conférence internationale contre la Tuberculose.

La Conférence sera complétée par deux voyages d'étude, projetés du 25 août au 1^{er} septembre, l'un au nord, l'autre au sud. L'excursion du nord conduira de Bale par Rheinfelden, Winterthur, Saint-Galles, Arosa, Davos, Wald, Zurich, Olten ; l'autre, de Genève par Lausanne, Montreux, Caux, Montana, Heiligenschwendli, pour revenir à Berne.

Les deux excursions permettront, à ceux qui y prendront part, d'admirer les beautés de la nature et les curiosités du pays, en leur mettant sous les yeux tout ce qu'il est possible de voir en huit jours, sous la conduite de guides expérimentés.

L'ordre du jour prévoit les sujets de conférences suivantes :

1° L'extension géographique de la tuberculose et la prédisposition des différentes races ;

2° Les principes scientifiques et le mode d'exécution du traitement solaire de la tuberculose ;

3° L'activité pratique de la femme dans les soins de la tuberculose ;

4° Les soins antituberculeux dans les stations sanitaires ;

5° Thérapeutique du travail et changement de profession en cas de tuberculose pulmonaire.

Prière d'adresser au plus tôt, au secrétaire général, Schöneberg Ufer, 13, Berlin W., les adhésions, les desiderata et les propositions concernant l'ordre du jour, le voyage d'information, etc.

[616.995 (063) « 1914 » (oo)]

Vingt-quatrième Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de langue française. — Ce congrès, dont le programme a déjà été donné (1), aura lieu à Luxembourg, du 3 au 7 août 1914.

Indépendamment des questions mises à l'ordre du jour, des communications originales sur des sujets de neurologie et de psychiatrie seront faites.

Pendant le Congrès, on visitera l'établissement thermal de Mondorf-les-Bains, l'Asile d'aliénés d'Ettelbrück (Maison de santé de l'État), les principales curiosités du Grand-Duché de Luxembourg. Après la clôture des travaux du Congrès, un voyage circulaire facultatif de quatre jours par Metz, Mayence, la Vallée du Rhin en bateau à vapeur jusqu'à Cologne et retour par la Vallée de la Moselle, sera organisé.

Le programme détaillé sera envoyé ultérieurement aux congressistes.

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 161.

Le Congrès comprend : 1° des membres adhérents ; 2° des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine), présentés par un membre adhérent. Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents et de 10 francs pour les membres associés. Les membres adhérents seuls reçoivent les imprimés du Congrès.

Les médecins de toutes les nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Une réduction de 50 p. c. sur les prix des billets ordinaires, avec validité du 25 juillet au 20 août, sera demandée sur tous les réseaux des chemins de fer français.

Adresser les adhésions et cotisations au D^r Lalanne, médecin en chef de l'Asile de Maréville, près Nancy. [616.8 (063) « 1914 » (43.59)]

Sixième Congrès dentaire international. — Ce congrès dentaire aura lieu à Londres, du 3 au 8 août 1914, sous le haut patronage de S. M. le Roi George V. De nombreuses associations et sociétés dentaires ont déjà désigné leurs délégués. Ce Congrès se compose des dix sections suivantes :

- 1° Anatomie, histologie et physiologie dentaires.
- 2° Pathologie et bactériologie dentaires.
- 3° Chirurgie et thérapeutique dentaires.
- 4° Physique, chimie, radiographie et métallurgie dentaires.
- 5° Prothèse dentaire.
- 6° Orthodontie.
- 7° Chirurgie buccale et prothèse chirurgicale.
- 8° Anesthésie chirurgicale et locale.
- 9° Hygiène buccale, éducation du public et services dentaires publics.
- 10° Éducation dentaire.

Des comités nationaux ont été constitués dans différents pays, notamment en Amérique, en Allemagne, en Angleterre et en France, pour assurer la participation des spécialistes nationaux à cet important Congrès.

En connexion avec ce congrès est organisée une exposition qui comprendra les sections suivantes :

1. Spécimens montrant l'évolution de la forme des dents et de la dentition de l'homme. Préparations histologiques ayant trait aux récentes recherches. Exposition illustrant la composition chimique et l'action physiologique de la salive.
2. Spécimens de dents, palais, gencives et mâchoires dans des conditions pathologiques, telles que : Odontomes, Kystes dentaires.

Neoforations, Maladies du périoste, etc. Microphotographies de microorganismes buccaux, Microorganismes et leurs cultures en tubes ou sur plaques de Pétri. Nouveaux appareils bactériologiques.

3. Spécimens de dents, gencives et mâchoires atteintes de « Pyorrhoe Alveolaris » et leurs projections sur écran. Exposition des nouvelles méthodes pour « incrustation » des inlays dans les cavités dentaires. Exposition de nouvelles méthodes pour le « couronnement » des dents.

4. Radiographie de tissus dentaires normaux ou pathologiques ainsi que des tissus avoisinants.

5. Exposition de différents modèles d'Articulateurs. Spécimens montrant les diverses méthodes employées pour le moulage des métaux par la pression. Spécimens montrant les perfectionnements du travail dit « continuous gum ».

6. Modèles d'anomalies de position des dents et appareils de redressement.

7. Spécimens montrant les méthodes de traitement des affections chirurgicales : Gueule-de-loup, bec-de-lièvre, fracture et résection des maxillaires, des dents et de la mâchoire.

8. Histoire et évolution de l'Anesthésie.

9. Photographies, diagrammes et statistiques concernant les cliniques dentaires. Méthodes d'éducation du public en hygiène buccale.

10. Formulaires, diagrammes, modèles en rapport avec l'enseignement dentaire. Systèmes d'enseignement et travaux des étudiants démontrant ces systèmes.

11. Pièces d'un intérêt historique telles que : Livres, Instruments, Gravures, etc.

Pour les renseignements complémentaires s'adresser : International Dental Congress Office, 19, Hanover Square, London W.

[617.6 (063) « 1914 » (oo)

Dixième Congrès international des Médecins-Vétérinaires.

— Ce Congrès aura lieu à Londres, du 3 au 8 août 1914. Le Comité d'organisation d'accord avec la Commission permanente des Congrès internationaux, a limité à quatre seulement les questions qui seront traitées en séances générales :

1° Fièvre aphteuse ;

2° Tuberculose ;

3° Avortement épizootique ;

4° Contrôle public de la production, de la distribution et de la vente de lait.

Mais il fut décidé d'en soumettre beaucoup d'autres à l'examen des cinq sections, savoir.

I. — 10 Pathogénie et prophylaxie des intoxications alimentaires d'origine carnée ; 2° Principes généraux de l'inspection des viandes et viscères provenant d'animaux tuberculeux ; 3° Désinfection des wagons.

II. — 10 Entérite chronique infectieuse du bœuf (maladie de Johnne) ; 2° Étiologie des piroplasmoses bovines européennes ; 3° Viras ultra-microscopiques ; 4° Étiologie et vaccination de la maladie des chiens.

III. — 1° Charbon bactérien ; 2° Peste du porc ; 3° Morve ; 4° Gale sarcoptique du cheval.

IV. — 1° Anesthésie locale et générale ; 2° Fourbure ; 3° Cornage du cheval ; 4° Emploi des médicaments dans le traitement des affections causées par les nématodes.

V. — 1° Classification, traitement et prophylaxie des maladies transmises par les tiques ; 2° ou par les insectes volants (trypanosomoses).

Tous ces sujets sont véritablement d'actualité. L'hygiène et la salubrité publiques, la production animale, la défense nationale de tous les pays, la police sanitaire internationale, les sciences médicales pures sont très étroitement intéressées à leur étude. La grande presse et les gouvernements ne sauraient demeurer indifférents aux efforts concertés de l'art vétérinaire mondial en vue de la recherche et de l'adoption des solutions pratiques qui s'y rattachent.

Le Congrès de Londres est appelé à mettre en relief la valeur des services de la médecine vétérinaire, à relever ses représentants dans l'estime et la considération générales.

[619 (063) « 1914 »

(oo)

Deuxième Congrès international des Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts (i). — Le deuxième Congrès international des Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts aura lieu à Berne, à l'occasion de l'*Exposition nationale suisse*, du 15 au 22 juillet 1914. Les membres qui font partie des Commissions constituées lors du premier Congrès réuni à Gand en 1913, s'assembleront à Lyon quelques jours avant le Congrès de Berne.

Le programme du deuxième Congrès est le suivant :

A. — Examen des travaux des cinq Commissions internationales nommées en 1913. Décisions à prendre :

- 1° Profession. Règles générales ;
- 2° Propagande ;
- 3° Tarifs d'honoraires ;
- 4° Cahiers des charges ;
- 5° Expertises et arbitrages.

B. — Intervention des Ingénieurs-Conseils dans les jurys d'expositions.

C. — Approbation définitive et éventuellement modifications des statuts de la Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils et Ingé-

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 554.

nieurs-Experts. Cette question sera examinée exclusivement par les délégués des associations ayant adhéré à la Fédération.

D. — Détermination de la date et du lieu pour le troisième Congrès international des Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts.

Au cours du Congrès à Berne, il sera organisé des excursions présentant un intérêt technique, dont le programme sera établi ultérieurement et envoyé aux personnes qui en feront la demande.

Secrétariat général : M. Herbais de Thun, 18, rue Marie-Thérèse, Bruxelles. [62 (069)] (063) « 1914 » (oo)

Association générale des Hygiénistes et Techniciens municipaux. — L'assemblée générale de l'Association a eu lieu au Musée social, à Paris, le 27 mars 1914. Le président, le secrétaire général et le directeur de l'Office technique donnèrent lecture de leurs rapports. On extrait notamment du rapport du secrétaire général les renseignements suivants concernant la statistique des membres de l'Association :

Le nombre des membres de l'Association s'élève, à ce jour, à 558, dont 471 des pays de langue française et 87 des autres pays. Ce nombre comprend 338 titulaires, 120 adhérents, 73 correspondants, 23 membres d'honneur et 4 bienfaiteurs. Parmi les membres titulaires, 22 sont donateurs et 4 souscripteurs perpétuels ; 4 membres adhérents sont souscripteurs perpétuels et 11 donateurs ; 2 souscripteurs perpétuels et 5 donateurs sont à compter parmi les correspondants.

Voici les principaux pays auxquels ces membres appartiennent :

France 370, Belgique 73, Suisse 24, Brésil et Italie 9, Russie 8, Angleterre et colonies, Autriche et Allemagne 7, Pays-Bas 5, Luxembourg, etc. 4.

Les assistants profitèrent de leur séjour à Paris pour faire quelques visites scientifiques dans la capitale et dans ses environs. Ils visitèrent notamment l'usine d'incinération des ordures ménagères de Saint-Ouen, les habitations à bon marchés de M^{me} Durand-Claye, de la fondation Rothschild et de l'habitation familiale.

L'Association s'est réunie en Congrès à Lyon, du 24 juin au 1^{er} juillet 1914. On trouvera ci-dessous, le programme du Congrès et des excursions organisées à cette occasion :

Mercredi 24 juin, 8 heures du soir. — Réunion préparatoire au *Restaurant Berrier-Millet*, 31, place Bellecour, à Lyon.

Jeudi 25 juin, le matin 8 h. 1/2. — Ouverture du Congrès dans la Salle des Réunions Industrielles du Palais du Commerce, sous la présidence de M. Herriot, maire de Lyon (entrée : place de la Bourse).

Conférences :

1° M. Chalumeau, ingénieur en chef de la ville : Alimentation de Lyon en eaux potables. Nouveau Réservoir de Bron ;

2° M. Peter, directeur du Service des Eaux de Zurich : Nouveaux Travaux de la Distribution d'Eau de Zurich ;

3° M. Burelle : Société An. Démocratique des Habitations Hygiéniques à bon marché ; Application du Tout-à-l'Égout séparatif ;

4° M. Pallières, ingénieur, directeur de la Société de Constructions Électriques : Plan d'Extension et d'Aménagement de la Ville de Lyon ;

5° M. Albanèse : L'Emploi du Lea Recorder dans les Services Municipaux.

L'après-midi : Visite collective à l'Exposition. Réception par la Municipalité

Le soir : Dîner offert par l'Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais.

Vendredi 26, le matin, 8 h. 1/2. — Conférences dans la Salle des Prud'hommes, au Palais du Commerce :

1° M. le D^r Lesieur, directeur du Bureau Municipal d'Hygiène : Les Institutions Hygiéniques nouvelles de la Ville de Lyon ;

2° M. Boutan, administrateur-délégué de la Compagnie du Gaz : La Centrale Électrique de la Mouche ;

3° M. David : Décantation et Fermentation des boues résiduaires dans des bassins séparés :

4° M. Deruelle : Les Nouveaux Abattoirs de Lyon.

Pour les Dames : Visites du Musée des Tissus et du Musée de la Ville.

L'après-midi : Visites.

Premier groupe : Vacherie Municipale et Stérilisation du Lait. — Nouveau Bureau d'Hygiène. — Dispensaire anti-tuberculeux. — Institut d'Hygiène et Institut Bactériologique anti-rabique. — Restaurant des Mères-Nourrices.

Deuxième groupe : Visite du nouveau Pont de l'Hôtel-Dieu, du Réservoir de Brou (ciment armé, 17,000 mètres cubes, en élévation sur piliers). — Usine du Grand Camp ; Usine de Saint-Clair.

Samedi 27, le matin : Visites.

Premier groupe : Hôtel de la Mutualité. — Habitations hygiéniques à bon marché avec système du Tout-à-l'Égout séparatif. — Hospice Debrousse.

Deuxième groupe : Centrale Électrique de la Mouche : Usine de Stérilisation des Eaux d'Égout de l'U. M. D. P. — Séance du Comité international provisoire de Technique Sanitaire et Municipale.

Pour les dames : Visite de divers monuments.

L'après-midi : L'École en plein air. — La Pouponnière de plein air. — Ou : visite individuelle de l'Exposition.

Le soir, à 8 heures : Banquet fraternel.

Excursions. — Dimanche 28, le matin, à 9 h. 55. — Départ pour Grenoble. — 12 h. 30 : déjeuner. — 2 heures : départ en auto-cars pour le Lautaret. — Le Lautaret. Dîner, coucher.

Lundi 29, le matin. — Départ en auto-cars du Lautaret pour Saint-Jean de Maurienne et Albertville, par le col du Galibier. — Albertville : déjeuner. — 2 heures : départ en auto-cars pour Annecy par le col des Aravis et Thône. — A Annecy : dîner. — Réception par la Municipalité. — Coucher.

Mardi 30, le matin. — Visite des divers travaux de voirie et d'assainissement : lithophalte, lithomac. — Usine d'épuration biologique en construction, etc. — Déjeuner.

L'après-midi. Visite du Château, etc. — Promenade en bateau sur le lac. — Goûter à Talloire ; visite à l'Abbaye. — Retour à Annecy : dîner ; coucher.

Mercredi 1^{er} juillet, le matin, 8 heures. — Départ en auto-cars pour Saint-Pierre de Chartreuse par Aix-les-Bains et Chambéry. — Déjeuner à Saint-Pierre. — Visite de la Grande-Chartreuse. — Départ pour Grenoble : arrivée à 4 h. 1/2. — 6 heures : dislocation.

[628 (063) « 1914 » (oo)]

Cinquième Congrès de la Fédération internationale des Filateurs de Lin et d'Etoupe. — La Fédération Internationale des Filateurs de Lin et d'Etoupe a tenu son cinquième Congrès à Vienne, les 16 et 17 juin 1914. Voici quel en était l'ordre du jour détaillé :

Séance du mardi 16 juin, à 9 h. 1/2 du matin :

1. Rapport sur les travaux du Comité Central et du Bureau depuis le Congrès de Gand (juin 1913).
2. Rapport du Trésorier de la Fédération.
3. Nouveaux affiliés.
4. Fixation des périodes statistiques mensuelles (juin 1914-juin 1915).
5. Modifications aux statuts.
6. Rapport du Comité d'étude du conditionnement.

Séance du mardi 16 juin, à 3 heures de relevée :

7. Mesures prises en Russie pour améliorer le commerce du lin.
8. Conditions générales pour l'achat des lins et étoupes de Russie.
9. Statistique internationale quotidienne des achats de lins de Russie.
10. Statistique internationale annuelle au sujet de la composition de l'industrie linière (filature et tissage) et de sa production.

Séance du mercredi 17 juin, à 11 h. 1/2 du matin :

11. Organisation par la Fédération d'un service de renseignements sur les marchés de lin et d'étoupe de Russie.
12. Réduction simultanée de la production et de l'exportation.
13. La statistique de la culture du lin.
14. La collaboration des cultivateurs de lin.
15. Fixation du lieu et de la date du prochain Congrès.

Des délégués d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, de Hongrie, d'Irlande, de Russie et de Suède assistèrent à ce Congrès.

[677.1 (062) « 1914 » (oo)]

Congrès international des Manufacturiers et Filateurs de Coton. — Le Congrès international de cette Fédération, qui devait avoir lieu en Suisse, au début de cette année, aura lieu dans le courant de l'automne prochain.

Le Comité de la Fédération s'est réuni récemment en Angleterre pour exposer, au ministre de l'Inde anglaise, les résultats de l'enquête

faite dans cette colonie par son secrétaire et formuler à cette occasion divers desiderata. [677.2 (063) « 1914 » (oo)

Quatrième Congrès international du Bâtiment et des Travaux Publics. — Le quatrième Congrès international organisé par la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics aura lieu à Berne, du 23 au 27 août 1914. Les gouvernements suivants ont déjà adhéré officiellement au Congrès : Belgique, France, Grèce, Pays-Bas, Russie et Suisse. Des Comités de propagande ont été constitués en Belgique, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas et Suisse.

Voici quelles sont les questions qui ont été définitivement mises à l'ordre du jour :

1. Contrat collectif du travail. Règles internationales éventuelles pour les rapports conventionnels entre les associations ou syndicats des industriels et les organisations ouvrières.
2. Enseignement professionnel.
3. Grèves et lock-outs.
 - a) Organisation patronale ;
 - b) Recherches des moyens pratiques pour solutionner les conflits.
4. Échafaudages et blindages. Étude de leur construction au point de vue technique et au point de vue de la sécurité des ouvriers.

Le programme horaire du Congrès est le suivant :

Dimanche 23 août, 8 h. 1/2 du soir. — Réception des congressistes au *Casino*.

Lundi 24 août, 10 heures du matin. — Séance d'ouverture du Congrès au *Casino*. — 3 heures de l'après-midi. — Séance du Congrès.

Mardi 25 août, 9 heures et 2 h. 1/2 de l'après-midi. — Séances du Congrès. — 8 h. 1/2 du soir. — Réception des congressistes à l'Exposition nationale suisse.

Mercredi 26 août. — Ascension en chemin de fer de la Jungfrau. Excursion offerte par la Société suisse des Entrepreneurs.

Jeudi 27 août, matin. — Visite de l'exposition nationale. — 4 heures de l'après-midi. — Séance de clôture. — 7 h. 1/2 du soir. — Banquet au *Casino*. (Souscription : 15 francs.)

De nombreuses excursions seront organisées par ce Congrès, notamment le 28 août une visite, en train spécial, aux travaux du tunnel Moutiers-Granges. Du samedi 29 août au mercredi 2 septembre, un voyage réservé aux congressistes et dont voici l'itinéraire succinct, sera organisé : Berne-Montreux, Zermatt-Gornergrat, Loetschberg Interlaken-Lucerne-Lac-des-Quatre-Cantons-Pilate.

Pour renseignements complémentaires s'adresser au Comité d'organisation du Congrès, Seidengasse, 13, Zurich (Suisse).

[69 (063) « 1914 » (oo)

Calendrier des Réunions Internationales

CONGRES, CONFERENCES,
ASSEMBLEES, SESSIONS, CONVENTS

[062 (00)]

Le nombre des réunions qui ont eu lieu depuis le 1^{er} janvier 1914 ou qui sont annoncées, s'élèvent à 197, d'après les documents qui sont parvenus à la connaissance de l'Office Central. Les chiffres des deux dernières colonnes à droite renvoient les premiers aux tomes III, IV et V de la *Revue* (ceux relatifs au tome III sont en italique, au tome IV en grasse, au tome V en romain), les seconds à *l'Annuaire de la Vie Internationale*, 1908-1909 et 1910-1911 (ceux relatifs à 1908-1909 sont en italique). Le calendrier fait l'objet d'une publication périodique dont les éditions annulent les éditions antérieures. Deux fois par an, dans les numéros 6 et 12, il est réimprimé dans le corps même de la *Revue*. Les éditions en annexe peuvent donc être éliminées au moment de la reliure.

Tant le calendrier que les notices qui le précèdent seront constamment mis à jour : à cette fin, il est demandé instamment aux Congrès et Associations de bien vouloir fournir sans retard les informations utiles.

A bréviations employées :

Au. Association.	Cn. Commission.	Mg. Meeting.
As. Assemblée.	Cv. Convention.	Rn. Réunion.
B. Bureau.	Fn. Fédération.	Se. Société.
Ce. Comité.	G. Général.	Ss. Session.
Cf. Conférence.	I. International.	U. Universel.
Cg. Congrès.	It. Institut.	Un. Union.

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET (1)	Références	
				REV.	im.
1914	Cg. I. de la presse périodique (4 ^e).	Leipzig.	°5		731
1914	Cg. I. de l'armée du salut.		267.12		959
1914	World's Christ. Endeav. Conv.(5 ^e).	Sydney.	284		989
1914	Cg. I. « Pour mieux se connaître ».	Bruxelles.	327 (43:44)	133	
1914	Cg. I. des employés d'hôtels (3 ^e).	(Italie).	331.88.540.24		1167
1914	Cg. I. de la mutualité libre (3 ^e).	Paris.	334.7		
1914	As. G. de l'An. I. de sismologie.	St-Pétersbourg.	341.29:55		479
1914	Rn. des Bureaux perm. de l'Un. I. pour la protection de l'enfance.	Madrid.	362.71	254	1565

(1) L'objet des réunions est indiqué par leur numéro classificateur emprunté à la Classification décimale dont il est fait usage dans toutes les publications de l'Union.

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Référence	
				Rev.	Ann.
1914	Rn. du Bureau de la Féd. I. des Instituteurs (9 ^e).	Copenhague.	372	233	1675
1914	Cg. I. de sauvetage.	Amsterdam.	614.8		2081
1914	Cg. I. d'urologie (3 ^e).	Berlin.	616.6		2121
1914	Cg. I. agrogéologique.	St-Petersbourg.	63.11		2263
1914	Cg. I. d'horticulture.	Berne.	63.52		2285
1914	Cn. I. scientif. de télégr. sans fil.	Bruxelles.	654.25	170	
1914	Cg. I. des sciences comptables (4 ^e).	Luxembourg.	657	172	2343
1914	As. I. des chimistes du cuir (12 ^e).	Vienne.	675.54		2369
1914	Cg. I. des nlateurs et manufacturiers de coton.	(Suisse.)	677.2	581	2389
1914	Cg. I. des horlogers, bijoutiers et orfèvres (2 ^e).	Berne.	681.11	174	
1914	Cg. I. des architectes (10 ^e).	St-Petersbourg.	72		241
1914	Cg. I. des Ass. touristes.	Londres.	796.5		2463
1914	Cg. I. d'aéronautique.	Lyon.	797.5	112	2516
1914.01.08/11	Cg. I. d'assistance aux aliénés (5 ^e).	Moscou.	362.2	544	155
1914.02.14	Un. I. cycliste (29 ^e).	Paris.	796.6	469	2475
1914.03.21	Institut I. d'embryologie (2 ^e sess.).	Cambridge.	59.13	550	
1914.04	Cg. de la Ligue I. contre l'abus des boissons alcooliques.	Paris.	178	546	871
1914.04	Rn. I. de thalassothérapie.	Cannes.	615.839.1	265	
1914.04	Rn. des Cn. spéc. du Ce. électrot. I.	Madrid.	621.3	163	2185
1914.04.01/04	Cg. I. de l'enseignement math.	Paris.	51 (07)	152	1863
1914.04.06/08	Cg. de philosophie mathématique.	Paris.	51	151	
1914.04.13/16	Cg. I. de chirurgie (4 ^e).	New-York.	617	363	2149
1914.04.19/22	Cg. I. de phonétique expérimentale (1 ^{er}).	Sambourg.	41		
1914.05.14/21	Cg. I. féministe (5 ^e).	Some.	396	359	1761
1914.05.16/24	Cg. I. de riziculture (5 ^e).	Valence.	63.316	490	120
1914.05.27/28	Cg. I. du calendrier.	Liège.	52.93		
1914.06	Cn. Panaméricaine de codification.	Rio de Janeiro.	341.018		
1914.06	Cg. I. de Chambres de Commerce.	Paris.	38 (062)	562	1727
1914.06.01/05	Cg. I. d'ethnologie et d'ethnographie.	Neuchâtel.	572	260	935
1914.06.01/06	Cg. de la Soc. I. de musique (5 ^e).	Paris.	78	491	2441
1914.06.02/05	As. I. de philosophie juridique et économique (3 ^e).	Francfort-s/M.	34 (01)	134	1377
1914.06.04/05	Fn. I. des comités perm. d'expos.	3eme.	6 (064)		1991
1914.06.08	Cg. I. des ouvriers du textile.	3lackpool.	331.88:677		275
1914.06.08/10	Cf. I. des horaires.	Berne.	656.222.5		

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	Ann.
1914.06.08/10	Cg. I. de laiterie (6°).	Berne.	63.71	271	2295
1914.06.10/14	Cf. I. des Un. chrét. de jeunes filles	Stockholm.	267.8		969
1914.06.12/14	Cg. I. des Ass. de presse (16°).	Copenhague.	07	467	613
1914.06.14	Ass. G. de l'An, eutomologique I.	Francfort-s /M.	59.57		1983
1914.06.15/18	Cf. I. de la Fédér. abolitionniste.	Portsmouth.	176.5	545	859
1914.06.15/25	Cg. I. olympique.	Paris.	796	373	2453
1914.06.16/17	Cg. I. des filateurs de lin (5°).	Vienne.	677.11	581	2379
1914.06.18/20	Cf. Interparlem. du Commerce.	Bruxelles.	38:328		
1914.06.22/23	Cg. I. des Ass. de marchands de fer.	Berne.	38 : 669		
1914.06.23/30	Cg. I. d'agronomie tropicale (3°).	Londres.	63 (213)	168	2257
1914.06.24/07.01	Cg. I. des architectes et hygiénistes municipaux.	Lyon.	628	579	628
1914.06.29	An. des délégués de l'Un, des An. I.	Bruxelles.	oo (062)		493
1914.07	Cg. I. des étud. de l'Âm. du Sud.	Santiago.	378		1718
1914.07.15/22	Cg. I. des ingénieurs-conseils.	Berne.	62 (069)	578	
1914.07.20/22	Cg. I. de viticulture.	Lyon.	63.46		2281
1914.07.26/08.04	Cg. I. des Bons Templiers.	(Norvège.)	178		893
1914.07.27/31	Cg. I. d'électrologie et de radiologie médicales (7°).	Lyon.	615.84	573	2119
1914.07.30/08.02	Ass. des services hydrographiques.	Berne.	551.48		
1914.08	Cg. I. de renseignera, comm. (10°).	Barcelone.	38 (07)	564	173
1914.08.02/10	Cg. I. esperantiste (10°).	Paris.	4.0892	567	1803
1914.08.03/07	Cg. des aliénistes et neurologistes de langue française.	Luxembourg.	616.8	161	
1914.08.03/08	Cg. I. dentaire.	Londres.	617.6	576	2151
1914.08.03/08	Cg. I. vétérinaire (10°).	Londres.	619	577	2169
1914.08.07/10	Cf. I. des bains populaires et scolaires (2°).	Bruxelles.	613.41	568	
1914.08.10/15	Cg. I. d'ophtalmologie (12°).	St-Pétersbourg .	617.7		2122
1914.08.14	Cg. I. de la droguerie.	Bruxelles.	668		2353
1914.08.16/18	Cg. I. des ouvriers cordonniers.	Vienne.	331.88 : 685.311		1285
1914.08.19/21	Cf. Interparlementaire (19°).	Stockholm.	172.4		807
1914.08.20/22	Cg. I. des travailleurs du bois.	Vienne.	331.88:674	473	1255
1914.08.21/22	Cf. I. des femmes socialistes (3°).	Vienne	396 : 335	566	1102
1914.08.21/22	Cg. I. des inventeurs.	Lyon.	6.081	475	2001
1914.08.23/27	Cg. I. du bâtim et des trav.pub.(4°)	Berne.	69	264	2403
1914.08.23/28	Cg. I. socialiste (9°).	Vienne.	329.14	547	1089
1914.08.25/26	Cg. I. des ouvriers du bâtiment.	Vienne.	331.88:69	582	
1914.08.27/28	Cg. I. des ouvriers de fabrique.	Vienne.	331.88:62		1151
1914.08.29/09.06	Cg. I. des étudiants socialistes.	Vienne.	378 : 335		1902
1914.08.29/09.06	Cg. anarchiste I.	Londres.	335-8	549	

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	ib».
1914.08.30/09.02	Cg. I. des verriers.	Vienne.	331.88 :666		1221
1914.08.31/09.01	Cg. U. de la crémation (5°).	Malmö.	614.62	485	2075
1914.09	Cg. I. du christianisme social.	Bale.	3:284		
1914.09	Cg. I. pour les classes moyennes.	Hanovre.	321.91	471	1073
1914.09	As. I. de sismologie.	St-Pétersbourg .	341.29 : 551.22		479
1914.09	Cf. I. panaméricaine (5°).	Santiago.	341.1		163
1914.09.02 /06	Cf. I. de la Tuberculose (12°).	Berne.	616.995		2147
1914.09.03 /10	Ss. de l'An. I. de perfectionnement scientifique et médical.	Berne.	61 (07)	568	2015
1914.09.04/06	Ss. G. de l'Ordre neutre des Bons Templiers (3°).	Strasbourg.	178		901
1914.09.06/12	Cg. I. de neurologie, de psychiatrie et de psychologie.	Berne.	616.89	105	
1914.09.07/10	Cg. I. pour la protection de la propriété industrielle.	Berne.	341.5 : 347.77		525
1914.09.07/10	Cg. I. des tramways et des chemins de fer secondaires (18°).	Budapest.	625.6	269	2213
1914.09.07/12	Cf. I. de l'Ass. de droit inter. (29°).	La Haye.	341	551	1395
1914.09.07/12	Cf. I. d'éducation.	La Haye.	341.28.51		
1914.09.07/12	Cg. I. du caoutchouc.	Batavia.	63.347.3		2242
1914.09.09/11	Cg. I. du libre échange (3°).	Amsterdam.	337.1	55°	1375
1914.09.09/13	Cg. Eucharistique internat. (25°).	Lourdes.	265 3		703
1914.09.10	Cf. I. de l'Union postale univers.	Madrid.	341.28.16		343
1914.09.10/14	Cg. de l'Ass. littéraire et artistique (37°).	Leipzig.	347.78		847
1914.09.14/16	Cg. I. de la tuberculose.	Berne.	616.995		2147
1914.09.14/20	Cg. I. des techniciens des télégraphes et téléphones.	Berne.	351.817		1489
1914.09.15/17	As. I. pour la protection légale des travailleurs (8°).	Berne.	351.83	252	1493
1914.09.15/19	Cg. U. de la paix (21°).	Vienne.	172 4	468	839
1914.09.16/17	Cg. I. des assureurs maritimes.	La Haye.	368 2	557	
1914.09.19/20	Cf. sur la coopération des Ass. I. aux questions urbaines.	Lyon.	352	555	
1914.09.21	Ss. de l'Institut de Droit int. (29°).	Munich.	341		1389
1914.09.21/24	Cf. I. des assurances sociales.	Paris.	260 1	559	1597
1914.09.21/26	Cg. I. des maladies profess. (3°).	Vienne.	613.6	571	2059
1914.09.22/29	Cg. I. d'éducation familiale (4°).	Philadelphie.	371 398	229	1629
1914.09.24/28	Cg. I. bucco-dentaire.	Lyon.	617.6	487	
1914.09.26/28	Cg. I. des œuvres d'éducat. popul.	Leipzig.	37	478	1605
1914.10.05/10	Cg. I. des américanistes (19°).	Washington.	571 (73)		106

CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES

507

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	in.
1914.10.07/17	Cg. I. du Dry Farming.	Wichita(E. U.).	63.111		
1914.11.23/26	Cg. U. des hôteliers (3°).	Paris.	640.241		2309
1914.12	Cf. sanitaire panaméricaine (6°).	Montevideo.	341.27.7		299
1915	Cg. I. antialcoolique (15°).	(New Jersey.)	178		923
1915	Cg. I. pour la prot. des animaux.	Paris.	179.3		687
1915	Cg. I. de la libre pensée (16°).	Prague.	211		949
1915	Cg. I. du christianisme libéral (7°).	Tokyo.	284.95		1001
1915	Cg. de l'Institut I. de sociologie (9°).	Vienne.	3		1041
1915	Ss. de l'Institut I. de Statist. (15°).	Bruxelles.	31		1059
1915	Cf. I. de l'Union syndic. int. (8°).	San Francisco.	331.83		1123
1915	Cg. I. des ouvriers brasseurs (4°).	Munich.	331.88 : «68.4		1207
1915	Cf. I. télégraphique.	Paris.	341.28.17		363
1915	Cg. I. du suffrage des femmes (8°).	Berlin.	342.83		1415
1915	Cg. I. pénitentiaire (9°).	Londres.	343.8		837
1915	Cg. I. des sciences admin. (2°).	Madrid.	35	553	1403
1915	Cg. I. des gouttes de lait (4°).	Londres.	362.71		1565
1915	Cg. I. des actuaires (8°).	St-Petersbourg.	368	259	1589
1915	Rn. du Bureau de la Fn. I. des Instituteurs (10°).	Prague.	372	233	1675
1915	Cg. I. de l'enseign. primaire (3°).	Prague.	372		1673
1915	Cf. Interparlem. du commerce (2°).	Londres.	38 : 328		
1915	Cf. I. des agents commerciaux.	Budapest.	381.2		
1915	Cg. I. des chemins de fer (9°).	Berlin.	385		174
1915	Cg. I. de navigation (13°).	Stockholm.	386	364	1459
1915	Cg. I. de radiologie et d'électricité.	Munich.	537.531		1903
1915	Cg. I. d'anthr. et d'archéologie pré-historiques (15°).	Madrid.	571		1931
1915	Cg. U. des races (2°).	Paris.	572	156	1939
1915	Cg. I. ornithologique (6°).	Serajevo.	59.82		1987
1915	Cg. I. fédératif d'anatomie (3°).		611		2033
1915	Cn. I. des rech. sur le cerveau (3°).		611.82		2035
1915	Cg. I. de thalassothérapie (6°).	San Remo.	615.839.1		2117
1915	Cg. dentaire Panama-Pacifique.	San Francisco.	617.6		2151
1915	Cg. I. de laryngo-rhinologie (4°).	Copenhague.	617.8	364	2165
1915	Cg. I. des Ass. agricoles et de démographie rurale.	Paris.	63 (062)		2243
1915	Cg. I. d'agronomie coloniale.	Madrid.	63 (-5)		2257
1915	Cg. I. de l'épicerie.	San Francisco.	664.5		
1915	Cg. I. de la danse (3°).	Hambourg.	793.3		2449
1915.04	Cg. I. de pédologie (2°).	Madrid.	136.7		763
1915.05.22/29	Cg. I. de botanique (4°).	Londres.	58		1969

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	An n.
1915.05.30/06.05	Cg. I. de l'assistance (6°).	Londres.	36		1507
1915.06	Cg. de l' Ass. cathol. I. pour la protection de la jeune fille.	Fribourg.	362.86		157 9
1915.06	Cg. I. p' l'essai des matériaux (7°).	St-Péters bourg.	62.01	183	2177
1915.06	Cg. I. des mines, de la métall., de la mec. et de la géolog. appl.	Londres.	622		2203
1915.07.01/15	Cn. de la Fn. des étudiants (9°).	San Francisco.	378		1707
1915.08.01 /08	Cg. I. d'hygiène scolaire (5°).	Bruxelles.	371.7		1651
1915.08.08/14	Cg. I. de chimie appliquée (9°).	St-Pétersbourg.	661		2345
1915.08.15/20	Cg. I. des étudiants (<i>Corda Fratres</i>) (9°).	Montevideo.	378		1707
1915.08.27/09.05	Cg. I. dentaire.	San Francisco.	617.6		2151
1915.08.31/09.07	Cg. I. de philosophie (5°).	Londres.	1	251	659
1915.09	Cf. I. du bâtim. et des trav. publics	San Francisco.	69		2403
1915.09.06/11	Cn. I. électro-technique.	San Francisco.	621.3	163	2185
1915.09.13/18	Cg. I. des applicat. électriq. (3°).	San Francisco.	621.3		2193
1915.09.20/25	Cg. I. de l'art de l'ingénieur.	San Francisco.	62	266	
1916	Ss. de l'Ass. I. des Académies (8°).	Berlin.	061		739
1916	Cg. I. antialcoolique (16°).	San Francisco.	178		923
1916	Cg. I. des ouvriers métallurg. (8°).	Vienne.	331.88:669	371	1237
1916	Cf. I. des charpentiers.	(Allemagne.)	674.1		
1916	Cf. postale sud-américaine (2°).		341.28.16		349
1916	As. I. de l'Ass. des Écoles du dimanche.	Tokyo.	374.62		1691
1916	Cg. I. des mathématiciens.	Stockholm.	51		1861
1916	Un. I. p' les rech. solaires (6°).	Rome.	52.37	244	1877
1916	Cg. I. de zoologie (10°).	Budapest.	59		1973
1916	Cg. de l'Un. Végétarienne I. (5°).	(Allemagne ou France.)	613.261		2055
1916	Cg. I. des bains populaires (3°).	Bordeaux.	613.41		2074
1916	Cg. I. d'homéopathie (9°).	Berlin.	615.53		2104
1916	Cg. I. du froid (4°).	St-Pétersbourg .	612.55		2195
1916	Cg. I. de la route (4°).	Munich.	625.7		2215
1916	Cg. I. de sténographie (12°).	Alger.	653	169	2329
1916	Cg. I. des éditeurs (9°).	Paris.	655-4	262	2333
1916	Cg. I. de géographie (n°).	St-Pétersbourg .	91		252
1916	Rn. de la Cn. polaire I.	St-Pétersbourg .	91 (211)	176	2531
1916.05	Cg. I. d'assistance aux aliénés (5°)	Paris.	362.2		155
1916.09	Cg. I. de physiologie (10°).	Paris.	612	158	2041
1917	Cg. I. de la libre pensée (17°).	Lausanne.	211		949
1917	Cg. I. des ouvriers selliers (4°).	Copenhague.	331.88:685.1	95	1281

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	Ann.
1917	Cf. I. de radiotélégraphie.	Washington.	341.28.17		381
1917	Cf. M. des étudiants chrétiens.	Tien Tsien	378 : 284		172
1917	Ss. du Cg. I. de géologie (13°).	Bruxelles	55		1911
1917	Cg. I. contre la tuberculose.	Londres.	616.995		214
1917	Cf. I. contre la lèpre.	Serajevo.	616.998		2122
1917-08	Cg. I. des étudiants (<i>Corda Fratres</i>) (10°).	Zurich.	378		170 7
1918	Cg. I. des sciences historiques (4°).	St-Petersbourg .	9		2517
1919	Cg. I. de la libre pensée (18°).	Hambourg.	211		949
1920	World's Missionary Conférence.	Hambourg.	266		953

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Réunion de la Commission Centrale

29 Juin 1914

La Commission Centrale de l'Union des Associations Internationales, formée de délégués des associations affiliées, a tenu sa séance annuelle à Bruxelles, le 29 juin. Elle s'est occupée principalement des questions concernant le développement de l'Union. Voici un résumé de ses délibérations :

1. — Le rapport présenté à l'assemblée passe en revue les faits internationaux de l'année : action diplomatique et action des associations. Il dégage les progrès marquant dans la voie de l'organisation internationale, en particulier au point de vue des questions auxquelles l'Union a voué son activité.

En 1913, il s'est tenu, tant en Europe qu'en Amérique, 147 réunions internationales. Actuellement, 230 Associations Internationales permanentes sont affiliées à l'Union. Celle-ci voit grandir ainsi chaque jour son influence, car elle a mis à la base de son action la coopération et la coordination des efforts de tous les groupements internationaux.

2. — Les délégués ont approuvé les comptes et le budget. Celui-ci s'élève pour l'année prochaine à 87,500 francs, en dépenses et en recettes. Ces dernières proviennent des cotisations, des subventions et souscriptions aux publications. La dotation Carnegie et l'Union Interparlementaire accordent les plus forts subsides.

3. — La Commission a accepté l'invitation de tenir le prochain Congrès des Associations Internationales à San Francisco en 1915. à l'occasion de l'Exposition Universelle et des fêtes inaugurales du canal de Panama. Les Américains ont offert d'organiser dans les meilleures conditions possibles une prise de contact avec les forces

organisées non seulement de l'Amérique du Nord, mais aussi de l'Amérique du Sud, de l'Asie Orientale et de l'Australie (1).

4. — La Commission a arrêté les termes de la pétition à adresser à la Conférence de la Paix que les Gouvernements doivent réunir prochainement. Elle demande l'institution par les États d'un bureau chargé de recevoir les vœux et projets des Associations Internationales, en matière de législation et d'administration internationales, et de provoquer ensuite la réunion de conférences diplomatiques spéciales.

Aujourd'hui, de telles réunions ont lieu seulement à l'invitation de l'un ou de l'autre des Gouvernements. Mais ceux-ci ont d'abord à s'occuper de leurs propres intérêts. Ils craignent souvent d'aller au devant d'un échec, ou bien encore d'être soupçonnés d'avoir à retirer un avantage spécial des mesures à intervenir. Il s'ensuit qu'un grand nombre de questions d'un intérêt universel, et universellement reconnu, ne reçoivent pas de solution. En « impersonnalisant » l'initiative des invitations aux Gouvernements, on mettrait fin à une telle situation. Le Bureau à créer, sorte de greffe ou questure législative, serait chargé en outre d'enregistrer les adhésions et ratifications aux conventions, de les publier et de conserver les archives des conférences diplomatiques.

La pétition à la 3^e Conférence de la Paix attire l'attention sur l'importance des Associations Internationales comme facteurs de l'organisation internationale et demande à la Conférence de régler définitivement leur statut juridique.

5. — La Commission a entendu un rapport préliminaire sur l'organisation de la représentation au sein des Associations Internationales. Celles-ci tendent à agir de plus en plus comme de véritables parlements dans la sphère de leurs intérêts particuliers. Il devient nécessaire d'établir sur des bases rationnelles l'exercice du droit de vote, et de réserver à chaque pays représenté une part légitime et proportionnée d'influence. Les conclusions du rapport formulent certaines bases qu'il conviendrait de donner à la représentation. Elles ont été renvoyées à une commission spéciale qui saisira d'un projet l'un des prochains congrès.

6. — L'Office Central de l'Union a fait part des études et négociations qu'il a poursuivies pour l'édification à Bruxelles du Palais International demandé par le dernier congrès. Le Gouvernement

(1) Voir les notes en rapport sur cette question publiées dans la Revue, t. V, p. 177-192, 377-390 et réunies en une publication spéciale : *Les Congrès de 1915 à San Francisco. La troisième session du Congrès mondial des Associations Internationales* (Publication n° 81).

belge, sollicité, se déclare prêt à accorder le terrain dans un des beaux parcs de la capitale. On pourrait procéder par étapes et commencer immédiatement par la partie utilitaire de l'édifice en laissant pour plus tard la partie architecturale et décorative. Les ressources devraient être demandées aux subventions, au mécénat et à l'emprunt. Il résulte des avant-projets présentés, qu'il pourrait être fait face aux intérêts et à l'amortissement de celui-ci, si l'on réunissait l'adhésion de 40 associations payant un loyer de 400 à 800 francs, et 20 Gouvernements intervenant pour une location de 2,500 à 5,000 francs par an. Or, les associations ont besoin de locaux et les premières démarches officieuses, faites auprès de divers Gouvernements, permettent d'escompter de sympathiques adhésions.

La Commission appréciant le caractère pratique du projet, a chargé l'Office Central d'en poursuivre l'exécution en s'assurant les concours financiers nécessaires. Elle a adopté l'idée d'organiser à Bruxelles en 1916, une Exposition de la Vie Internationale, à l'occasion de laquelle seraient édifiés les bâtiments et réunies les collections permanentes destinées à développer celles qui existent actuellement au Musée International.

Les divers gouvernements seraient invités à y organiser une exposition permanente officielle de leur pays au point de vue scientifique, administratif, social et économique. IL s'inspireraient de ce qu'ils ont présenté dans diverses expositions universelles récentes et ceux d'entre eux qui participent à l'Exposition de San-Francisco seraient invités dès maintenant à préparer leurs sections avec la préoccupation de cette utilisation ultérieure.

Section des Associations Internationales à l'Exposition Internationale Urbaine de Lyon (1914)

Une Section des Associations Internationales a été organisée à l'Exposition Internationale urbaine de Lyon, par l'Union des Associations Internationales avec la coopération d'un grand nombre d'associations affiliées (1). Elle a deux buts :

Montrer en général les progrès de la vie internationale et l'état actuel de son organisation ;

(1) L'Exposition est installée dans le bâtiment n° 24.

Montrer en particulier les travaux des Associations Internationales dans les divers domaines qui intéressent la vie municipale.

L'Exposition est installée d'une manière autonome et ne dépend d'aucun commissariat national. C'est l'Union elle-même qui remplit les fonctions du Commissariat international, réalisant ainsi un des vœux exprimés par le Congrès mondial de 1913. (*Actes*, p. 1173, V.B.b.)

Les Associations suivantes y ont été représentées par des tableaux démonstratifs ou des publications :

- Alliance Coopérative Internationale. — Londres.
- Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Londres.
- Association Catholique Internationale des œuvres de Protection de la Jeune Fille. — Fribourg (Suisse).
- Association Générale des Hygiénistes et Techniciens municipaux. — Paris.
- Association Internationale de Comptabilité. — Bruxelles.
- Association Internationale des Congrès de Navigation. — Bruxelles.
- Association Internationale pour la Lutte contre le Chômage. — Gand.
- Association Internationale pour la Protection légale des Travailleurs. — Bale.
- Bureau des Fédérations Européennes de Gymnastique. — Anvers.
- Bureau International contre l'Alcoolisme. — Lausanne.
- Bureau International d'Ethnographie. — Bruxelles.
- Comité International des Congrès de l'Assistance publique et privée. — Paris.
- Bureau International permanent de la Paix. — Berne.
- Comité permanent des Congrès internationaux des Habitations à Bon Marché. — Bruxelles.
- Comité permanent international des Assurances sociales. — Paris.
- Congrès International d'Hygiène et de Démographie.
- Congrès International d'Hygiène alimentaire et d'Alimentation rationnelle de l'Homme. — Bruxelles.
- Congrès International des Sapeurs-Pompiers. — Amsterdam.
- Congrès International de Sauvetage. — Bruxelles.
- Commission Internationale des Congrès internationaux d'Éducation familiale. — Bruxelles.
- Commission Internationale permanente des Congrès Internationaux d'Éducation physique. — Bruxelles.
- Commission Internationale pour l'Étude de la question de l'unification des méthodes d'analyse des Denrées alimentaires. — Gand.
- Conférence Internationale des Ligues sociales d'Acheteurs. — Fribourg (Suisse).

- Congrès International d'Assainissement et de Salubrité de l'habitation. — Paris.
- Congrès Internationaux des Sciences administratives. — Bruxelles.
- Conseil International des Congrès Internationaux du Service d'incendie et des mesures préventives contre le feu. — Amsterdam.
- Faculté Internationale de Pédologie. — Bruxelles.
- Fédération abolitionniste internationale. — Genève.
- Fédération Internationale des Instituteurs. — Bruxelles.
- Fédération Internationale des Étudiants. — Budapest.
- Fédération Prohibitionniste Internationale. — Londres.
- Fédération Internationale des Associations d'Inventeurs et d'Artistes industriels. — Bruxelles.
- Fédération Internationale et Universelle des Sociétés de Crémation. — Bruxelles.
- Fédération Internationale des Bâtiments et des Travaux publics. — Bruxelles.
- Fédération Internationale pharmaceutique. — La Haye.
- Institut International de Bibliographie. — Bruxelles.
- Institut International pour la diffusion des Expériences sociales. — Paris.
- Commission Électrotechnique Internationale. — Londres.
- Ligue Internationale des Associations touristes. — Baarn.
- Office Central Espérantiste. — Paris.
- Office International du Travail à Domicile. — Bruxelles.
- Union Cycliste Internationale. — Paris.
- Union Internationale des Amies de la Jeune Fille. — Neuchâtel (Suisse).
- Union Internationale des Stations électriques. — Dresde.
- Union Internationale des Tramways et Chemins de fer d'intérêt local. — Bruxelles.
- Union Internationale des Villes. — Bruxelles.
- Union Internationale pour la Protection de l'Enfance du premier âge. — Bruxelles.

Le 20 septembre prochain aura lieu à Lyon une conférence internationale des villes, organisée par l'Union des Associations Internationales et par l'Union Internationale des Villes. Les organismes internationaux, dont les travaux intéressent la question municipale, sont spécialement invités à s'y faire représenter. Le programme de cette réunion a été publié plus haut, p. 555-557.

La Visualisation des résultats consignés dans les Publications des Associations Internationales

Comment présenter des tableaux démonstratifs dans les Expositions et dans le Musée International (1)

1. — Jusqu'ici, les Expositions et les Musées ont été surtout des Expositions et des Musées *d'objets* (échantillons des trois règnes de la nature, matières premières, produits, outillage, construction, œuvres d'art). — Actuellement, il y a lieu de les compléter par des Expositions et des Musées *d'idées* et de *faits*.

La présentation de publications sous vitrine fermée est tout à fait insuffisante. Insuffisante aussi, leur mise à la disposition des visiteurs sur des tables ou des rayons ouverts de bibliothèques.

2. — Le problème qui se pose est général. Il s'agit de trouver les *moyens de visualiser les résultats généraux consignés dans les ouvrages*.

La lecture de grosses publications exige un temps que seul les spécialistes peuvent lui consacrer. Pour retenir l'attention du grand nombre, il faut des moyens plus rapides et plus directs. Le tableau démonstratif est un de ces moyens. Il consiste à ramener l'exposé d'une idée à ses éléments essentiels et à présenter ceux-ci sous une forme visuelle et synoptique. Il est une première initiation pour le profane. Pour le spécialiste, il offre l'avantage d'un résumé et d'un rappel.

3. — En extrayant les éléments des publications mêmes, on opère, par une véritable transposition, la transformation des livres et des documents, qui de leur nature sont discursifs, lents et compacts, et l'on en fait des Exposés intuitifs, directs et rapides.

Pareille transformation a donné lieu à l'établissement d'une véritable méthode dont le Congrès Mondial de 1910 fut déjà saisi en sa Section de Documentation. (Voir *Actes*, p. 191) et qui depuis a reçu de larges applications au Musée International.

(1) Communication aux délégués des Associations Internationales, réunis le 18 mai 1914, pour décider de l'organisation d'une Section des Associations Internationales à l'Exposition internationale Urbaine de Lyon.

Les moyens dont on dispose pour établir les tableaux démonstratifs sont les suivants :

- a) La photographie (vue des objets) ;
- JJ Le diagramme (transformations de chiffres en figures) ;
- c) La carte (répartition dans l'espace d'un phénomène) ;
- d) Le schéma (représentation par des figures linéaires des concepts et des idées) ;
- e) Le dessin pictographique (représentation d'idées en images concrètes) ;
- f) Les textes mêmes, présentés, tantôt sous forme synoptique, tantôt sous forme de légende et de bref commentaire des illustrations, réduits dans les deux cas à leur expression la plus concise (style télégraphique et style des mentions indicatrices).

4. — En ce qui concerne les Associations Internationales, il y a tout avantage pour elles à entrer dans la nouvelle voie et à établir chacune une série de tableaux constituant une suite. A cet effet, il est désirable que ces tableaux soient « standardisés », c'est-à-dire qu'il leur soit donné un format uniforme et un arrangement extérieur similaire. Des types fondamentaux ont été arrêtés pour le Musée International. Leurs dimensions sont de deux sortes, soit en centimètres (21 1/2 X 27 1/2) et (64 X 67).

5. — Les sujets possibles de tableaux ont été énumérés dans l'introduction du catalogue du Musée International (Publ. n° 27a, P. 13).

Les uns sont relatifs à l'Association elle-même. Exemples :

- a) Organisation et services intéressés ;
- b) Programme des travaux ;
- c) Résolutions et vœux ;
- d) Historique de l'Association, etc.

Les autres sont relatifs aux questions dont s'occupe l'Association (une science, une entreprise, un service, la propagande pour une idée, etc.). Exemples :

- a) Définition du sujet, objet, programme, problèmes, ses relations avec les autres matières ;
- b) Classification de la matière (tableau synoptique) ;
- c) Historique du sujet : chronologie ;
- d) Sociétés et organismes, congrès, institutions officielles qui s'en occupent (représentés par le schéma de leur organisation, des photographies de congrès, emblèmes, devises, drapeaux, monogrammes, blasons) ;
- e) Autorités citées : appréciations d'auteurs ou de personnages connus, citations textuelles ;

f) Bibliographie de la matière : liste des principaux ouvrages à consulter ; liste des principales revues avec éventuellement fac-similés des pages-couvertures ;

g) Statistique de la matière (diagrammes) ;

h) Internationalisations acquises, recherchées ou possibles : législation et contrats internationaux, systèmes d'unités, terminologie, documentation, enseignement ;

i) Distribution géographique du sujet : cartogramme indiquant les pays où l'association exerce son activité, où elle a des représentants ; centre de diffusion de l'idée ;

j) Schémas fondamentaux du sujet : essai de représentation de l'idée par diagramme et figures ;

k) Photographies et images réelles des données fondamentales du sujet (si elles sont possibles) ;

l) Personnalités s'occupant du sujet : Portraits des fondateurs ou dirigeants, notices biographiques, groupes photographiques.

6. — L'effort des associations qui établissent un matériel d'exposition dans les conditions décrites ci-dessus est durable, car ce qui a servi une fois peut, avec des mises au point, être employé dans toutes les expositions similaires. Les tableaux une fois établis, il est facile aussi d'en obtenir par la photographie des fac-similés sous forme de clichés d'impressions. Ils forment ainsi matière à illustrer les publications des associations elles-mêmes.

Enfin, il a été proposé que l'Union prenne elle-même quelque jour l'initiative de publier un « Atlas des Associations Internationales », dans lequel seraient reproduits, dans un ordre classé, *les clichés* de leurs tableaux que les associations auraient fait établir.

Tables du Tome V

DE LA

VIE INTERNATIONALE

I. Table des matières par fascicule. — II. Table systématique des matières (classification décimale). — III. Table alphabétique des noms cités. — IV. Table alphabétique cumulative des matières.

I. — Table des matières par fascicule.

SOMMAIRE DU FASCICULE 20 :

PROF. SILVANUS P. THOMPSON. — Le But et l'Œuvre de la Commission Électrotechnique Internationale.....	5
PAUL DESCOMBES. — L'Utilité Internationale des Forêts.....	27
NOTICES : Les Sociétés de la Croix-Rouge dans les différentes nations ; — La Fédération Internationale des Étudiants « Corda Fratres » ; — Observation systématique internationale des Petites planètes ; — Le Tunnel sous la Manche.....	59
FAITS ET DOCUMENTS : Les Prix Nobel ; — Religion Universelle ; — Superficie et Population des États de l'Amérique latine ; — Population cosmopolite du Canada ; — Mouvement nationaliste en Arabie ; — Syndicalisme et Internationalisme ; — Accroissement des Budgets des États ; — Dépenses navales des Grandes Puissances ; — Action économique des États-Unis en Amérique latine ; — Production mondiale de l'acier brut ; — Production mondiale du minerai de fer ; — Production mondiale de la fonte ; — Syndicats des Producteurs dans l'exploitation minière ; —	

Syndicat international du zinc; — Timbre international de douane; — Exposition permanente d'échantillons de produits européens à New-York ; — Commerce extérieur de l'Italie en 1912 ; — Commerce extérieur de la Bolivie ; — Exportation du charbon anglais ; — Exportation de fraises de France en Allemagne ; — Poids brut, Poids net et Tare dans le Commerce international des Rubans. ; — Statistique des boîtes aux lettres dans les différents pays ; — Nomenclature zoologique ; — Incendies dans les Expositions Universelles ; — Souscription internationale pour le Laboratoire cryogène de Leyde ; — Culture du Blé dans le Monde ; — Statistique radiotélégraphique comparée ; — Statistique des Sinistres maritimes ; — Grandes routes aériennes mondiales ; — Statistique internationale des broches de l'industrie cotonnière ; — Concours international pour la construction d'un Palais de Justice à Monaco ; — Concours international pour la sécurité en aéroplane ; — Records mondiaux d'aviation ; — Unification internationale de la Cartographie..... 91

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Comité « Pour mieux se connaître » ; — Internationale Vereinigung für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie ; — Locomotion aérienne ; — Câbles sous-marins ; — Poids et Mesures ; — Protection légale des Travailleurs ; — Protection de la Nature ; — Réglementation douanière ; — Traite des Enfants ; — Surveillance des ports et paquebots ; — Femmes ; — Philosophie mathématique ; — Enseignement mathématique ; — Races ; — Biologie ; — Histoire de la médecine ; — Physiologie ; — Unification des mesures sanitaires concernant les denrées périssables frigorifiées ; — Aliénistes et Neurologistes de langue française ; — Neurologie et Psychiatrie ; — Chirurgie ; — Électrotechnique ; — Froid ; — Agronomie coloniale et tropicale ; — Sténographie ; — Télégraphie sans fil ; — Sciences comptables ; — Pétrole ; — Bijoutiers, Horlogers et Orfèvres détaillants ; — Clubs motocyclistes ; — Commission polaire..... 133

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES..... 177

CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES (en annexe).

SOMMAIRE DU FASCICULE 21 :

ROBERT PILOTY. — Diplomatie et Anarchie..... 193

NOTICES : Le Bureau International des Fédérations d'Instituteurs •
— Le Canal de Suez..... 305

FAITS ET DOCUMENTS : Encaisse métallique et circulation fiduciaire des Banques d'émission européennes ; — Caractère international des Émissions faites en Belgique ; — Réformes à réaliser dans le trafic postal international ; — Législation internationale contre la Corruption en matière commerciale ; — Commerce international de la Suède en 1912 ; — Télégrammes différés ; — Chemin de fer transmongolien ; — Progrès du système métrique ; — Prix international de Microbiologie ; — Enquête internationale sur l'ozène ; — Concurrence électrique internationale ; — Cherté de la vie ; — Statistique internationale des Livres et des Périodiques ; — Prix internationaux d'aviation ; — Le Rallye international de Monaco ; — Concours internationaux d'aviation ; — Records mondiaux en aéroplane..... 227

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Philosophie ; — Ordre de l'Étoile d'Orient ; — Travailleurs ; — Enfance du premier âge ; — Actuaires ; — Ethnologie et Ethnographie ; — Ethnologie religieuse ; — Maladies professionnelles ; — Pharmacie ; — Thalassothérapie ; — Ingénieurs ; — Unification des pas-de-vis des tuyaux ; — Tramways et chemins de fer d'intérêt local ; — Laiterie ; — Chimie appliquée ; — Pétrole..... 251

EXPOSITIONS INTERNATIONALES 277

SOMMAIRE : *Expositions universelles*. — Nottingham (1914).

Expositions spéciales. — Coloniale, à Semarang (1914) ; à Marseille (1914) ; — Baltique, à Malmö (1914) ; — Caoutchouc, à Londres (1914) ; — Horticulture, à Saint-Petersbourg (1914) ; — Photographie, à Londres (1914) ; — Tourisme, à Londres (1914).

Expositions connexes. — Agriculture tropicale, à Londres (1914) ; — Caoutchouc, à Batavia (1914) ; — Droguerie, à Bruxelles (1914).

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES 283

CHRONIQUE INTERNATIONALE.

CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES (en annexe).

SOMMAIRE DU FASCICULE 22 :

MARCEL LAURENT. — Les Grandes Agences Internationales d'Informations. 291

NOTICES : Enquête internationale sur l'Accession des Femmes à certaines professions libérales ; — La Fédération Pharmaceutique Internationale, son but, ses aspirations..... 303

FAITS ET DOCUMENTS : Valeur commerciale des habitants de l'Europe ; — Population des principaux États du monde ; — Statistique comparée des mariages en Europe ; — Puissance coloniale des différents pays ; — Migrations ouvrières et le chômage ; — Production mondiale de la soie ; — Production et consommation mondiales du charbon ; — Entente internationale des lignes de navigation maritime ; — Arbitrage international en matière commerciale ; — Statistique internationale des fonctionnaires ; — Étudiants étrangers dans les universités américaines ; — Commerce extérieur de la Chine ; — Importation des produits de basse-cour en Allemagne ; — Exportations belges de verre ; — Rôle international de la langue française ; — Terminologie des machines ; — Le tour du monde par la télégraphie sans fil ; — Vitesse comparée des trains dans les différents pays ; — Enquête internationale sur les conditions les plus favorables à la conservation des denrées périssables ; — De Saint-Petersbourg à Pékin en aéroplane.....	319
ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Bureau international de la Paix ; — Fédération abolitionniste ; — Boissons spiritueuses ; — Bureau socialiste international ; — Enseignement ménager ; — Chambres de commerce ; — Conseil international des Femmes ; — Étude du cancer ; — Tuberculose ; — Chirurgie du cœur ; — Sciences orthodontologiques ; — Oto-Rhino-Laryngologie ; — Agriculture ; — Fermières ; — Fabricants de cêruse ; — Olympique ; — Automobile-Clubs.....	349
UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES.....	379
CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES (en annexe).	

SOMMAIRE DU FASCICULE 23 :

GEORGE SARTON. — L'Organisation scientifique du Journalisme....	391
NOTICES : Le Mouvement Syndical International en 1912.....	429
FAITS ET DOCUMENTS : Vie Belge à l'étranger ; — Portefeuille international d'un grand établissement financier ; — Production et consommation mondiales des engrais chimiques ; — Production internationale de la Bière ; — Production internationale de l'Alcool ; — Commerce extérieur des États-Unis d'Amérique ; — Importation des vins en Angleterre en 1913 ; — Conseillers du commerce extérieur en Roumanie ; — Statistique des voyageurs d'Europe en Amérique ; — Tarif international pour le transport	

du pétrole ; — Concurrence de l'Allemagne, des États-Unis et de la Grande-Bretagne dans l'Industrie métallurgique ; — Rôle mondial du Coton ; — Traversée de l'Atlantique en aéroplane.... 445

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Presse ; — Pédologie ; — Paix ;
 — Boissons alcooliques ; — Classes moyennes urbaines et rurales ;
 — Ouvriers du Bois ; — Artistes industriels ; — Association artistique et littéraire ; — Éducation populaire ; — Instituteurs ; — Ethnologie et Ethnographie ; — Crémation ; — Psychologie et Psychothérapie ; — Hygiène bucco-dentaire ; — Physiothérapie ;
 — Filateurs et Manufacturiers de Coton ; — Riziculture ; — Musique..... 467

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. 493

CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES (en annexe).

SOMMAIRE DU FASCICULE 24 :

GASTON MOCH. — La Monnaie Internationale..... 503

NOTICES : La Doctrine de Monroe..... 523

FAITS ET DOCUMENTS : Détenteurs de fonds publics ; — Production et consommation mondiales de la soie ; — Organisation internationale des Assureurs maritimes ; — Étudiants étrangers en Allemagne ; — Société allemande pour le commerce universel ; — Commerce international du Poisson frigorifié ; — Voyageurs de commerce étrangers en Suisse ; — Commerce international de l'Union Sud-Africaine ; — Voyageurs d'Europe en Amérique ; — Fondation internationale Henri Poincaré..... 535

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Fédération abolitionniste ; — Conférence antialcoolique ; — Comité permanent interparlementaire franco-allemand ; — Socialiste ; — Anarchiste ; — Libre-Échange ; — Droit international ; — Poids et Mesures ; — Sciences administratives ; — Questions urbaines ; — Assureurs maritimes ; — Assurances sociales ; — Chambres de Commerce ; — Commerce mondial ; — Expansion commerciale ; — Femmes socialistes ; — Espéranto ; — Phonétique expérimentale ; — Perfectionnement scientifique et médical ; — Bains populaires et scolaires ; — Maladies professionnelles ; — Électrologie et Radiologie médicales ; — Tuberculose ; — Aliénistes et neurologistes de langue française ; — Dentaire ; — Médecins-Vétérinaires ; — Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts ; — Hygiénistes et

Techniciens municipaux; — Filateurs de Lin et d'Étoupe; — Manufacturiers et Filateurs de Coton ; — Bâtiment et Travaux publics.....	545
CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES	583
UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES	591
TABLES DU TOME V DE LA VIE INTERNATIONALE :	
I Table des matières par fascicule	599
II Table systématique des matières (classification décimale).....	605
III Table alphabétique des noms cités	608
IV » » cumulative des matières.....	615
ERRATA	637
CHRONIQUE INTERNATIONALE.	

II. — Table systématique des matières.

(Classification décimale.)

00 (062).....	177, 283, 379, 493	332.43.....	503
07(04).....	391	332.63.....	449
07 (063) «1914» (oo)	467	332.63(493:oo).....	228
07.016(00).....	285	336 (oo).....	100
079.1 (oo).....	91	336(4-9)71.....	100
1 (063) «1915» (oo).....	251	336.3(493:oo)	535
136.7 (072) (oo).....	467	337.1 (063) «1914» (oo).....	550
149(062) (oo).....	252	338 (73:8).....	101
172.4(062) (oo)	349	338 : 622.33 (oo) + 339 :	
172.4 (063)« 1914 » (oo).....	468	622.33(00).....	329
176.5(062)« 1914 » (oo).....	545	338 : 63.167 (oo) + 339 :	
176.5 (063)« 1913 » (oo)	350	668.6(oo).....	450
178 (062)« 1913 » (oo).....	351	338:63.78(oo).....	327, 536
178 (062)« 1914 » (oo).....	470	338:663.4(oo).....	452
178 (063)« 1913 » (oo).....	546	338:663.5(oo).....	453
2 (oo).....	93	338:669.1(oo).....	103
312(4-9).....	321	338:669.15(oo).....	103
312(8).....	95	338:669.163(oo).....	104
312.3(4).....	324	338.08(4).....	319
312.91(71).....	96	338.8(oo).....	104
321.91 (063) «1914» (oo).....	471	338.8:656.61(oo).....	330
323.1 (= 927).....	97	338.8:669.5(oo).....	109
325 (064) (oo).....	277, 278	34 (01)] (063)« 1914 » (oo)...	134
325 (4-9).....	324	341 (063) «1914» (oo).....	551
327 (43:44).....	546	341.226 (063)« 1913 » (oo)...	135
327 (43:44)] (062) «1913»..	133	341.233(7 + 8).....	523
327.3(493:oo).....	445	341.27.151.4.029(00).....	no
329.14(062) (oo).....	352	341.28.16(00).....	232
329.14(063)« 1914 » (oo).....	547	341.28.17 (26)] (061) «1913»	
331.6:325(oo).....	326	(oo).....	136
331.88.....	97, 429	341.28.245.91 (061) (oo).....	552
331.88-674(063) «1914 »(os) 473		341.28.245.91 (061) «1913»	
332.13(4).....	227	(oo).....	137

341.28.3 (061) «1913» (oo)..	141	384.1 (oo).....	237
341.28.532 (061) «1913» (oo)	144	385 (51.7).....	239
341.7(04).....	193	386.2(62).....	214
347.717 (oo).....	235	387.5 (4:7).....	458,544
347.78 (062) «1913» (oo)....	475	396(062) (oo).....	359
347.918(05).....	331	396 (063)« 1914 »(oo).....	150
35 (063)« 1915 »(oo).....	553	396: 335] (063) «1914» (oo)..	566
35.08:31(00).....	333	396.5: 331.713 (4-9)(079.5)	303
351.715.1 (063) «1913» (oo)..	145	4.089.2 (063)« 1914»(oo)....	567
351.83(062) «1914» (oo)....	252	41 (062) (oo).....	567
352 (062) «1914» (oo).....	555	44 (oo).....	341
362.191 (062) (oo).....	59	51 (01)] (063) «1914» (oo)....	151
362.71 (062) «1914» (oo)....	254	51 (07)] (063) «1914» (oo)....	152
362.74(062) (oo).....	149	52.344(oo).....	80
362.86:387.5(062) (oo)....	150	531.7(oo).....	241
368 (063) «1915» (oo).....	259	572 (063) « 1914 » (oo)....	260, 485
368.2 (062) (oo).....	537	572 (063)« 1915 »(oo).....	156
368.2 (063)« 1914 »(oo)....	557	572:2] (063)« 1913 »(oo)....	261
368.4 (063)« 1913 »(oo)....	559	577(062) (oo).....	157
37 (063) «1914» (oo).....	478	59(014) (oo).....	118
372(062) (oo).....	204	6(064) (oo).....	278
372 (062)« 1914 »(oo).....	484	6.064(oo).....	277
376.3 (063)« 1913 »(oo)....	353	6.064(oo): 614.84.....	118
378(oo: 43).....	538	6.081 (063) «1914» (oo)....	475
378 (oo: 73).....	334	61 (07)] (063) «1914» (oo)....	568
378(062) (oo).....	75	61 (079.1) (oo).....	343
38(062) (43: oo).....	539	61 (09)] (062) (oo).....	157
38 (063) « 1914 » (oo)....	359, 562	612 (063)« 1913 » (oo)....	158
38(064) (4: 73).....	111	613.6 (063) « 1914 »(oo)..	263,571
38 (064.5) (oo).....	564	614.319(063) (oo).....	159
38(07)] (063) «1914» (oo)....	564	614.62 (063) «1914» (oo)....	485
38:63.92(00).....	540	615(062) (oo).....	312
381.27(oo:494).....	542	615 (063)« 1913 » (oo).....	263
382(45).....	112	615.83(44) (063) « 1914 »...	487
382 (485).....	236	615.839.1 (063) «1914» (oo)..	265
382(51:oo).....	335	615.849 (063)« 1914 »(oo)....	573
382(68:oo).....	543	616.022(079.1) (oo).....	241
382(73:oo).....	454	616.21.0023(079.5) (oo)....	242
382(84).....	114	616.8(063) (=4).....	161
382:622.33(42:oo).....	115	616.8 (063) « 1914 » (43.59)..	575
382:63.513.5(44:43)....		616.89 (063) « 1913 » (oo)..	161, 486
		616.994.6 (063)« 1913 »(oo)..	360
116		616.995 (063)« 1913 »(oo)....	361
382:63.65(oo:43).....	338	616.995 (063)« 1914 »(oo)....	575
382:663.2(oo:42).....	456	617(063) «1914 »(oo).....	163
382:666(493:oo).....	339	617.542 (063) «1914»(os)....	363
382:677.754(oo).....	116	617.6(062) (4).....	363
382.2(498:oo).....	436		
383.4:31(oo).....	117		

617.6 (063) « 1914 > » (oo)...	487, 576	656.61-28:31(00).....	122
617.8(063) (oo).....	364	656.7.02 (oo).....	125
619(063)« 1914 » (oo).....	577	657 (063) « 1913 » (oo).....	172
62 (063) « 1915 » (oo).....	266	66 (063)« 1912 » (oo).....	271
62 (069)] (063) «1914» (oo)..	578	661.851.7 (063)« 1914 »(oo)..	373
621.3(014) (oo).....	343	664.816(079.5) (oo).....	346
621.3(062) (oo).....	5,163	665.5 (062) (oo).....	173
621.3:38(oo).....	243	665.5(072) (oo).....	272
621.55(063)«1913»(oo)....	165	668 (064) (oo).....	281
621.55(072) (oo).....	119	669(42:43:73).....	459
621.881 (062) «1913» (oo)...	267	677.1 (062) «1914» (oo).....	581
625.13 (261.2).....	85	677.2 (063) «1913» (os).....	488
625.6 (063)« 1914 » (oo).....	269	677.2 (063) «1914» (oo).....	581
628 (063)« 1914 » (oo).....	579	677.2:31(oo).....	126
63 (063) « 1913 » (oo).....	365	677.21(os).....	460
63 (069)] (063) « 1913 » (oo)..	367	681.11 (063) «1913» (oo)....	174
63(213)] (063) «1914» (oo)..	168	69(063) «1914» (oo).....	582
63(213)] (064) (oo).....	281	725.15 (079) (oo).....	126
63.311 (oo).....	120	77(064) (oo).....	279
63.316 (063) a 1914 »(oo)....	490	78 (063) « 1914 » (oo).....	491
63.347.3(064) (oo).....	278, 281	796 (063)« 1914 »(oo).....	373
63.49(oo).....	27	796.51 (064) (oo).....	280
63.5(064) (oo).....	279	796.7 (062) (oo).....	377
63.71 (063) «1914» (oo).....	271	796.71 (062) «1913» (oo)....	175
647.1.....	244	797.5(079) (oo).....	127
653 (063)« 1913 » (oo).....	169	797.5(41:51).....	347
654.25(oo).....	344	797.5:261.....	463
654.25(062) (oo).....	170	797.56(079.1) (oo).....	127
654.25:31(00).....	120	797.57 (079.1) (oo).....	248, 249, 250
655:31(00).....	245	91 (211)] (062)« 1913 » (oo)..	176
656.222.1.....	345	912(oo).....	132
656.235:665.5(00).....	458	92 (P).....	544

III. — Table alphabétique des noms cités.

A	Aubert (E.), 471.	Beke (E.), 152.	Bouquet de la
Aguilera (Jo-	Ayrton, 11.	Belgrand, 35.	Grye, 30.
quin), 565.	B	Beljowski, 81.	Bourgeois (Léon),
Albanèse, 580.	Babinet, 32, 33.	Bellaud, 36.	206, 362, 559.
Albert de Monaco	Babson, 319.	Bénardeau, 42.	Bournique (P.M.),
(prince), 265.	Bacon, 530.	Benoît, 138, 139.	130.
Alimanisteon	Baeyer (A.), 92.	Bergamin (Fran-	Bourquelot (Emi-
(M ^{me}), 308.	Bajer (Fréd.), 92.	cisco), 565.	le), 265.
Allison (sir Archi-	Baldemero Ar-	Berryer, 162.	Boutan, 580.
bald), 88.	genté, 565.	Bertrand (An-	Boutroux (Emile),
AU var Gullstrand ,	Balfour (Arthur),	drien), 338.	152.
92.	13, 19.	Besada, 553.	Bouty, 138.
Alomar (Gabriel),	Ballester (Rafaël),	Biaggi (C.), 567.	Brady (Francis),
565.	564.	Bibesco (prince),	86.
Alphonse XIII	Ballin, 539.	248.	Brands (Ber-
(roi), 490, 553.	Barr, 177.	Bier (H.), 128,	nhard), 134.
Alsor, 529.	Barrault (Alexis),	130.	Braun (F. K.), 92.
Altamira (Rafaël) ,	216.	Bilcasco (M ^{le}	Bright (Charles),
564.	Barrault (Emile),	Sarmise), 308.	9.
Angell (Norman),	216.	Bingham (Hiram),	Bronson Rey-
79.	Barret (John), 78.	528.	nolds, 545.
Arago, 32, 465.	Barton (Clara), 68.	Bisschop, 359.	Brunetta d'Us-
Arcelin, 574.	Baudin (Pierre),	B j ö r n s t e r n e	seaux (comte),
Amaud (Emile),	27.	Björnson, 92.	376.
468.	Bauer (O.), 352.	Blake(A.H.),	Brunswick, 21, 23
Arnoldson, 92.	Bäumer (Gertrud)	280.	Bryan, 78, 165,
Arnould, 44.	480.	Blériot, 463.	534.
Arrhénius (S. A.),	Bayet, 206.	Bollack (Léon),	Büchner (Ed.), 92.
92.	Béard (Ch.), 527.	518.	Budde (Emile), 19,
Ascoli, 23.	Bebb (M ^{le}), 307.	Bonaparte (prin-	20, 21, 22, 23.
Asensio Bourgon	Becquerel (A. H.),	ce), 375.	Buisson, 480,
(Ramón), 565.	91.	Bonnier, 126, 249.	B u i s s o n (Fer-
Asquith, 85.	Beermaert (Aug.),	Bordet, 574.	nand), 138.
Asser (T. M. C.),	92.	Bordet (Jules),	Bull (John), 459.
92.		241.	Bumm, 362.
		Boucherot, 20, 21,	Burelle, 580.
		23.	

Buschner, 150.	Cohn (Fritz), 84.	de Camps (marquis), 42, 564.	Demburg (Bernhard), 134.
Busson (G.), 129.	Cooreman, 471, 553.	de Coubertin (baronne), 374, 376.	Deroye, 44.
Buylla (Adolfo A.), 564.	Corominas (Pedro), 565.	de Doudeauville (duc), 375.	Deruelle, 580.
G	Costelloe (M ^{lle}), 307.	de Doudeauville (duchesse), 375.	de Saussure, 505, 515.
Calmette, 241.	Coulonjou, 161.	de Gamond (Thomé), 85.	de Schoen (baronne), 376.
Cal vêt (Eduardo), 564.	Courier (P.-L.), 287.	de Girardin (Emile), 287.	Descombes (Paul) 27, 42, 56.
Canon - Legrand, 562.	Cnudde, 206, 484.	de Haan (J.), 158.	Desmoulins (Camille), 287.
Cantegril, 36.	Cremer (Randal W.), 92.	de Humboldt, 32.	d'Estournelles de Constant, 92.
Capparoni, 158.	Crocker (Francis B.), 15, 19.	Dekker (J.), 264.	de Torre-Velez (comte), 555.
Carducci (G.), 92.	Crompton (colonel R. E.), 16, 17, 22.	de la Hault (Adhémar), 249.	Deutschel à Meurthe, 492.
Carey Foster, 9, 11.	Cubillo (général Leandro) 564.	Delaisi (Francis), 417.	de Vilmorin (Maurice), 42.
Caristie Martel (M ^{me}), 375.	Curie (Marie) 91, 92.	de Lanier, 373.	Devoto (L.), 571.
Carozzi (L.), 571.	Curie (P.), 91.	de Lanier (M ^{me}), 358.	Diez Canedo (Enrique), 565.
Carrel (Alexis), 92, 363.	D	Delassasseigne, 41	Disraeli, 76.
Carton de Wiart 162.	Dalén (Gustaf), 92.	Delmas, 161.	Dole (Charles F.), 528.
Cascón (José), 564.	Dalgas, 47.	de Lesseps, 216, 217.	d'Oliveira Lima, 524.
Cattell (W. A.), 266.	d'Arsonval, 265.	del Villar (Emilio H.), 565.	Donald (Robert), 424.
Cézanne, 37.	Dato, 554.	de Meuron (A.), 545.	Doumer, 574.
Chalamel, 45.	Daubrée, 41, 42.	de Moltke (comte) 89.	Douwes Dekker (M ^{lle}), 470.
Chalumeau, 579.	Daucourt (Pierre), 125.	de Nicolay, 44.	Drago, 523.
Chamberlain, 9.	David, 580.	Denker, 364.	Dronkel, 135.
Champel, 129, 130, 131.	Dawson (W. C.), 545.	de Noailles (duc), 375.	du Bois Reymond, 10.
Chanoz, 574.	de Albuquerque (José M.), 564.	de Noailles (duchesse), 375.	Ducommun (Elie), 92.
Chappe, 289.	de Baillehache (R.), 5, 12.	Denucé, 176.	Duddell (W.), 16.
Chevalier (Michel), 85.	de Beaucaire (Cte Horric), 47.	de Perrodil, 34.	Dumas (A.), 464.
Cierva, 554.	de Bertier (comte Christian), 375	de Pilares (marquis), 554.	Dumont, 149.
Clark (Latimer), 8, 9.	de Bertier de Sauvigny (comtesse), 374.	de Pognac (marquis), 376.	Dunant (Henry), 61, 92.
Claude (Georges), 119, 138.		de Polignac (princesse), 492.	Du Pasquier (A.), 485.
Clausius, 10			
Claxton (E.), 78.			
Clémentel, 43.			
Clerk-Maxwell, 9.			
Codorniu, 554.			

Du Pasquier (M ^{me}), 485.	Folch y Torres (J.), 565.	Glandaz (Albert), 375.	H
Durand (W. F.), 266.	Follenfant, 72.	Glandaz (M ^{me}), 375.	Haase, 352.
Durand - Claye (M ^{me}), 579.	Forrer, 144.	Glazebrook, 11, 16, 17, 19.	Haiford (J.), 254.
Durig (Arnold), 571.	Fourny, 128, 130, 131, 250.	Gilbert (G.), 571.	Hamburger, 158.
du Teil (baron), 471.	France (Anatole), 402.	Gobât (Alb.), 92, 350.	Hansen (Emile Chr.), 241.
Dyroff (Adolf), 134.	Frangois, 132.	Gobin, 505.	Harford, 471.
	Frantz, 132.	Gobioni, 128.	Harris (J. W.), 375.
	Frédéricq (Henri), 158.	Goblet d'Alviella, 93, 94.	Hauptman (Gerhart), 92.
	Frédéricq (Léon), 158.	Goffky, 241.	Havas (Charles), 288, 289, 291.
E	Fried (Alfred H.), 92, 196, 197, 421, 422.	Goldscheid (Rudolf), 135, 469.	Heath (Carl), 468.
Echegaray (J.), 92.	Friedrich (J. K. Julius), 134.	Goldschmidt (Robert), 170, 171, 172.	Hehn (J.), 262.
Ehrlich (P.), 92.	Fuster (Ed.), 559, 560.	Golgi (C.), 92.	Henri des Pays-Bas (prince), 263.
Elorrieta, 553.	G	Gómez Moreno (Manuel), 565.	Hérault, 107.
Empain (baron), 249.	Garaix, 250.	Gonnessiat, 81.	Herbais de Thun, 579.
Enfantin, 216.	Garcia Calderon (F.), 527.	Gonser (I.), 470.	Hering (Carl), 8.
Enriques (Paul), 157.	Garcia Parreno, 554.	Gouault (E.), 161.	Herriot, 579.
Ermann, 134.	Garros (R.), 463.	Govi (signor), 10.	Heyse (Paul), 92.
Escalas (Félix), 565.	Gascon (José), 564.	Gradenigo (G.), 567.	Hofman (J. J.), 263, 318.
Eucken (R.), 92.	Gavey (sir John), 19.	Graell (Guillermo), 565.	Hospitalier, 20.
F	Gauss, 9.	Grassi - koenen (Marie), 151.	Huffel, 44.
Fabre (L. A.), 54.	Georg, 233.	Gresham, 509, 510, 511.	Hultqvist, 374.
Fabry, 138.	George V (roi), 576.	Grignard (Fr.), 92.	I
Faller, 131.	Gerard (Eric), 10, 20, 21.	Griset (Jules), 374.	Ingram (M ^{lle}), 306, 307.
Falta, 574.	Gervais (A.), 100.	Grosch (G.), 469.	Innés, 81.
Faye, 36.	Gilbert, 128, 130.	Grylls Adams, 9.	J
Fehr, 156.	Gimbert, 266.	Guillaume, 21, 139, 241, 553.	Jacobi, 7.
Filassier, 470.	Girod-Gened, 32.	Guillaux, 128, 130.	Jäderin, 139.
Finot (Jean), 79.	Girona (Ignacio), 564.	Guyot (Charles), 41, 42.	Janet (Paul), 23.
Finsen (N. R.), 92.		Guyot (Yves), 351, 545.	Janior, 347.
Fischer (H. E.), 92.			Jaurès, 352.
Fleeming Jenkin, 9.			Javelle, 82, 83.
Foerster (F. W.) 480.			Jeandel, 36.
			Jensen, 241.

Johanssen, 139.	Laloy (E.), 341.	Lino Vaccari, 43.	Me Laren (M ^{lle}
Jordan (David Starr), 496.	Landouzy, 362, 487.	Lippmann(C.),92.	Evelyn), 306.
Joule, 10.	Langer (Bruno), 250.	Lorentz (H. A.), 91.	Mc Master (J. B.), 527.
Juppont, 166.	Langlois, 571.	Louis (Paul), 97.	Mead (Edwin), 78.
Justo, 352.	Laquer, 470.	Lumière (A.), 574.	Mélard, 28, 41.
K	Laqueur (E.), 158	Luque (lieutenant général), 554.	Mélida (J. Ramón), 565.
Kamerlingh Onnes (H.), 92, 119, 166.	Larsen (Absalon), 21, 23.	M	Méline (Jules), 365 366.
Kasson (John A.), 527.	Lasson (Adolf), 134.	Mac Donald, 352.	Mendelli (P.), 129, 130, 131.
Katz (Edwin), 134.	Latzarus (Louis), 410, 411.	Macmillan (M ^{lle} Chrystal), 306.	Merlin, 546.
Kaulbars (général), 347.	Laurent (Marcel), 285.	Madelin, 29, 40, 44.	Metcalf, 81.
Kaye Graye (R.), 16.	Laveran (Ch.), 92.	M a e t e r l i n c k (Maurice), 92.	Metchnikoff (E.), 92.
Keir Hardie, 352.	Lebon (Emest), 544	Mailloux (C. O.), 19, 20.	Meumann, 480.
Kelvin (lord), 7, 9, 10, 11, 17, 19, 20, 21.	Leclerc (Max), 359	Maluqueur, 554.	Mez (John), 80.
Kennely, 20.	Le Duc, 166.	Mannes (Maxwell S.), III..	Michelson (A. A.), 92, 138, 553.
Kipling (R.), 92.	Legagneux (G.), 128, 129, 130.	March (Lucien), 333.	Milioukoff, 468.
Koch (R.), 92.	Legten, 429, 431, 442.	Marchis, 166.	Millaud, 287.
Kocher (T.), 92.	Legrand, 75.	Marcial Martinez, 529, 530.	Miller (W.), 23.
Kohler (Josef), 134.	Legros (A.), 23.	Marconi (G.), 92.	Mistral (Frédéric), 92.
Koppers, 261.	le Maistre, 24.	Margaine, 44, 104.	Moch (Gaston), 503.
Korfi (baron S. A.), 468.	Lenard (Ph.), 92.	Mariano Vidai y Carreras (Luis), 564.	Moissan (H.), 92.
Kossei (Albrecht), 92.	Léon (Xavier), 152.	Marin (Gaston y), 553.	Molkenbuh, 352.
Kraus (H.), 527.	Léonhard (Rudolf), 134.	Marinus (Albert), 97.	Mommsen (Th.), 92.
Krebs (V.), 282.	Lepère, 216.	Martin (H.), 265.	Moneta (E. Teodoro), 92.
L	Lesieur, 580.	Martinez Ruiz (J.), 565.	Monroe, 523, 531.
Labriola (Theresa), 311.	Lespiault, 31, 32, 34, 35.	Marty, 132.	Montagut (Ramón), 565.
La Fontaine (Henri), 92, 468, 469.	l'Estrange (Roger), 395.	Mascart, 10, 12.	Montessori (Maria), 210.
Lagerhöf (Selma), 92.	Levy (Rapliael-G.), 468.	Matthiessen, 9.	Moutoto (Luis), 565.
Lalanne, 576.	Liebknrecht, 352.	Maurel, 488.	Mott (John R.), 77..
	Lietke (Arthur), 243, 244.	Max, 553.	Moulton (lord), 10
	Lind-of-Hageby (M ^{lle}), 306.	Mayo, 163.	Moynier (Gustave), 61.
			Mylia Dalgas (Enrico), 49.

N	Perry, 16.	Rayleigh (lord), ^{10, 11.}	S
Nasmyth (George), 78.	Persius (L.), 468.	Renault (Louis), 92.	Sabatier (P.), 92.
Navarrete, 554.	Peten, 366.	Renié (Henriette), 375.	Salzmann (H.), 265.
Negrutzi (M ^{lle} Ella), 308, 309.	Peter, 580.	Reuter (Julius), 289, 290, 291.	Samuel (Herbert), 238.
Nettlefold (M ^{lle}), 307.	Picard (Alfred), 31	Reymond (A.), 261.	Sanchez Roman, 553.
Nicolaï, 574.	Piloty (Robert), 193.	Ribera (D. J. Eugenio), 565.	Santamaria, 553.
Nieuport (Ch.), 128.	Pio Brugada (V.), 565.-	Richet (Charles), 92, 159.	Santoliquido, 545.
Nieuport (Ed.), 128, 129.	Poet (Lidia), 311.	Riémmain, 470.	Sarasin (Paul), 144.
Nightingale (Florence), 61, 70.	Poincaré (Henri), 544.	Rigol (José), 564.	Sartiaux, 86.
Novicow, 79.	Poincaré (M ^{me}), 376-	Rodman Wanamaker, 464.	Sarton (George), 391.
O	Poincaré (R.), 149	Rodriguez Codolá 565-	Schapiro (A.), 529.
Oliver (Miguel S.), 564.	Pollock (sir Frederick), 306.	Roger (Martin), 564.	Schattenfroh (A.), 571.
Orme (M ^{lle}), 306.	Popelin (Marie), 304.	Roisny Torres (R.), 564.	Scheven (M ^{me} K.) 545.
Ostwald (W.), 92, 316, 317, 318.	Popovici (M ^{lle} E), 308.	Roiti, 10.	Schmidt, 241.
Otlet (Paul), 177.	Potocki (comte), 376.	Röntgen (W. C.) 91.	Schmiegelow, 364
P	Pothhoff (Heinz), 134.	Rooseveelt (colonel), 92, 528, 529, 530, 532.	Schnée, 574.
Painlevé, 465.	Preece (sir William), 16, 19.	Root (Elihu), 92.	Schokalsky, 132.
Palisa, 82, 83.	Prévost (M.), 128, 129, 130.	Rosendo Serra y Pages, 565.	Schönberg (Albers), 574.
Pallières, 580.	Puig y Cadafalch (J.), 565.	Ross (R.), 92.	Schoofs, 568.
Pankhurst (M ^{me}), 306.	O	Rosignol, 206, 214.	School (N.), 264.
Passy (Frédéric), 92.	Quidde (L.), 468.	Rouilleau, 44.	Schreiner (M ^{lle} Cyndall), 310.
Paulovna Hélène (grande - d u - chesse), 61.	Quinquand, 158.	Roussy, 161.	Schulze (Fr. E.), 118.
Pawlow (J. P.), 92, 159.	Quintanilha (M ^{lle} Regina), 308.	Roux, 126.	Scott-James (R. A.), 395, 406, 407, 408, 411, 424.
Perard (A.), 553.	Quinton, 126, 248, 249.	Rowland, 10.	Serrano Jover, 553.
Perot, 138.	R	Rudeaux (Lucien) 37.	Shoninger, 359.
Perreyon (Ed.), 131.	Radiguer (H.), 375	Russell (Bertrand), 401.	Siemens (Alexander), 17, 19.
Perris (George Herbert), 468.	Ramon y Cajal (S.), 92.	Rutherford (E.), ^{92.}	Sienkiewicz (H.), 92.
	Ramsay (W.), 92.	Ruysch, 470.	Skinner (F.), 546.
			Smith, 241.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS CITÉS

Solvay (Ernest), 318.	Thompson (Silvanus), 5, 19.	Vaquez, 574.	Webb (S.), 352.
Sommer, 574.	Thomson (Elihu), 19, 22.	Variez, 326, 327.	Weber, 9, 10.
Sorahji (Comelia), 306.	Tibbaut, 553.	Védrines(J.), 126,	Weekly (Madeline Una), 310.
Sörensen, 241.	Tolosa Latour, 258.	128, 130, 249.	Wehberg (H.), 468.
Spahn, 136.	Tomn (M ^{le}), 306.	Vehils (Rafaël), 565.	Welby (lord), 530.
Spathis, 375.	Tonnies (Ferdinand), 134.	Vichot (J.), 487.	Werner (Alfred), 92.
Spiller (G.), 157.	Tormo (Elias), 565.	Vidai Guardiola (Miguel), 564.	White (Andrew D.), 78.
Staeckel (P.), 154.	Torney, 134.	Villegas, 533.	White (Edmund), 265.
Staines Manders (A.), 278, 279.	Tos (Efisio Giglio), 77.	Visser (H. L.), 264.	Wiedemann, 10.
Stanley Hall, 479.	Trabold, 148.	Vivier, 44.	Wien (Wilhelm), 92.
Stead (William), 76.	Trotter (A. P.), 21.	Vliegen, 352.	Wildon Carr, 251.
Stein (Philipp), 134.	Trumpler, 134.	Voigt, 135.	Willems, 361.
Stenboch (comte), 347.	Tryon (James L.), 469.	Voigt (Andréas), 134.	Wilson, 165, 178, 533, 534.
Strauss (Louis), 530.	Tschirch(A.), 265.	Vossen (Léo), 134.	Winston Churchill, 418.
Strecker (K.), 15.	Turner (sir Alfred), 468.	von Behring (E. A.), 92.	Wölbling (Paul), 124.
Strutt (lord Raleigh J.W.), 92.	V	von Blaschke, 132	Wolf, 81, 82, 83.
Suarez Mujica (Ed.), 532.	Vadas, 56.	von der Goltz, 479.	Wolff, 292.
Sully Prudhomme 92.	Vaillant, 352.	von Helmholtz (Hermann), 10.	Wolff von Dynowsky (Julius), 134.
Surell, 37.	Vaillant (maréchal), 36.	von Mayr, 135.	Wolseley (lord), 88.
Suvelack(J.), 131.	Valdès (Julio), 565.	von Seefeld, 471.	Wood, 81.
Svend Lomholt, 545.	Van den Dungen, 206.	von Siemens (Werner), 7, 9, 10.	Wurm, 352.
S zana, 259.	Vandervelde, 352.	von Strauss, 134.	Wijsman (H.P.), 264, 265.
T	van der Wielen (P.), 264.	von Suttner (Bertha), 92.	Z
Tabuteau (M.), 130	Van Deventer, 162.	von Waldheim, 313.	Zacher, 546.
Taft, 529.	van de Waals (J. D.), 92.	W	Zeeman (P.), 91.
Tagore (Rabindranath), 92.	van Itallie (L.), 263.	Wallach (O.), 92.	Zitelmann, 136.
Talabot, 216.	van t' Hoff (J. H.), 92.	Wantage (lord), 70.	Zulueta (José), 564.
Teleky (L.), 263.		Watt (James), 8, 286.	Zurbano, 554.
Thiers, 465.		Weardale (lord), 156.	
Thompson (J. J.), 92.			

IV. — Table alphabétique cumulative des matières (1).

A	
Abolition, Féd. I. : V, 545.	Agences I. d'informations : V, 285.
Académie, Ass. I. : IV, 41.	Agents d'assurances, Cg. I. : I, 598.
Académie de droit intern. : I, 215 ; II, 107 ; IV, 221.	Agents de publicité : III, 186.
Accidents du travail, Cg. méd. : I, 524 ; Cg. techu. : I, 287 ; 11,349.	Agriculture, Cf. américaine de dé- fense : IV, 540 ; Cg. I. : I, 289 ; II, 180 ; V, 365 ; groupe inter- parlementaire : III, 367 ; Insti- tut I : I, 250, 429 ; météorolo- gique : III, 181 ; tropicale, Ex- pos. I. : V, 281.
Acétylène, production mondiale : I, 521.	Agronomie coloniale et tropicale, Cg. I. : V, 168.
Acide carbonique, syndicat I. : I, 577.	Alcool, production I. : V, 453.
Acier, commerce d'exportation : III, 259 ; consommation : I, 128 ; production mondiale d'acier brut V, 103 ; trust internat. : I, 511 ; III, 259.	Alcoolisme, Bur. I. : II, 339 ; Comité I. d'étude : III, 77 ; Cg. I. : II, 335 ; IV, 83 ; Croix- Bleue : III, 265 ; Ligue contre l'abus des boissons : V, 470 ; Prohibitionnistes : I, 593 ; III, 76 ; Rn. de l'An. I. contre l'abus des spiritueux : V, 351.
Actuaires, Cg. I. : I, 270 ; II, 146 ; V, 259.	Aliénés, Cg. I. d'assistance : IV, 544.
Aéronautique, Cn. I. de la Carte : IV, 472 ; Cg. I. : IV, 112, 469 ; Expos. I. : I, 647 ; Fédération : III, 188,579 ; IV, 375.	Aliénistes de langue française, Cg. I. : V, 161, 575.
Aéroplane, concours I. pour la sécu- rité : V, 127 ; records mondiaux : V, 250 ; Saint-Petersbourg à Pé- kin : V, 347 ; sécurité : III, 361 ; traversée de l'Atlantique : V, 463 ; vols internat. : III, 361.	Alimentation, Cg. I. des ouvriers chrétiens : III, 77.
Afrique, œuvre des missions : III, 151 ; régime des spiritueux : I, 93.	Allemagne, France et Grande-Bre- tagne : III, 137 ; concurrence dans la métallurgie : V, 459.
Agence de voyages internationaux : III, 71.	Allemagne et France : V, 133 ; Cé. perm. I. : V, 546 ; tension : IV, 63.

(1) Les abréviations employées dans cette table sont les mêmes que celles indiquées en tête du calendrier, p. 583.

- Allemagne et Grande-Bretagne : I, 35; III, 251.
 Allemagne, importation de produits de basse-cour : V, 338.
 Alliance I. pour le suffrage des femmes : III, 78.
 Alpinisme, médaille d'or I. : III, 74.
 Aluminium.cartell. : I, 579; II, 107.
 Aluminium, prod. et consomm. I. : IV, 440.
 Aménagement scolaire, Expos. I. : I, 643.
 Américanistes, Cg. I. : I, 133 ; II, 175.
 Amérique et Europe : IV, 5.
 Amérique latine et États-Unis : V, 101.
 Amérique latine, formation : II, 5 ; superficie et populat. des États : V, 95.
 Anarchie et diplomatie : V, 193.
 Anarchistes, Cf. I. : I, III ; Cg. I. : V, 549.
 Angles, unités : IV, 125.
 Anthropologie préhistorique, Cf. I. : III, 88; Cg. I. : I, 131, 536. II, 174.
 Anthropométrie, unification des mesures : III, 68.
 Antialcoolisme, Cf. I. : V, 546 ; Rn. I. : IV, 533.
 Arabie, mouvement nationaliste : V, 97.
 Arbitrage, cour permanente I. : I, 105 ; III, 454.
 Arbitrage entre commerc. étrangers : IV, 336.
 Arbitrage I. en matière commerciale : V, 331.
 Arbitrage obligatoire : États-Unis, France : I, no. États-Unis, Grande-Bret. : I, 110.
 Archéologie, Cg. I. : I, 618.
 Archéologie préhistorique, Cg. I. : I, 131.536; II, 174.
 Architectes municipaux, Ass. I. : IV, 371.
 Argentine, capitaux étrangers : III, 437 ; immigration : IV, 61.
 Armée du Salut : I, 575.
 Art, Cg. I. : I, 140, 290; III, 466; IV, 371.
 Art, histoire, Cg. I. : I, 427.
 Artistes industriels, Cg. I. : V, 475.
 Artistes, protection int. : II, 201 ; III, 82.
 Arts décoratifs modernes, Expos. I. : I, 647.
 Arts du travail, Expos. I. : I, 643.
 Arts du vêtement, Expos. I. : I, 646.
 Arts graphiques, Expos. I. : I, 645.
 Assainissement, habitations, Cg. I. : I, 607 ; II, 456.
 Assistance aux aliénés, Cg. I. : IV, 544.
 Assistance aux émigrants, Cf. I. : IV, 89.
 Association I. des Académies : IV, 41.
 Association littéraire et artistique I. : III, 456 ; IV, 99 ; Cg. : V, 475.
 Associations Internationales : Commission intern. : I, 148. Dédoublément : II, 404. Régime juridique : I, 488. Siège : IV, 59.
 Associations juridiques : I, 69.
 Associations touristes, Cg. I. : II, 187.
 Assurance, accidents de mer : II, 158.
 Assurance, agents, Cg. I. : I, 598.
 Assurance, incendie : I, 599.
 Assurance maritime. Ass. I. : I, 599 ; Cg. I. : V, 557; organisation I. : V, 537.
 Assurance ouvrière : I, 583.
 Assurances étrangères, Russie I, 513.
 Assurances sociales Cf. I. : I, 419; II, 68; V, 559.
 Assurances, transport : II, 111.
 Assurances, vie, comptabilité : I, 318.

- Astronomie, nouvelle unité : III, 158.
- Atlantique, traversée en aéroplane : V, 463.
- Auteurs, protection intern. : II, 201.
- Automobiles-Clubs reconnus, Ass. I. : V, 376.
- Automobiles, importation au Brésil : IV, 338 ; en Russie : III, 357.
- Automobilisme de Belgique vers l'étranger : III, 359.
- Aveugles, librairies pour : III, 447.
- Aviation : I, 343 ; Ce. juridique I. : III, 454 ; concours I. : V, 249 ; concours Pékin-Paris : I, 255 ; droit internat. : I, 221 ; grandes routes aériennes : V, 125 ; prix I. : V, 248 ; progrès en 1913 : IV, 530 ; randonnée de Brindejonec : IV, 78 ; records : III, 361 ; V, 127, 250 ; règlement du trafic : IV, 334 ; sécurité des appareils, concours : V, 127.
- Aviculture, Féd. I. : IV, 256.
- Aviron, Féd. I. : III, 194 ; IV, 265.
- Avoine, production mondiale en 1911 : I, 586 ; II, 329.
- B**
- Bains populaires, Cg. I. : I, 134, 286 ; II, 177 ; V, 568.
- Baisse des rentes : II, 105, 420.
- Balkans : III, 227 ; statistique des guerres : IV, 442.
- Baltique, Cf. I. : I, 111, 244 ; Exposition : V, 278.
- Bananes, consomm. mondiale : IV, 193 ; product. mondiale : IV, 193.
- Banques d'émission, comité internat. : I, 175 ; situation (1912.09) : II, 419 ; (1913) : IV, 438.
- Banques d'émission européennes, encaisse : V, 227.
- Bataille de Waterloo : I, 242.
- Bateaux de pêche et câbles sous-marins : IV, 539.
- Bâtiment, Cg. I. : I, 139 ; II, 186 ; IV, 264 ; V, 582 ; Fn. I. : III, 123.
- Belgique, caractère I. des émissions : V, 228 ; commerce extérieur : IV, 523 ; entreprises à l'étranger : IV, 66 ; étrangers : IV, 434 ; exportation de verres : V, 339.
- Belgique dans le mouvement I. : III, 123.
- Beurre en Egypte, importation : IV, 73.
- Bière, production mondiale : II, 331 ; V, 452.
- Bijoutiers, Cg. I. : V, 174.
- Biologie, Se I. : V, 157.
- Blé, culture mondiale : V, 120 ; production mondiale : III, 342.
- Blessés, Cg. I. pour le soulagement : III, 565.
- Bois, Cg. I. des travailleurs : IV, 536.
- Bois d'œuvre, pénurie : V, 28.
- Boissons spiritueuses, Rn. de l'Ass. I. contre l'abus : V, 351.
- Boîtes aux lettres, statistique mondiale : V, 117.
- Bolivie, commerce I. en 1912 : V, 114.
- Boy-Scouts, Rn. I. : IV, 548.
- Brésil, immigration : IV, 328 ; importation d'automobiles : IV, 338-
- Brevet d'invention internat. : I, 241, 582.
- Bruit inutile, Ass. I. : III, 462.
- Budget intern. des Unions I. : II, 315.
- Budgets des États, accroissement : V, 100.
- Budgets militaires, 1911 : I, 576.
- Bureau moderne, Expos. I. : I, 644.
- Bureau socialiste I. : V, 352.
- C**
- Câbles, protection des navires poseurs : IV, 346.

- Câbles sous-marins, Cf. I. : V, 136 ;
détérioration : IV, 539.
- Cacao, culture : IV, 203.
- Café, entente I. contre la cherté :
IV, 195.
- Calendrier des réunions intern. :
I, 143, 293, 619 ; II, 463 ; III, 581 ;
IV, 561 ; V, 583.
- Calendrier, unification : III, 334.
- Calendrier universel : I, 394.
- Canada, importations : IV, 444 ;
population cosmopolite : V, 96.
- Canal de Panama : I, 113, 236, 516 ;
II, 116, 323 ; concurrence avec
Suez : III, 550.
- Canal de Suez : V, 214 ; concurrence
avec Panama : III, 550 ; mouve-
ment : I, 514.
- Canaux maritimes, neutralité : I,
233.
- Cancer, Cf. I. pour l'étude : V, 360.
- Canne à sucre, récolteur : IV, 530.
- Caoutchouc, Cg. I. : II, 184 ; com-
merce mondial : II, 423 ; Expos.
I. : V, 278, 281 ; marché mondial :
IV, 71.
- Capitaux américains en Espagne :
I, 498.
- Capitaux belges à l'étranger : III,
546.
- Capitaux, circulation I. : IV, 64.
- Capitaux étrangers en Argentine :
III, 437 ; en Russie : IV, 65.
- Carat métrique I. : III, 156.
- Carte aéronautique, Cn I. : 1,541 ;
IV, 472.
- Carte du monde au 1,000,000^e : I,
400.
- Cartel intern, des rails : I, 391.
- Cartel intern, de la navigation
(Baltique et Mer Blanche) : I, 244.
- Catholicisme, développement mon-
dial : I, 379.
- Catholiques, Cl. I. des Ligues fêmi-
nines : IV, 365.
- Cercles de fermières, Cg. I. : V, 367.
- Céreuse, Cg. I. des fabricants : V, 373.
- Chambres de commerce, Ce perma-
nent : III, 567 ; Cg. I. : I, 129,
274 ; II, 165 ; III, 177 ; V, 359,
562.
- Chambre de commerce I. du Bré-
sil : III, 66.
- Chambres de commerce anglaises :
IV, 69.
- Chambres de commerce italiennes :
IV, 192.
- Charbon anglais, exportation : V,
115.
- Charbon, limitation int. : II, 418 ;
III, 153 ; production et consom-
mation : II, 427 ; V, 329 ; résér-
ves mondiales : IV, 527.
- Chemin de fer, Afrique du Nord :
II, 115 ; Europe : IV, 341 ; sta-
tistique mondiale (1906-1910) :
II, 116.
- Chemins de fer, activité (1912) : II,
425 ; Cg. I. : II, 170 ; trust sud-
américain : I, 510 ; Union tech-
nique : I, 269.
- Chemins de fer d'intérêt local, Cg.
I. : 1,539 ; V, 269.
- Chemins de fer internationaux : II,
111 ; (Brésil-Uruguay) : III, 444 ;
(Tehuantepec) : I, 585 ; (Transi-
bérien) : III, 442 ; (Transmon-
dial) : II, 322 ; V, 239.
- Chèque postal intern. : II, 249.
- Chèque, unification : I, 171.
- Cherté de la vie, Cf. I. : I, 96 ; III,
295 ; V, 244.
- Cherté du café : IV, 195.
- Chimie appliquée, Cg. I. : I, 425 ;
III, 186 ; V, 271.
- Chimie, Ass. I. : I, 535 ; Institut I. :
I, 116, 517 ; grandeurs : IV, 157.
- Chimistes du cuir, Cf. I. : II, 459.
- Chimistes espérantistes : III, 157.
- Chine, commerce extérieur : IV,
340 ; commerce I. : V, 335 ; révo-
lution : I, 153.
- Chine, Russie et Mongolie : III,
242.

- Chirurgie, Cg. de la Sé I. : V, 163.
 Chirurgie du cœur, Rn. I. des spécialistes : V, 363.
 Chômage, assurance chez les graveurs de musique : IV, 187 ; chez les fourreurs-pelletiers : IV, 186 ; migrations ouvrières et chômage : V, 326.
 Chômage, Cg. I. : I, 123 ; II, 66 ; III, 267 ; statistique : IV, 212.
 Christianisme libéral : IV, 60.
 Christianisme progressif, Cg. I. : III, 367.
 Cidres, Cg. I. : IV, 557.
 Ciuématographie, Cg. I. : I, 141 ; III, 578.
 Circulation aérienne, Cg. juridique : V, 135.
 Circulation fiduciaire des banques européennes : V, 227.
 Circulation I. des capitaux : IV, 64.
 Circulation monétaire, Europe : I, 387-
 Circulation routière, Cn I. : IV, 225.
 Cité I. : IV, 53.
 Classes moyennes, Cg. I. : V, 471.
 Classification douanière : I, 184.
 Clause compromissoire : I, 105.
 Climat, conservation : V, 31.
 Clubs cosmopolites : I, 371, 584.
 Clubs motocyclistes, Fn. I. : V, 175.
 Code aéronautique : I, 415.
 Code antituberculeux : II, 429.
 Code des vœux des Cg. : IV, 303.
 Code syndical international : I, 478.
 Codex alimentarius : I, 110.
 Codification panaméricaine : I, 526.
 Cœur, Rn. I. des spécialistes de la chirurgie : V, 363.
 Colonial, Cg. I. : IV, 86.
 Colonisation, Expos. I. : V, 277, 278 ; Institut I. : I, 260 ; III, 266.
 Comité juridique panaméricain : I, 526.
 Comité maritime intern. : I, 125 ; II, 418, 444 ; III, 525.
 Comité olympique I., Cg. : V, 373.
 Commémoration I. de Beernaert : II, 189 ; Clémence Royer : III, 73 ; Shakespeare : IV, 80 ; Ch. Tellier : I, 589.
 Commerce, arbitrage I. : V, 331 ; Cg. I. des chambres : V, 562.
 Commerce européen : II, 422.
 Commerce international :
 Allemagne : III, 352.
 Allemagne, France : II, 318.
 Allemagne, Grande-Bretagne : III, 251.
 Belgique : IV, 523.
 Belgique, Grande-Bretagne : I, 514.
 Bolivie : V, 114.
 Bulgarie : III, 258.
 Chine : IV 340 ; V, 335.
 États-Unis : I, 393 ; III, 258, 354 ; V, 454.
 France, Grande-Bretagne : IV, 445.
 Grande-Bretagne : III, 351.
 Italie : V, 112.
 Roumanie : IV, 338.
 San Francisco : II, 422.
 Suède en 1912 : V, 236.
 Union Sud-Africaine : V, 543.
 Commerce international (1910) : II, 113 ; (1911-1912) : III, 257 ; conseillers en Roumanie : V, 456 ; origine des produits : II, III ; ports : I, 394 ; Se allemande pour le : V, 539.
 Commerce, législation I. contre la corruption : V, 235 ; solution arbitrale des conflits : IV, 336 ; statistique I. : IV, 275, 432 ; table des débouchés : IV, 70.
 Commerce panaméricain : II, 111.
 Commission électrotechnique I. : V, 5.
 Compagnies brémoises de navigation : III, 358.
 Compagnies de navigation, ravitaillement : IV, 342.

- Comptabilité, Cg. I. : V, 172.
- Concentration des organismes I. : **III**, 97.
- Conciliation internationale : I, 505 ; II, 277 ; IV, 415.
- Concours internationaux :
- Appareils mécaniques agricoles : **III**, 359.
- Aviation : V, 249.
- Aviation, Pékin-Paris : I, 255.
- Construction d'un club à Montevideo : III, 555.
- Construction d'un palais à Monaco : V, 126.
- Gordon-Bennett, ballons sphériques : II, 129.
- Monument à Rio Branco : III, 448.
- Protection des ouvriers : III, 244.
- Sécurité en aéroplane : V, 127.
- Tracteurs agricoles : II, 431 ; **IV**, 345.
- Violon : I, 588.
- Concurrence électrique I. : V, 243.
- Conférence anglo-allemande, Londres : I, 576.
- Conférence centrale américaine : III, 268 ; IV, 538.
- Conférence de la Paix : I, 217 ; ratifications : I, 580 ; III, 269.
- Conférence sanitaire I. : I, 266.
- Conférences gouvernementales : I, 74.
- Congo, Bassin conventionnel : I, 227 ; droit de préemption : I, 228.
- Congrès, Code des vœux : IV, 303.
- Congrès de 1915 à San Francisco : V, 494.
- Congrès I., calendrier : I, 143, 293, 619 ; II, 463 ; III, 581 ; IV, 561 ; V, 583.
- Congrès mondial (1913) :
- Compte rendu : III, 489.
- Lettre d'invitation : II, 193.
- Programme : II, 195 ; III, 391.
- Questionnaire : II, 473.
- Renseignements : III, 287.
- Conseiller américain près du gouvernement chinois : III, 434.
- Conseillers du commerce extérieur en Roumanie : V, 456.
- Conservation des denrées périssables, enquête I. : V, 346.
- Consommation mondiale, charbon : V, 329 ; engrais chimiques : V, 450.
- Constantes chimiques, physiques et techniques : II, 426.
- Constantinople, rôle économique. : II, 321.
- Construction, Expos. I. : I, 551.
- Convention de La Haye (1907) : I, 580.
- Convention sucrière, Grande-Bretagne : I, 513 ; Italie : I, 582.
- Coopération agricole : IV, 189 ; enquête internationale : I, 510 ; statistique : II, 98.
- Coopération, en général : I, 22 ; Cg. I. : III, 169 ; coopér. entre Ass. I. pour l'étude des questions urbaines : V, 555 ; mouvement pacifiste : I, 77.
- Coopératives agricoles, Ass. I. : I, 263.
- Corde Fratres : I, 129 ; V, 75.
- Corée, étrangers : IV, 435.
- Corruption commerciale, législation I. : V, 235.
- Coton, Cg. I. : III, 577 ; V, 488, 581 ; production mondiale : II, 123 ; rôle mondial : V, 460 ; statistique I. des brochures : V, 126.
- Couleurs, unification : I, 117.
- Cour d'arbitrage : I, 105.
- Conflit franco-italien : I, 106, 235 ; III, 546.
- italo-péruvien : I, 235.
- russo-japonais : I, 236.
- russo-turc : I, 235 ; II, 317.
- Cours de vacances, Iéna : IV, 337.
- Cours pour étrangers : III, 254.

- Courtiers d'assurance, Cg. I. : I, 598.
 Coût de la vie, Cf. I. : III, 295.
 Crédit forestier : V, 54.
 Crémation, Cg. U. : V, 485.
 Crises : II, 316, 365.
 Croix-Blanche : I. no.
 Croix-Bleue : III, 265.
 Croix-Rouge, Ce. I. : IV, 542 ; Cf. I. : III, 172 ; Exposition I. : I, 552 ; rôle dans les Balkans : III, 532 ; sociétés des différentes nations : V, 59.
 Cuivre, consommation (1907-1911) : II, 433 ; rôle mondial : I, 397.
 Cyclisme, Un. I. : III, 95, 469.
 Cynologie, Fn I. : I, 424.
- D**
- Dardanelles, fermeture : I, 242.
 Débouchés commerciaux, table : IV, 70.
 Défense agricole. Cf. américaine : IV, 540.
 Déjeuner du commerce mondial : V, 564.
 Délimitation des frontières, Cn I. : I, 265.
 Démographie, Cg. I. : I, 135.
 Dénrées périssables, enquête I. sur la conservation : V, 346 ; trafic intern. : I, 253.
 Dénrées périssables frigorifiées, mesures sanitaires I. : V, 159.
 Dépenses navales : II, 102 ; V, 100.
 Dermatologie, Cg. I. : I, 538.
 Désertion des campagnes. Enquête I. : IV, 435.
 Détenteurs de fonds étrangers : IV, 329 ; V, 535.
 Détenteurs de fonds publics : IV, 187.
 Détention de biens immobiliers au Japon : III, 347.
 Détroits, neutralité : I, 233.
- Dettes ottomane, participations étrangères : IV, 191.
 Dettes des principaux États : I, 389 ; IV, 519.
 Deutsche Bank : III, 435.
 Die Brücke : III, 451.
 Diplomatie et anarchie : V, 193.
 Diplômes universitaires : I, no.
 Doctrine de Monroe : V, 523.
 Documentation éducative, Bur. I. : I, 523 ; II, 133.
 Documentation internat. : I, 317.
 Documentation scolaire : III, 149.
 Dotation Carnegie, Bur. européen : I, 406.
 Douanes, automobiles : IV, 225 ; facilités : III, 154 ; nouveau tarif américain : III, 545 ; réglementation, Cg. I. : II, 441 ; V, 145 ; timbre I. : V, no.
 Droguerie, Expos. I. : V, 281.
 Droguistes, Fn. I. : II, 185.
 Droit aéronautique, circulation : V, 135 ; Cn. I. : I, 415 ; IV, 354 ; réglementation : IV, 68.
 Droit de la mer : III, 525.
 Droit et économie, Ass. I. : V, 134.
 Droit international, en général : II, 387 ; Académie I. : I, 215 ; IV, 221 ; Ass. I. : I, 414 ; Cf. de l'Ass. I. : V, 551 ; Institut I. : I, 265 ; II, 336 ; poursuite des infractions : III, 346 ; Union catholique : I, 526.
 Droit maritime : III, 347 ; Ce I. : I, 125, 418 ; II, 444 ; III, 525.
 Droit panaméricain, Ce I. : I, 526.
- E**
- Échange d'élèves : III, 446.
 Échange de professeurs : I, 102.
 Échanges, service I. : III, 313.
 Échantillons européens à New-York, exposition : V, III.
 Éclairage, Cn. I. : IV, 549.

- École, documentation : III, 149.
 Écoles du Dimanche, Cg. I. : IV, 547.
 Écoles, hygiène, Cg. I. : I, 600.
 Économie et droit, Ass. I. : V, 134.
 Économie mondiale : I, 556.
 Économie politique : I, 553.
 Écueils, repérage : II, 126.
 Éditeurs, Cg. I. : II, 184 ; III, 387 ; IV, 262.
 Éditions, statistique I. : V, 245.
 Éducation familiale, Cg. I. : IV, 229.
 Éducation morale, Cg. I. : I, 128, 532 ; II, 85.
 Éducation physique, Cg. I. : I, 419 ; II, 161 ; III, 64, 458 ; Cg. socialiste I. : III, 377 ; Exposit. I.:III, 207.
 Éducation populaire, Cg. I. : I, 127, 273 ; II, 159 ; III, 173 ; V, 478.
 Église Luthérienne, Cf. U. : IV, 212.
 Égypte, importation de beurre : IV, 73 ; législation I. : IV, 477.
 Élasticité, terminologie : IV, 489.
 Électriciens anglo-français, Cg. : IV, no.
 Électricité, concurrence I. : V, 243 ; grandes entreprises : III, 260.
 Électroculture, Cg. I. : II, 181.
 Électrologie médicale, Cg. I. : II, 289 ; V, 573.
 Électrotechnique, Cn I. : III, 185 ; V, 5, 163.
 Élevage de la volaille, Assoc. internationale : I, 540.
 Emballage, Expos. I. : III, 479, 484.
 Embryologie, Institut I. : IV, 550.
 Émigrants, Cf. I. d'assistance : IV, 89 ; protect. soc. : I, 594.
 Emigration, en général : III, 45 ; Cf. I. : I, 261 ; italienne : I, 508 ; II, 101, 416 ; portugaise en 1911 : IV, 328 ; statistique : II, 312 ; vers l'Amérique du Sud : II, 415 ; vers l'Argentine : I, 383 ; IV, 61.
 Émissions étrangères : I, 508 ; Allemagne : II, 420 ; Belgique, caractère I. : V, 228 ; France : II, 104 ; Londres : I, 389 ; III, 61.
 Employés, Fn I. : I, 525.
 Emprunt chinois : I, 157 ; II, 103.
 Encaisse métallique des banques européennes : V, 227.
 Énergétique sociale, Concours I. : IV, 185.
 Énergies, unités : IV, 147.
 Enfance du premier âge, protection : V, 254 ; Rn. du Bureau I. : IV, 545-
 Enfance, protection, Cg. I. : I, 597 ; IV, 165.
 Enfants, Union I. contre la traite : V, 149.
 Engrais chimiques, production et consommation mondiales : V, 450.
 Enquête I. :
 Accession des femmes à certaines professions libérales : V, 303.
 Conditions de conservation des denrées périssables : V, 346.
 Ozène : V, 242.
 Enseignement commercial, cours internationaux : I, 243 ; III, 178, 349 ; IV, 422 ; Exposition : III, 475.
 Enseignement mathématique : I, 532 ; II, 452 ; Cf. I. : V, 152.
 Enseignement médical complémentaire : II, 455 ; V, 568.
 Enseignement ménager, Cg. I. : II, 164, 343 ; V, 353.
 Enseignement moyen, Bur. I. : I, 419 ; Cg. I. : III, 461 ; Enquête L : III, 155.
 Enseignement, unif. des termes : IV, 175.
 Entente I. entre les lignes de navigation : V, 330.
 Ententes ouvrières L, légalité : III, 341.
 Entomologie, Cg. I. : I, 537.

- Entreprises à l'étranger : III, 439.
 Entreprises belges à l'étranger :
 IV, 66.
 Éphémérides astronomiques, Cf. I. :
 I, 279 ; III, 379.
 Epilepsie, Rn. I. : I, 137; Cg. I. :
 III, 89.
 Équivalence des diplômes : I, no.
 Esclaves, Bur. I. de la traite : III,
 375.
 Escompte mondial : I, 386.
 Espagne, capitaux américains: I, 498.
 Esperanto, Ass. U. : III, 462 ; Cg.
 I. : I, 563; II, 172; IV, 366;
 V, 567 ; physiciens et chimistes :
 III, 157 ; réunions I. : IV, 548 ;
 semaine internat. : II, 349 ; ser-
 vice postal internat. : I, 248.
 Essai des matériaux, Cg. I. : II,
 457; III, 183.
 Étalon de lumière : I, 116.
 Étalon intern, de radium : I, 249,
 517.
 États, accroissement des budgets :
 V, 100.
 États du N.-O. de l'Europe, leur
 rôle intern. : IV, 62.
 États-Unis, commerce I. : V, 454.
 États-Unis et Amérique latine : V,
 101.
 États-Unis, Grande-Bretagne et
 Allemagne, concurrence dans la
 métallurgie : V, 459.
 Ethnographie, Cg. I. : V, 260, 485.
 Ethnographie documentaire : 1,317.
 Ethnologie, Cg. I. : V, 260, 485.
 Ethnologie religieuse, semaine I. :
 II, 454; V, 261.
 Étope, Cg. I. des filateurs : IV,
 461 ; V, 581.
 Étrangers à Paris : II, 29 ; en Bel-
 gique : III, 55 ; IV, 434 ; en
 Corée : IV, 435.
 Étudiantes étrangères à Genève :
 III, 64.
 Étudiants chrétiens, Féd. U. : IV,
 314.
 Étudiants, Cg. américain : III, 273 ;
 Cg. I. : I, 129 ; II, 452 ; IV, 101 ;
 Fn. I. : V, 75 ; rapprochement :
 I, 392.
 Étudiants étrangers, Allemagne :
 III, 441 ; V, 538 ; Amérique : V,
 334; Belgique : II, 409; III,
 235 ; France : III, 349.
 Étudiants sud-américains, Cg. I. :
 II, 452.
 Eucharistie, Cg. I. : II, 134.
 Eugénisme, Cg. I. : I, 258.
 Europe et Amérique : IV, 5.
 Expansion commerciale, cours I. :
 I, 243 ; V, 564.
 Expansion économique, cours I. :
 IV, 422.
 Expansion française : II, 416.
 Exploitation rationnelle du globe :
 III, 58.
 Exploration de la mer. Cf. I. : I,
 269 ; III, 170.
 Exploration des contrées polaires :
 IV, 179.
 Exportation, charbon anglais : V,
 115 ; fraises de France en Alle-
 magne : V, 116 ; œufs : IV, 194 ;
 phosphates tunisiens : IV, 192 ;
 viande de bœuf congelée : IV, 73.
 Exportations belges de verre : V,
 339.
 Exportation mondiale : II, 321.
 Expositions, Comité permanent :
 I, 607; Cf. I. : II, 176.
 Expositions connexes: 1,647;
 V,281.
 Exposition d'échantillons euro-
 péens à New-York : V, III.
 Expositions internationales : I,
 543 ; III, 195 ; mesures contre
 les incendies : V, 118 ; statisti-
 que : III, 160.
 Expositions spéciales : I, 643 ; III,
 195, 472 ; V, 277.
 Expositions universelles :
 Dunkerque (1912) : I, 550.
 Gand (1913) : 1.545.591.627;
 III, 163, 471.

- Nottingham (1914) : V, 277.
 San Francisco (1915) : I, 209, 547, 633.
 Tokio : I, 642.
- F**
- Falsification des denrées alimentaires, Cg. I. : III, 171.
 Fédération abolitionniste I. : III, 76 ; Cg. : V, 350.
 Fédération dentaire I. : I, 538 ; II, 349.
 Fédération d'instituteurs, Bur. I. : I, 273, 600 ; II, 341 ; III, 174.
 Fédération pharmaceutique I. : I, 288 ; V, 312.
 Fédérations I. professionnelles, Cf. des secret. : IV, 352.
 Féminisme, Cg. I. : I, 131, 277 ; III, 179 ; IV, 242 ; V, 150 ; Conseil I. : II, 119 ; III, 274 ; IV, 240 ; V, 359 ; droit de suffrage : III, 78 ; femmes dans les professions libérales : V, 303 ; femmes socialistes, Cf. I. : V, 566 ; Ligues catholiques. Cl. I. : IV, 365 ; protection I. en mer : IV, 45.
 Fer, production mondiale du minéral : V, 103.
 Fermières, Cg. I. : I, 423.
 Filateurs de coton, Cg. I. : V, 488-581.
 Filateurs de lin et d'étoupe, Cg. I. : I, 426 ; III, 388, 576 ; IV, 461 ; V, 581.
 Finance internationale : III, 58 ; portefeuille d'un établissement : V, 449.
 Finances balkaniques : II, 288.
 Flotte marchande du monde : I, 115 ; III, 259.
 Fonctionnaires, statistique I. : V, 333.
 Fonctionnarisme I. : IV, 336.
 Fondation I. Henri Poincaré : V, 544.
- Fonds d'État, leur marché : I, 105 ; baisse mondiale : II, 420.
 Fonds étrangers, détenteurs : IV, 187, 329, V, 535.
 Fonte, concurrence de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne : IV, 442 ; consommation : II, 128 ; production : II, 326 ; V, 104.
 Forestier, Cg. I. : III, 281.
 Forêt, Cg. I. : IV, 460 ; utilité I. : V, 27.
 Formats de papiers : IV, 133.
 Fortune mobilière du monde : IV, 520.
 Fourreurs-Pelletiers, statist. du chômage : IV, 186.
 Fraises, exportation de France en Allemagne : V, 116.
 Français, Cg. I. pour l'extension du : IV, 102.
 France, Allemagne et Grande-Bretagne : III, 137.
 France et Allemagne : V, 133 ; Ce perm. I. : V, 546 ; tension : IV, 63.
 France et Grande-Bretagne, commerce : IV, 445.
 France et Italie, Comité : IV, 93.
 France, politique extérieure : IV, 436.
 Fraudes alimentaires : I, no.
 Froid, Ass. I. : III, 383 ; IV, 253 ; Cg. I. : I, 609 ; III, 91, 574 ; V, 165 ; Exposit. : III, 479.
 Froid, mesures sanitaires concernant les denrées frigorifiées : V, 159.
 Froment, production mondiale : I, 586 ; II, 328.
 Frontières, Cu. I. de délimitation : I, 265.
- G**
- Gaz, Exposition I. : III, 205.
 Gazoline, prix pour un succédané : IV, 448.

- Génétique, Cf. I. : III, 569.
 Géodésie, Cf. I. : II, 146.
 Géographie, Cg. I., programme
 sommaire : I, 291.
 Géologie, Cg. I. : II, 173,
 Georgiste, Cg. hispano-américain :
 III, 269.
 Glaceries, Un. I. : III, 344.
 Gordon-Bennett, concours ballons
 sphériques : II, 129.
 Grande-Bretagne, Allemagne et
 France : III, 137.
 Grande-Bretagne et Allemagne : I,
 35; 111, 251.
 Grande-Bretagne, États-Unis et
 Allemagne, concurrence I. : V,
 459.
 Grande-Bretagne et France, com-
 merce : IV, 445.
 Grande-Bretagne, grève des mi-
 neurs : I, 103 ; retrait de la con-
 vention sucrière : I, 513.
 Grandes villes : II, 311.
 Grands hôtels, C^{ie} I. : III, 162.
 Grands magasins : II, 114.
 Graveurs de musique, assur.-chô-
 mage : IV, 187.
 Grève générale. Suède, aide I. : II,
 313.
 Grève, mineurs anglais : I, 103.
 Guerre des Balkans, statistique
 des morts : IV, 442.
 Guerre italo-turque : I, 384.
 Gynécologie, Cg. I. : I, 423.
- H
- Habitations, assainissement, Cg.
 I. : I, 607 ; II, 456.
 Habitations ouvrières, Cg. I. : I,
 123 ; III, 453.
 Hausse des prix : II, 107.
 Heure, Cf. I. : II, 43.
 Histoire, Cg. des sciences de l' :
 III, 284.
 Histoire de la Médecine, Se I. : V,
 157.
- Histoire de l'art, Cg. I. : I,
 427.
 Histoire de la science et organ. I. :
 IV, 27.
 Histoire de l'humanité : III, 448.
 Histoire des religions, Cg. I. : I, 121,
 412.
 Hommage I. à Clémence Royer :
 111, 73.
 Hommes d'affaires et tension poli-
 tique : IV, 63.
 Horlogers, Cg. I. : V, 174.
 Horticulture, Cg. I. : II, 352 ; IV,
 112 ; Expos. I. : V, 279.
 Hôtels, industrie des : III, 261.
 Houille, limitation internat. : II,
 418 ; production et consomma-
 tion : II, 427 ; production mon-
 diale : IV, 439.
 Huiles, Comité I. de défense : I, 289.
 Hydraulique, alimentation des
 forces : V, 31.
 Hygiène bucco-dentaire, Cg. I. : V,
 487.
 Hygiène, Cg. I. : I, 135.
 Hygiène, mesures sanitaires con-
 cernant les denrées frigorifiées :
 V, 159.
 Hygiène publique, Cf. I. : I, 266.
 Hygiène scolaire Cg. I. : I, 127,
 600 ; III, 377.
 Hygiénistes municipaux, Ass. gen. :
 IV, 371 ; V, 579.
- I
- Immigration au Brésil : IV, 328 ;
 au Maroc : IV, 328 ; statistique :
 II, 312.
 Importation, automobiles au Bré-
 sil : IV, 338 ; beurre en Egypte :
 IV, 73 ; canadienne : IV, 444 ;
 produits de basse-cour en Alle-
 magne : V, 338 ; vin en Angle-
 terre : V, 456.
 Importation mondiale : II, 321.
 Imprimés, statistique : II, 413.

Incendie, Expos. I : I, 551.
 Indemnités chinoises : III, 56.
 Industrie chimique du cuir : II, 459.
 Industrie cotonnière, statistique des broches : V, 126.
 Industrie graphique, Exp. I : III, 199, 201.
 Industrie hôtelière en Europe : III, 261.
 Industrie huilière, Ce I. : I, 289.
 Industrie, Institut I. : II, 316.
 Industrie laitière : III, 95.
 Industrie textile, syndicats chrétiens : II, 143.
 Ingénieurs, Cg. I. : V, 266.
 Ingénieurs-Conseils et experts, Cg. I. : III, 465 ; IV, 252, 554 ; V, 573.
 Ingénieurs municipaux, Ass. gen. : **IV**, 371.
 Inondations, atténuation : V, 31.
 Institut chimique intern. : I. 116, 517.
 Instituteurs, Bur. I. : IV, 100 ; V, 205 ; Fn. I. : I, 273, 600 ; II, 341 ; III, 174 ; IV, 233 ; V, 484.
 Instituts internationaux, Chine : III, 241 ; franco-américain : III, 241 ; franco-espagnol : III, 452.
 Institut vulcanologique I. : IV, 250.
 Internationale ouvrière et la paix : II, 283.
 I. Vereinigung für Rechts und Wirtschaftsphilosophie : V, 134.
 Internationalisme : I, 9 ; I. et militarisme : III, 544 ; I. et syndicalisme : I, 455 ; V, 97 ; I. et tuberculose : I, 501.
 Inventeurs, Cg. I. : V, 475.
 Italie, commerce I. en 1912 : V, 112 ; retrait de la convention sucrière : I, 582.
 Italie et France, Comité : IV, 93.

J

Jeunes filles, protection : II, 340.
 Jeunes gens, unions chrétiennes : III, 168.
 Jeunesse universitaire : II, 93.
 Jeux olympiques (Stockholm) : I, 118, 521.
 Journalisme, organisation scientifique : V, 391.
 Journée de travail, réglementation I. : V, 142.

L

Laboratoire cryogène, souscription I. : V, 119.
 Laine, production mondiale : II, 125.
 Laiterie, Cg. I. : V, 271 ; industrie : **III**, 95.
 Langue auxiliaire intern. : I, 536.
 Langue française, Cg. I. pour l'extension : IV, 102 ; rôle I. : V, 341.
 Latin, prononciation : III, 87.
 Législation comparée, Cg. I. : I, 263.
 Législation forestière : V, 40.
 Législation I. contre la corruption commerciale : V, 235.
 Législature I. en Egypte : IV, 477.
 Lettre de change, Cf. I. : I, 269.
 Librairie allemande à l'étranger : II, 431.
 Librairies pour aveugles : III, 447.
 Libre échange, Cg. I. : V, 550.
 Libre pensée, Cg. I. : 1,413 ; II, 335 ; IV, 209, 349.
 Livres croyants, Cg. I. : III, 367.
 Lignes ferrées internat. : I, **HT**, 585 ; **n**, 322.
 Ligue franco-allemande : III, 562.
 Ligues catholiques féminines, Cl. I. : IV, 365.
 Ligues sociales d'acheteurs. Cf. I. : **IV**, 94.

- Lin, Cg. I. des filateurs : IV, 461 ; V, 581 ; production mondiale (1912) : I, 586 ; II, 329.
- Liqueurs, Cg. I. : IV, 557.
- Lithographes, Cg. I. : IV, 218.
- Littérature, influence au point de vue I. : III, 209 ; protection : III, 82.
- Livres, exportation : II, 431 ; Expos. I. : I, 645 ; III, 201 ; statistique I. : V, 245.
- Locomotion aérienne, Cg. juridique I. : V, 135.
- Locomotives, accroissement du poids : IV, 345.
- Loetschberg, ligne du : IV, 74.
- Longueurs, unités : IV, 127.
- Lutte I., contre la peste : IV, 446 ; contre les maladies des plantes : IV, 202 ; contre les rats : IV, 199.
- M**
- Machines, terminologie : V, 343.
- Machinisme agricole : I, 587.
- Maçonnerie, Rn. I. : 11,341 ; IV, 547.
- Maïs, production mondiale (1912) : I, 586 ; II, 329.
- Maladies des plantes, Cf. I. : III, 385 ; lutte I. : IV, 202.
- Maladies mentales, Cg. I. : III, 89.
- Maladies professionnelles, Cg. I. : I, 608 ; V, 263 ; 57r.
- Maladies universelles : II, 429.
- Manche, tunnel : V, 85.
- Manganèse, production mondiale (1912) : II, 428.
- Manufacturiers de coton, Cg. I. : V, 488, 581.
- Manifestation I. Clémence Royer : III, 73 ; Shakespeare : IV, 80 ; Ch. Tellier : I, 589.
- Marchés économiques : II, 365.
- Mariage en Europe, statistique : V, 324.
- Maroc, immigration : IV, 328.
- Marques de fabrique, unification : I, 187.
- Masse, unité de : IV, 141.
- Matériel scolaire, Expos. I. : I, 643.
- Mathématiciens, Cg. I. : I, 421, 606 ; II, 173, 452.
- Mathématique, Cf. I. de l'enseignement : V, 152 ; Cg. I. de philosophie : V, 151.
- Mécénat : II, 414.
- Médecine, Ass. L. de perfectionnement : I, 421 ; IV, 251 ; V, 568 ; Cg. américain : III, 277 ; Cg. I. : I, 133, 281 ; Cg. I. de presse : IV, 104 ; prix internationaux : V, 343 ; Se I. d'histoire : V, 157 ; terminologie internat. : I, 518 ; IV, 379.
- Médecins aliénistes et neurologistes de langue française, Cg. : V, 575.
- Mer Blanche, Cf. I. : I, 111, 244.
- Mer, droit de la : III, 525.
- Merveilles du monde : III, 429.
- Mesure du temps : III, 421 ; IV, 123.
- Mesures, système : III, 5.
- Métallurgie, concurrence I. : V, 459 ; Cg. I. des ouvriers : IV, 449.
- Météorologie agricole : III, 181.
- Météorologie, observations L. : III, 67 ; transmission radiotélégraphique : I, 395 ; IV, 526.
- Métèques : II, 29.
- Méthodes d'analyse, produits alimentaires, unification : II, 442.
- Méthodes sucrières, unification : I, 540.
- Mètre, son adoption : I, 392 ; III, 5. 552.
- Mexique, crise : V, 532.
- Microbiologie, prix I. : V, 241.
- Migrations humaines : III, 45.
- Migrations ouvrières et chômage : V, 326.
- Militarisme et internationalisme : III, 544.

- Minerai de fer, réserves mondiales : II, 325.
- Mines, syndicats *des* producteurs : V, 104.
- Mineurs anglais, grève (1912) : I, 103.
- Mineurs, Cg. I. : I, 413; II, 141; III, 368; IV, 216.
- Missions d'Afrique, œuvre I. : III, 515.
- Mobilier de bureau, Expos. I. : I, 644.
- Modes, Expos. I. : I, 646.
- Mongolie, Russie et Chine : III, 241.
- Monnaie I. : V, 503.
- Monopole des assurances, Italie : I, 237.
- Monorail Nice à Monte-Carlo : I, 399.
- Monroe, doctrine : V, 523.
- Mortalité infantile : III, 434.
- Motoculture, Cg. I. : IV, 258, 555.
- Motocyclisme, Fn. I. : II, 461; V, 175.
- Mouvement I. en Belgique : III, 123.
- Mouvement pacifiste : I, 61; II, 263; IV, 395.
- Mouvement touriste : I, 119.
- Musiciens, Cg. I. : II, 441.
- Musique, Cg. I. : IV, 462; V, 491.
- Musique, sa valeur int. : II, 128.
- Mutualité, Bur. perm. I. : IV, 98; mutualité indépendante, Féd. I. : IV, 220; mutualité libre de rente, Cg. I. : III, 375; IV, 537.

N

- Nationalisme, mouvement en Arabie : V, 97.
- Nationalité individuelle : I, 238.
- Nationalités, Cg. U. : I, 124; II, 144.
- Nations, indices statistiques du progrès : IV, 324.

- Nature, protection I. : V, 144.
- Navigation aérienne : I, 221; réglementation : IV, 314.
- Navigation, Cn. I. des Cg. : IV, 364; Cg. I. : I, 130, 420, 603; II, 450.
- Navigation et pétrole : I, 375.
- Navigation fluviale, Rhin : II, 324.
- Navigation maritime, compagnies brémoises : III, 358; Cf. I. : I, 527; entente I. entre les lignes : V, 330; trust intern. : I, 510; vitesse : II, 118.
- Navigation, protect. I. des femmes sur les lignes de : IV, 45; ravitaillement des navires : IV, 342.
- Nègres, anthropogéographie générale : III, 553; dénombrement en Afrique : I, 386.
- Neurologie, Cg. I. : III, 280; IV, 105; V, 161.
- Neurologistes de langue française, Cg. I. : V, 161, 575.
- Neutralisation des détroits et canaux maritimes : I, 233.
- Neutralité belge : I, 231.
- Neutralité Scandinave : I, 109.
- New-York, population étrangère : II, 312.
- Nitrates, consommation mondiale : II, 430.
- Nombres, unification : IV, 118.
- Nomenclature chimique : I, 535.
- Nomenclature pomologique : III, 68.
- Nomenclature zoologique : V, 118.

O

- Obstétrique, Cg. I. : I, 423.
- Océan, surveillance internat. : II, 109.
- Odontologie, Cg. I. : V, 576; Fn. I. : 1,538; 11,350.
- Œufs, Bulgarie : II, 423; États-Unis : II, 113; Grande-Bretagne : III, 549; Russie : II, 320.

- Œufs, exportations : IV, 194.
 Œuvre d'art, protection en temps de guerre : III, 346.
 Œuvre des gares, Cf. europ. : II, 449.
 Œuvres françaises à l'étranger : II, 416.
 Olympique, Ce. I. : III, 467 ; Médaille I. : III, 71.
 Opium, Cf. I. (1912) : I, 87 ; (1913) : IV, 538.
 Or, production mond. : II, 120.
 Ordre de l'Étoile d'Orient : V, 251.
 Orfèvres, Cg. I. : V, 174.
 Organisation internationale : I, 9 ; III, 97.
 Organisation I. et histoire de la science : IV, 27.
 Organismes I. publics, concentration : III, 97.
 Orge de brasserie, estim. I. : II, 127.
 Orge, production mondiale (1912) : I, 586 ; II, 328.
 Orthodontologie, Sé européenne : V, 363.
 Otologie, Cg. I. : I, 422 ; III, 574.
 Oto-rhino-laryngologie, Fn. I. : V, 364.
 Ouvriers, Ass. I. pour la protection légale : V, 252 ; Cf. I. pour la protection légale : V, 141.
 Ouvriers chrétiens, Cg. I. d'alimentation : III, 77.
 Ouvriers de la pierre, Cg. I. : IV, 454.
 Ouvriers des services publics, Cf. I. : IV, 353.
 Ouvriers des transports, Cg. I. : III, 370 ; IV, 218 ; Fn. I. : III, 154.
 Ouvriers du bois, Cg. I. : V, 473.
 Ouvriers étrangers en Prusse : IV, 329.
 Ouvriers métallurgistes : III, 371 ; IV, 449.
 Ouvriers relieurs, Cf. I. : III, 268 ; IV, 95.
 Ouvriers selliers, Cg. I. : IV, 95, 456.
- Ouvriers typographes, Cg. I. : IV, 354.
 Ozène, enquête I. : III, 68 ; V, 242.
- P
- Pacifisme : I, 61, 209, 212, 217.
 Paix, action pacifiste (1912) : II, 263 ; 1913 : IV, 395 ; Bureau I. : V, 349 ; Cg. U. : IV, 81, 396 ; V, 468 ; compte rendu : II, 272 ; III, 167 ; programme : I, 257 ; inauguration du Palais : IV, 403 ; internationale ouvrière : II, 283 ; organisation du mouvement : I, 61 ; Union interparlementaire, Cf. : IV, 410.
 Paix anglo-américaine, centenaire : m. 542.
 Palais de la Paix, inauguration : IV, 403.
 Pauceltisme, Cg. I. : I, 132 ; 111,568.
 Paquebots, surveillance I. : V, 150.
 Parlement I. : IV, 69.
 Pathologie comparée, Cg. I. : I, 537 ; III, 463.
 Paysages, protection : I, 290.
 Pêcheurs d'éponges : III, 161.
 Pédagogie musicale, Cg. I. : II, 187, 460.
 Pédiatrie, Cg. I. : I, 422.
 Pédologie, faculté intern. : I, 225 ; IV, 207 ; V, 467.
 Perfectionnement scientifique et médical, Ass. intern. : I, 421 ; V, 568.
 Péril noir : I, 386.
 Périodiques : II, 397 ; statistique I. : V, 245.
 Peste, Cf. I. : I, 268 ; III, 382 ; lutte I. : IV, 446.
 Pétrole, avenir : I, 375 ; Cn. I. : I, 616 ; V, 173 ; Institut I. : V, 272 ; lutte I. : II, 122 ; navigation : I, 375 ; production : III, 164 ; IV, 333 ; tarif I. pour le transport : V, 458.

- Pharmacie, Cg. I. : I, 288 ; V, 263 ;
Fn. I. : V, 312.
- Philatélie, Exposition I. : III, 478.
- Philosophie, Cg. I. : V, 251.
- Philosophie du droit et de l'économie, Ass. T. : V, 134.
- Philosophie juridique et économique, Ass. I. : III, 453.
- Philosophie mathématique, Cg. I. : V, 151.
- Philosophie positive, Se I. : II, 134.
- Phonétique expérimentale, Ass. I. : V, 567.
- Phosphates égyptiens : III, 260 ; tunisiens, export. : V, 192.
- Photographie, Expos. I. : V, 279.
- Physiciens espérantistes : III, 157.
- Physico-chimie, concours I. : IV, 197.
- Physiologie, Cg. I. : V, 158 ; prix I. : IV, 344.
- Physiologie sportive, Cg. I. : I, 617 ; III, 188, 467.
- Physiothérapie, Cg. I. : I, 537 ; III, 182 ; Cg. des médecins de langue française : V, 487.
- Physique, Institut I. : III, 88, 378.
- Phytopathologie, Commission univers. : II, 350.
- Pierre, Cg. I. des ouvriers : IV, 454.
- Placements bancaires : V, 449.
- Planètes, observation I. : V, 80.
- Plasmogeuèse, Institut I. : I, 249.
- Pneumothorax thérapeutique : III, 91.
- Poids atomiques, Ce I. : I, 536.
- Poids brut dans le commerce I. : V, 116.
- Poids et masse, unité : IV, 141.
- Poids et mesures, Bureau I. : V, 552 ; Cf. I. : V, 137.
- Poids net dans le commerce I. : V, 116.
- Poisson africain à Paris : III, 161.
- Poisson frigorifié, commerce I. : V, 540.
- Pôles, Cn. polaire I. : V, 176 ; exploration I. : IV, 179.
- Pôle Sud, découverte : I, 120.
- Politique internationale :
Allemagne, France (Maroc) : I, 101.
Allemagne, Grande-Bretagne : I, 100.
Espagne, France (Maroc) : I, 106.
Grande-Bretagne, Russie : I, 101.
Italie, Turquie (Tripoli) : I, 102.
Ses caractères au XIX^e siècle :
III, 434.
- Politique positive, Ce. I. : IV, 323 ; concours I. : IV, 185.
- Politique, tension et hommes d'affaires : IV, 63.
- Pommes de terre, prod. mondiale : IV, 439.
- Pomologie, nomenclature : III, 68.
- Population de l'Amérique latine : V, 95 ; des États du monde : V, 321 ; du monde : **111,541**.
- Population européenne en Tunisie : IV, 518.
- Port de Constantinople : III, 444.
- Portefeuille I. d'un établissement financier : V, 449.
- Ports, agrandissement : II, 119 ; mouvement commercial : I, 394 ; mouvement maritime : II, 324, 425 ; surveillance I. : V, 150.
- Portugal, émigration en 1911 : IV, 328.
- Poste, Ass. I. des employés : III, 267 ; réduction des taxes : III, 330 ; réformes à réaliser : V, 232 ; statistique intern. (1910) : I, 507 ; Union sud-américaine : I, 391 ; Un. U. : III, 253.
- Postes, Cologne-Bruxelles-Londres : II, 114 ; Martinique : III, 63.
- Potentiel, terminologie : IV, 489.
- Poulets, importation en Allemagne : III, 358.
- Pour mieux se connaître, Cg. I. : III, 561 ; Rn. de la Cn. : V, 133.
- Presse argentine : II, 414.
- Presse, Cg. I. : I, 257 ; V, 467 ; Cg. I. des Associât. : III, 365 ; médi-

- cale, Cg. I. : IV, 104 ; périodique, Cg. I. : I, 403 ; II, 434.
- Prévention des accidents, Cg. technique : I, 287.
- Prix I. d'aviation : V, 248 ; de médecine : V, 343 ; de physiologie : IV, 344 ; microbiologie : V, 241 ; Miller, odontologie : I, 538 ; Nobel (1911) : I, 98 ; (1912) : II, 307. 309 ; (1913) : IV, 499 ; V, 91 ; pour appareils de sauvetage en mer : IV, 448 ; pour succédané de la gazoline : IV, 448 ; récolteur de canne à sucre : IV, 530 ; Van Beneden : IV, 199.
- Producteurs miniers, syndicats : V, 104.
- Production mondiale, agriculture : I, 383 ; II, 328 ; alcool : V, 453 ; aluminium : IV, 440 ; bière : V, 452 ; engrais chimiques : V, 450 ; houille : IV, 439 ; V, 329 ; pétrole : IV, 333 ; pommes de terre : IV, 439 ; soie : IV, 333 ; V, 327 ; zinc : IV, 333.
- Produits alimentaires, commerce : II, 319 ; méthodes d'analyse : II, 442 ; III, 159.
- Produits de basse-cour, importation en Allemagne : V, 338.
- Professions libérales, enquête I. sur l'accession des femmes : V, 303.
- Propriété artistique et littéraire : II, 207 ; III, 82.
- Propriété immobilière, Cg. I. : I, 414.
- Propriété industrielle, Ass. I. : III, 79 ; Cg. I. : I, 530.
- Protection de la nature, Cf. I. : V, 144.
- Protection de l'enfance, Cg. I. : I, 597 ; II, 141 ; III, 270 ; IV, 165 ; Office I. : II, 79 ; Rn. de l'Un. I. : IV, 545 ; Rn. du Bureau : V, 254.
- Protection des câbles, Cf. I. : V, 136.
- Protection des femmes en mer : IV, 45.
- Protection des œuvres d'art en temps de guerre : III, 346.
- Protection des ouvriers, concours I. : III, 244.
- Protection des paysages, Cg. I. : I, 290.
- Protection des poseurs de câbles : IV, 346.
- Protection légale des travailleurs. Ass. I. : I, 531 ; II, 68 ; III, 63, 456 ; V, 252 ; Cf. diplom. : IV, 226, 360 ; Cf. I. : V, 141.
- Prusse, ouvriers étrangers : IV, 329.
- Psychiatrie, Cg. I. : III, 280 ; IV, 105 ; V, 161.
- Psychologie, Ass. I. : II, 457 ; Cg. de la Sé I. : V, 486 ; concours I. : IV, 197 ; expérimentale, Cg. I. : I, 404 ; sportive, Cg. I. : I, 617 ; III, 188, 467.
- Psychothérapie, Ass. I. : II, 457 ; Cg. de la Sé I. : V, 486.
- Publicité, agents : III, 186.
- Publicité I. de l'Exposit. de Gand : III, 163.
- Puissance coloniale des différents pays : V, 324.

O

- Question d'Orient : I, 384.
- Quinquina, production mondiale : II, 330.

R

- Race nègre, Cf. I. : I, 261.
- Races, Cg. U. : V, 156 ; Institut I. : I, 279.
- Radicalisme français et politique extérieure : IV, 436.
- Radiologie médicale : I, 289 ; V, 573.
- Radiotélégraphie : I, 519 ; III, 69 ; Cf. I. : I, 226, 418, 596 ; II, 293 ; météorologie : I, 395 ; IV, 526 ; pêche maritime : I, 251 ; statis-

- tique : II, 125 ; III, 70 ; statistique comparée : V, 120 ; transmission graphique : II, 125.
 Radium, étalon internat. : I, 249, 517.
 Rails, cartel internat. : I, 391.
 Rallye I. de Monaco : V, 249.
 Randonnée de Brindejonc : IV, 78.
 Rapprochement franco-allemand : II, 138 ; IV, 415 ; V, 133, 546.
 Rapprochement universitaire : I, 392.
 Rats, Lutte I. : IV, 199.
 Ravitaillement de la Grande-Bretagne : I, 514 ; III, 65.
 Ravitaillement des navires : IV, 342.
 Ravitaillement international : I, 584.
 Records mondiaux en aéroplane : V, 250.
 Réexportation, Grande-Bretagne : II, 424.
 Régime des spiritueux, Afrique : I, 93.
 Régime juridique, Ass. I. : I, 488.
 Réglementation douanière, Cg. I. : V, 145.
 Réglementation I. du trafic aérien : IV, 68.
 Relieurs, Cf. I. des ouvriers : III, 268 ; IV, 95.
 Religions, histoire, Cg. I. : I, 121, 411.
 Religion universelle : V, 93.
 Rentes d'États, baisse mondiale : I, 105 ; II, 420.
 Représentation proportionnelle, Banquet I. : VI, 522.
 Républicains, Cg. I. : I, 595.
 Réserves mondiales de charbon : IV, 527.
 Révolution chinoise : I, 153.
 Revues périodiques : II, 397.
 Rhin, navigation : II, 324.
 Riz, production mondiale (1912) : I, 586 ; II, 329.
 Riziculture, Cg. I. : V, 490.
 Roumanie, commerce extérieur : IV, 338.
 Routes aériennes mondiales : V, 125.
 Route, Cg. : I, 138, 612 ; II, 458 ; Exposit. I. : I, 552 ; III, 208.
 Russie, capitaux étrangers : IV, 65.
 Russie, Chine et Mongolie : III, 242.
 Russie, commandes à l'étranger : IV, 332.

S

- Salubrité, habitation, Cg. I. : I, 607.
 Sapeurs-Pompiers, Cg. I. : I, 137.
 Sauvetage, Cg. I. : III, 278.
 Sauvetage en mer, prix pour appareils : IV, 448.
 Sauvetage maritime I. : IV, 347.
 Scandinavie, rapproch. : II, 102.
 Science, histoire et organ. I. : IV, 27.
 Sciences administratives, Cg. I. : I, 126, 270 ; II, 444 ; V, 553.
 Sciences comptables, Cg. I. : V, 172.
 Secours publics, Cg. I. : III, 278.
 Sécurité en mer : III, 185.
 Seigle, production mondiale (1911) : I, 586.
 Selliers, Cg. I. : IV, 95, 456.
 Semaine sociale : II, 61.
 Services publics, Cf. I. des ouvriers : IV, 353.
 Shakespeare, commémoration I. : IV, 80.
 Siège des Assoc. I. : IV, 59.
 Sinistres maritimes, statistique : V, 122.
 Sionisme : III, 397.
 Ski, Ass. I. : III, 469.
 Socialisme, Cg. I. : V, 547.
 Sociétés de la Paix : I, 65.
 Sociologie, Institut I. : I, 594 ; II, 440.
 Soie, commerce : II, 320 ; production : I, 586 ; IV, 333 ; V, 327 ;

- production et consommation mondiales : V, 536.
- Soleil, Cg. I. de recherches : IV, 244.
- Solidarité économique : II, 365.
- Solidarité ouvrière I. : III, 342.
- Soude, industrie mondiale : IV, 204.
- Soufre, production mondiale : II, 327.
- Sourds-muets, Cg. I. : I, 531.
- Souscription I. laboratoire de cryogène : V, 119; Henri Poincaré : V, 544; Clémence Royer : III, 73; Ch. Tellier : I, 589.
- Spiritisme, Cg. I. : I, 593; II, 333, 334; III, 366.
- Spiritueux, Cg. I. : IV, 557.
- Spiritueux en Afrique, Cf. dipl. : I, 93.
- Spitzberg, droit internat. : I, 230.
- Sports athlétiques, Cg. I., : I, 290.
- Sports, Exposit. I. : III, 207, 485; psych. et phys., Cg. I. : I, 617; III, 188, 467.
- Statistique :
Boîtes aux lettres : V, 117.
Broches de l'industrie cotonnière : V, 126.
Chômage : IV, 212.
Commerce : IV, 275, 432.
Congrès I. (1913) : III, 433.
Fonctionnaires : V, 333.
Guerres balkaniques : IV, 442.
Immigration : I, 312.
Imprimés : I, 413.
Industrie cotonnière : V, 461.
Livres et périodiques : V, 245.
Mariages en Europe : V, 324.
Population des États : V, 321.
Population et superficie de l'Amérique latine : V, 95.
Postes (1910) : I, 507.
Progrès des nations, indices : IV, 323.
Radiotélégraphie : V, 120.
Sinistres maritimes : V, 122.
- Syndicats : III, 252.
- Télégraphes : IV, 527.
- Voyageurs d'Europe en Amérique : V, 458.
- Zootéchnie : IV, 515.
- Statistique, Bureau I. : I, 507; Institut I. : IV, 505.
- Statistique, unification, en matière douanière : I, 507; en Scandinavie : I, 383.
- Sténographie, Cg. I. : V, 169; Exposition I. : III, 198.
- Sucre, prix pour un récolteur de canne à sucre : IV, 530.
- Sucres, Cf. I. (1911) : I, 83; convention, retrait de la Grande-Bretagne : I, 513; retrait de l'Italie : I, 582; exportation : I, 584; lutte intern. : II, 432; production mondiale : II, 331, 433; trust international : I, 511; unification des méthodes : I, 540; IV, 264.
- Suède, commerce I. en 1912 : V, 236.
- Suez, canal : V, 214.
- Suffrage des femmes : I, 483; II, 422, 443; III, 78; IV, 221.
- Suffrage des femmes, All. I. des Hommes : IV, 223.
- Superficie de l'Amérique latine : V, 95.
- Surfaces, unités : IV, 127.
- Surveillance I. des ports et paquebots : V, 150.
- Sylviculture, Cg. I. : III, 281; utilité I. des forêts : V, 27.
- Symboles physico-chimiques : I, 536.
- Syndicalisme et internationalisme : I, 455; V, 97.
- Syndicalisme I., Cf. : IV, 350; syndicalisme I. en 1912 : V, 428; statistique : III, 252.
- Syndicats de producteurs d'acide carbonique : I, 577; produits de mines : V, 104; zinc : V, 109.

Syphiligraphie, Cg. I. : I, 538.

Système métrique : I, 392 ; III, 5, 552 ; progrès : V, 241.

T

Tables des débouchés commerciaux : IV, 70.

Tare dans le commerce I. : V, 116.

Tarif douanier américain : III, 545.

Tarif I. pour le transport du pétrole : V, 458.

Tauromachie, ligue int. : II, 440.

Taxe postale, réduction : III, 330.

Techniciens et hygiénistes municipaux, Ass. Gén. : V, 579.

Télégrammes différés : V, 237.

Télégraphe, Ass. I. des employés : III, 267 ; statistique mondiale : IV, 527 ; tour du monde : I, 518.

Télégraphie sans fil, Cn. I. scientifique : V, 170 ; navires : I, 111, 251 ; II, 330 ; Paris-Washington : III, 446 ; tour du monde : V, 344.

Téléphone, Ass. I. des employés : III, 267.

Téléphonie à grande distance : I, 252 ; automatique : I, 521 ; entre Grande-Bretagne et Continent : III, 442 ; postes existants : I, 519 ; sans fil : III, 555.

Temps, mesure : III, 421 ; IV, 123.

Terminologie des machines : V, 343.

Terminologie du potentiel et de l'élasticité : IV, 489.

Terminologie médicale intern. : I, 518 ; IV, 379.

Thalassothérapie, Rn. I. : V, 265.

Théorie des unités : IV, 113.

Thé, production mondiale : II, 123.

Timbre I. en douane : V, 110.

Tour du monde par télégraphie sans fil : V, 344.

Tourisme : I, 119 ; Cg. I. : II, 187 ; IV, 464 ; Exposition : III, 485 ; V, 280.

Tours civiques et sociaux en Europe : IV, 362.

Tracteurs agricoles, concours int. : II, 431 ; IV, 345.

Trafic aérien : I, 343 ; réglementation : IV, 68 ; régl. franco-allemand : IV, 191, 334.

Trafic postal I., réformes : V, 232.

Trains, vitesse dans les différents pays : V, 345.

Traite des blanches, Cf. prélim. : I, 109 ; Cg. I. : II, 437 ; III, 557 ; IV, 431 ; Cg. de la Fn. abolitionniste I. : V, 350, 545.

Traite des enfants, Un. I. : V, 149.

Traite des esclaves. Bur. I. : III, 375.

Tramways, Cg. I. : I, 539 ; V, 269.

Transafricain : I, 111.

Transcaucasien : I, 112.

Transsibérien : III, 442.

Transiranien : I, 112.

Trans mongolien : V, 239.

Transpersan : I, 112.

Transport du pétrole, tarif I. : V, 458.

Transports, Cg. I. des ouvriers : III, 370 ; IV, 218.

Transports postaux, statistique : I, 507.

Transports rapides : I, 399.

Travail à domicile, Cg. I. : I, 262, 595 ; H, 67.

Travail de nuit, réglementation I. : V, 141.

Travail, protection légale, Ass. I. : I, 531 ; II, 68 ; III, 63, 456 ; V, 252 ; Cf. I. : IV, 226, 360 ; V, 141 ; sécurité : III, 244.

Travailleurs du bois, Cg. I. : IV, 536.

Travaux publics, Cg. I. : I, 139 ; II, 186 ; V, 582 ; Fn. I. : III, 389 ; IV, 264.

Trust de l'acier : I, 511, 577 ; III, 259.

Trust des chemins de fer sud-américains : I, 510.

- Trust maritime international : I, 390, 510.
 Trust sucrier international : I, 511.
 Trypanosomiasés : II, 429.
 Tuberculose, code : II, 429 ; Cf. I. : V, 361, 575; Cg. I. : I, 138; III, 464.
 Tuberculose et internationalisme : I, 501.
 Tunisie, population européenne : IV, 518.
 Tunnel du Loetschberg : IV, 74.
 Tunnel sous la Manche : I, 398 ; II, 327; V, 85.
 Tuyaux à gaz, cartel int. : II, 107.
 Tuyaux, unif. I. des pas de vis : V, 267.
 Typographes, Cg. I. des ouvriers : IV, 354.
- U
- Unification :
 Calendrier : III, 334.
 Chèque : I, 171.
 Couleurs : II, 117.
 Classifications douanières : I, 184.
 Heure : II, 43.
 Lettre de change : I, 269.
 Marques de fabrique : I, 187.
 Mesures anthropométriques : III, 68.
 Mesures sanitaires concernant les denrées frigorifiées : V, 159.
 Méthodes d'analyse des produits alimentaires : II, 442 ; III, 159.
 Méthodes sucrières : I, 540 ; IV, 264.
 Pas de vis des tuyaux, Cn. I. : V, 267.
 Poids et mesures : III, 5.
 Statistique Scandinave : I, 383.
 Statistiques douanières : I, 507.
 Termes de l'enseignement : IV, 175.
 Théorie des unifications : IV, 113.
 Union cycliste I. : III, 95, 469.
- Union des Associations Internationales :
 Budget (1912) : I, 313 ; (1913) : IV, 573.
 Centre architectural : I, 314.
 Commission internationale (1912.04.15/16), invitation : I, 148; compte rendu sommaire : I, 301 ; liste des Associations représentées : I, 306 ; résolutions adoptées : I, 308 ; (1913.06.18): IV, 571 ; (1914.02.21) : V, 177 ; (1914.06.29) programme : V, 493 ; compte rendu : V, 591.
 Congrès Mondial : II, 193, 473 ; III, 287, 391, 489; V, 499.
 Exposition Panama Pacific : V, 379.
 Fondations : II, 355.
 Gouvernements : II, 357.
 Musée I. : V, 283, 596.
 Visite de Carnegie : IV, 267.
 Union économique intern. : I, 122, 169.
 Union interparlementaire : I, 72, 191; II, 334; III, 75, 263; IV, 410.
 Union postale sud-américaine : I, 391.
 Unions chrétiennes de jeunes gens : Collège I. : IV, 85 ; Cf. I. ; I, 122 ; IV, 210.
 Unités frigorifiques : I, 117.
 Unités, théorie des : IV, 113.
 Universités américaines, étudiants étrangers : V, 334.
 Universités, nombre en Europe : III, 155 ; relations intern. : I, 392.
- V
- Valeur commerciale des habitants de l'Europe : V, 319.
 Valeurs étrangères, Allemagne : III, 59 ; France : I, 388 ; III, 60 ; Londres : I, 389 ; III, 61.
 Valeurs étrangères, réglementation : III, 246.

- Valeurs mobilières : IV, 520.
Vanille, production mondiale : I, 588.
Végétariens, Cg. I. : IV, 552.
Verres, exportations belges : V, 339
Vétérinaires, Cg. I. : V, 577.
Viande congelée, commerce : III, 548 ; exportation : IV, 73 ; mesures sanitaires : IV, 251.
Viandes frigorifiées, mesures sanitaires : IV, 251.
Viandes importées, Cf. I. : I, 608.
Vie belge à l'étranger : V, 445.
Vie internationale : I, g.
Vie privée internationale : I, 18.
Vie publique internationale : I, 15.
Villes, Cg. I. : III, 83, 457 ; coopération des Ass. I. aux questions urbaines : V, 555 ; Exposition : III, 206, 472.
Villes cosmopolites : II, 415.
Vins, Cg. I. : IV, 557 ; importation en Angleterre : V, 456.
Violon, concours intern. : I, 588.
Visites internationales : III, 149.
Vitesse des trains dans les différents pays : V, 345.
Voies navigables, alimentation : V, 29.
Volaille, élevage, ass. intern. : I, 540.
- Volcans, Institut I. : IV, 250.
Volumes, unités : IV, 127.
Voyageurs de commerce étrangers en Suisse : III, 441 ; V, 542.
Voyageurs d'Europe eu Amérique, statistique des lignes de paquebots : V, 544 ; voyageurs, V, 458.
Voyageurs, mouvement : I, 399.
Voyageurs transatlantiques : III, 67.
Vulcanologie, Institut I. : I, 116.

W

- Wagons-Lits, C^{le} I. : III, 162.
Waterloo, commémoration int. : I 242.

X

- Xylographie, Expos. I. : I, 552.

Z

- Zinc, production mondiale : IV, 333 ; syndicat I. : V, 109.
Zoologie, Cg. I. : II, 455 ; III, 570 ; nomenclature : V, 118.
Zootechnie, statistique mondiale : IV, 515-

ERRATA

Page 92, ligne 6, lire *Kamerlingh Onnes* au lieu de *Kamerlingh Ohnes*.

- » 92 » 32, » Inde au lieu de *Italie*.
- » 249 » 3, » *Quinton* au lieu de *Quintin*.
- » 249 » 32, » 797.57 au lieu de 799.57.
- a 259 » 8, » 362.71 au lieu de 362.74.
- » 272 » 40, » 66 au lieu de 661.
- » 470 » 9, » *alcooliques* au lieu de *alcooliqes*.
- » 475 » 28, » 6.081 au lieu de 347.77.
- » 564 » 29, a José *Cascón* au lieu de José *Gascon*.

- 1914.03.25 Entrevue, à Venise, de Guillaume II et du Roi d'Italie.
- 1914.03.25 Mort de Frédéric Mistral.
- 1914.03.31 Le Gouvernement hellénique fait part aux Puissances de sa volonté d'évacuer les régions contestées en Épire dans le délai fixé. Il désire cependant, eu égard au maintien de l'ordre et dans un intérêt d'apaisement des populations, connaître l'opinion des Puissances sur l'opportunité de donner immédiatement l'ordre à ses troupes de se retirer.
- 1914.04.03 Après onze jours de combats acharnés, les constitutionnalistes mexicains s'emparent de Torreon.
- 1914.04.04 Un accord intervient entre la Grèce et la Serbie au sujet des droits commerciaux des Serbes à Salonique.
- 10.14.04.06 Le traité turco-serbe est ratifié à Constantinople.
- 1914.04.08 Le traité entre la Colombie et les États-Unis, réglant la question du territoire de Panama est signé à Bogota. La Colombie touche une indemnité de 125 millions payables en six mois, et jouit de privilèges commerciaux pour la traversée du canal.
- 1914.04.09 Mort de l'Impératrice douairière du Japon.
- 1914.04.14 Entrevue, à Abbazia, du comte Berchtold et du marquis di San Giuliano, respectivement ministre des Affaires étrangères d'Autriche et d'Italie. D'après un communiqué aux journaux, cette entrevue eut pour but et pour résultat de régler certains détails des relations économiques des deux pays avec la Turquie ainsi que la délimitation de zones d'influence en Asie Mineure.
- 1914.04.14 Différend entre les États-Unis et le Mexique, à la suite du refus des navires mexicains de saluer les navires américains mouillés à Tampico.
- 1914.04.15 Les États-Unis envoient des cuirassés devant Tampico.
- 1914.04.16 Un iradé impérial autorise Djavid Bey à conclure à Paris, au nom du Gouvernement ottoman, un emprunt de 35,200,000 livres turques à 5 p. c. Une tranche de 22 millions est destinée à acquitter les dettes turques de la campagne tripolitaine et à la construction de chemins de fer. Voici le texte du traité intervenu à cet effet entre les deux pays :
- ARTICLE PREMIER. — Par la présente loi un emprunt s'est conclu à 5 p. c. d'intérêt ; le montant en est 35,200,000 livres turques.
- ART. 2. — Le ministre des finances est autorisé à signer la convention concernant la première tranche de cet emprunt, soit 22 millions de livres turques.

ART. 3. — Le produit de cette première tranche sera particulièrement destiné au paiement des avances consenties à valoir sur le grand emprunt au cours de la guerre tripolitaine et de la guerre balkanique ainsi qu'à celui des différentes dettes contractées dans la suite.

ART. 4. — Après le règlement de ces dettes et après défalcation de la somme prévue dans l'article suivant, il sera prélevé sur le reste du montant de l'emprunt une somme à déterminer par le Malié et destinée à l'inauguration immédiate des travaux de construction de la ligne ferrée de Samsoun-Sivas et de ceux des ports de Jaffa et de Caiffa.

ART. 5. — L'emprunt prévu dans l'article 11 du budget du 25 mai 1327, pour la construction des routes étant compris dans le nouvel emprunt, les dispositions de l'article 11 précité sont abolies ; par conséquent il sera prélevé sur le nouvel emprunt une somme de 2,500,000 livres turques qui sera affectée à la construction des routes.

ART. 6. — Le Ministre des Finances est chargé de la mise en application de la présente loi.

ART. 7. — La présente loi entrera en vigueur à partir de la date de sa promulgation.

1914.04.16 Visite du Conseil municipal de Paris à La Haye et Amsterdam.

1914.04.18 Les résultats définitifs des élections en Suède indiquent un mouvement d'opinion en faveur d'une augmentation des forces militaires, mais la majorité du parlement reste acquise à une politique pacifiste.

1914.04.18 Les États-Unis adressent un ultimatum au gouvernement mexicain.

1914.04.19 Les Puissances remettent à la Grèce une note en réponse à celle que ce pays leur avait précédemment adressée.

La note débute en prenant acte des dispositions par lesquelles la Grèce se déclare prête à se conformer à la décision des Puissances et affirmant que les Puissances sont, de leur côté, disposées à user de leur influence pour donner satisfaction à certaines des demandes formulées dans la note grecque. C'est ainsi que les Puissances ratifient la rectification de frontière, du côté d'Argyrocastro. Par contre, elles ne peuvent accepter la rectification demandée du côté de Coritza.

Au sujet des îles, les Puissances sont prêtes à faire usage de leur influence amicale auprès de la Turquie, mais ne sauraient prendre d'autres engagements.

La note grecque avait déclaré au sujet de Castelloriza, que cette île faisait partie du Dodécanèse et que le Gouvernement hellénique était en droit d'espérer qu'elle bénéficierait du régime que les Puissances, en temps voulu, voudraient bien assurer à ces îles lorsqu'elles décideraient de leur sort. La réponse des Puissances s'abstient de soulever, à propos

de Castelloriza, la question du Dodécanèse et, en conséquence, s'abstient de répondre sur ce point.

Au sujet de l'Épire, la note ne parle pas de garanties et ne fait mention d'aucun moyen de pression à exercer sur le Gouvernement albanais pour faire obtenir à ses populations les privilèges demandés, mais promet d'user également de son influence pour leur faire obtenir certains avantages.

Il n'est naturellement pas question d'autonomie dans la note des Puissances.

Les Puissances sont, comme le Gouvernement grec, d'avis que la neutralité du canal de Corfou est nécessaire.

La question de l'évacuation de l'Épire par les troupes grecques n'est pas traitée dans la note, dont le texte est d'ailleurs assez court. Elle fera l'objet d'une communication particulière verbale demandant à la Grèce d'évacuer sans tarder le territoire épirote concédé à l'Albanie où se trouvent encore des troupes grecques.

- 1914.04.20 Le général Huerta déclare ne pas vouloir accéder à l'ultimatum des États-Unis et formule de propositions nouvelles.
- 1914.04.21 La flotte américaine arrive devant La Vera Cruz et y débarque des troupes. Après une courte résistance les troupes se replient sur Mexico.
- 1914.04.22 Visite des souverains anglais à Paris.
- 1914.04.22 Les relations diplomatiques entre les États-Unis et le Mexique sont rompues.
- 1914.04.25 L'Argentine, le Brésil et le Chili offrent leur médiation aux États-Unis et au Mexique pour apaiser le différend surgi entre ces deux pays.
- 1914.04.25 L'évacuation de l'Épire du Nord par les troupes grecques est commencée conformément au désir exprimé par les Puissances.
- 1914.04.28 Visite des souverains belges à Luxembourg.
- 1914.04.28 Le Mexique et les États-Unis acceptent la médiation offerte par l'Argentine, le Brésil et le Chili. Un armistice est proposé aux adversaires pendant les délibérations.
- 1914.05.01 Promulgation de la nouvelle constitution chinoise.
- 1914.05.03 Le général Carranza refuse d'accepter un armistice entre lui et le général Huerta pendant les délibérations des Puissances médiatrices.
- 1914.05.06 Le général Carranza refusant définitivement les offres de médiation, les pourparlers continuent sans son concours.

1914.05.06 Les Épirotes, qui depuis plus d'un mois fomentaient une agitation en Albanie contre le nouveau régime et avaient tenté déjà de s'emparer de Coritza, se soulèvent et repoussent les troupes albanaises qui occupent leur territoire.

1014.05.07 La Commission internationale intervient dans le soulèvement des Épirotes et s'offre à discuter dans quelle mesure on pourrait donner satisfaction à leurs revendications.

1914.05.07 Un tremblement de terre occasionne de nombreux dégâts dans les environs de Catane. Cinq mille maisons ont été endommagées. On évalue à deux cents personnes environ le nombre de morts et à un millier celui des blessés.

1914.05.10 Les constitutionnalistes s'emparent de la ville de Tampico au Mexique.

1914.05.10 Les résultats définitifs des élections françaises dénotent un sérieux mouvement d'opinion en faveur des partis de gauche. Le groupe socialiste est particulièrement renforcé.

1914.05.11 Visite des souverains danois à Londres.

1014.05.11 La Commission internationale réunie à Corfou, dans le but d'apaiser le différend entre les Albanais et les Épirotes, établit entre les deux populations une zone neutre en Épire, de façon à éviter les rencontres de troupes.

1914.05.15 Une mission turque rend visite au Tsar, actuellement à Livadia, Crimée.

1914.05.16 Les insurgés ou constitutionnalistes continuent à gagner du terrain au Mexique : ils occupent Tuxpan et Monclava.

1914.05.16 Visite des souverains danois à Paris.

1914.05.18 L'entente est faite entre les Épirotes et les Albanais sur les bases suivantes :

La gendarmerie sera locale et ne pourra pas être employée en dehors de l'Épire, sauf les cas de force majeure reconnus par la Commission internationale.

La pleine liberté religieuse est reconnue.

Les langues grecque et albanaise seront enseignées dans les trois classes primaires. La langue grecque sera admise dans l'administration et dans les tribunaux d'Épire. La correspondance avec le Gouvernement central de Durazzo sera faite en albanais.

Les deux districts administratifs de Coritza et Argyrocastro seront dirigés par des gouverneurs chrétiens nommés par le Gouvernement albanais.

Deux conseils d'administration seront élus au suffrage universel. Il est probable que les gouverneurs seront responsables devant ces conseils.

Les réclamations des habitants de Chimarra seront soumises aux Puissances.

Le Gouvernement albanais octroiera une amnistie générale.

Les forces épirotes originaires du pays resteront sous les armes afin de former le noyau d'une nouvelle gendarmerie, sous le commandement de leurs officiers. Les volontaires étrangers quitteront le pays.

Ce nouvel état de choses sera organisé et surveillé dans son application par la Commission internationale qui se rendra à Chimarra.

L'exécution et le maintien des dites clauses seront garantis par les Puissances.

1914.05.19 Essad Pacha, président du Conseil Albanais, convaincu d'avoir provoqué des soulèvements en Albanie contre le Gouvernement du prince de Wied, est fait prisonnier et conduit à bord d'un navire autrichien. Des bandes d'insurgés s'organisant partout et s'emparant des villages, des mesures sont prises pour protéger Durazzo, la capitale albanaise.

1914.05.20 Visite des souverains danois à Bruxelles.

1914.05.20 Les négociations de médiation entre les États-Unis et le Mexique sont entamées à Niagara Falls, sur les bases suivantes : établissement de la paix mexico-américaine, règlement de la situation avec les rebelles, examen de la forme possible d'un nouveau Gouvernement mexicain.

1914.05.21 Le débat sur le vote en troisième lecture du bill sur le Home Rule, entamé depuis quelques jours au Parlement anglais, donne lieu à une séance exceptionnellement tumultueuse.

1914.05.23 Ratification à Tokio du traité d'arbitrage permanent entre les États-Unis et le Japon.

1914.05.23 Les insurgés s'avançant sur Durazzo, le prince de Wied et sa famille quittent la ville et se réfugient sur le navire de guerre italien *Misurata*. La Commission internationale va à la rencontre des insurgés pour engager des pourparlers.

1914.05.24 Les élections belges accusent un mouvement d'opinion en faveur des partis de gauche. Libéraux et socialistes enlèvent un nombre considérable de voix aux catholiques.

1914.05.25 Mort de M. François Kossuth, chef du parti indépendant hongrois.

1914.05.27 Les chefs albanais insurgés, font à la Commission internationale de contrôle la communication suivante pour expliquer leur soulèvement.

1° Nous désirons que le souverain de l'Albanie rehausse l'enseignement de la religion, qui est la base de notre foi ;

2° Les personnages auxquels le souverain a conféré le pouvoir gouvernemental sont des gens qui persécutaient depuis longtemps la population et qui la persécutent encore. Comme nous voulions expliquer l'unique but que nous poursuivons, le Gouvernement a employé contre nous le canon. Il a ainsi ébranlé notre sécurité et notre confiance. C'est pourquoi nous désirons être de nouveau sous la domination de l'administration de l'Empire ottoman, auquel nous avons toujours appartenu ;

3° S'il est possible d'atteindre ce but, nous mettons notre cause entre les mains des grandes Puissances pour être délivrés du Gouvernement actuel. Nous vous prions d'agir dans ce sens et de nous protéger contre toute espèce d'oppression de la part du Gouvernement et de ses représentants jusqu'à ce que nos revendications aient eu un résultat.

1914.05.29 Le paquebot *Empress of Irland* entre en collision dans le fleuve Saint-Laurent avec un navire charbonnier danois *Storstad*. Il coule entraînant avec lui 1,032 passagers.

1919.05.29 Le prince d'Albanie fait appel aux Puissances pour obtenir des détachements de troupes. Les insurgés opèrent leur concentration à Tirana et Siak.

1914.06.01 Débarquement à Puerto Mexico, par les navires allemands *Bavaria* et *Y piranga*, d'armes et de munitions destinées au Président Huerta et inflicion d'une amende d'un million de pesos par l'amiral américain en vertu de la loi mexicaine.

1914.06.02 Démission, en France, du ministère Doumergue.

1914.06.03 Demande adressée par les médiateurs au général Carranza de venir discuter les questions de politique intérieure mexicaine et d'accorder en conséquence un armistice au général Huerta.

1914.06.04 Conférence nouvelle à Siak, en Albanie, entre la Commission internationale de contrôle et les insurgés.

1914.06.06 L'état de siège est proclamé à Durazzo. Arrestation du colonel italien Murichio et du professeur Chinigo, accusés d'avoir en Albanie, entretenu des relations avec les insurgés.

1914.06.07 Le Gouvernement albanais approuve les décisions, prises à Corfou par la Commission internationale de contrôle, au sujet de l'Épire.

- 1914.06.08 Un examen contradictoire des documents saisis lors de l'arrestation de MM. Murichio et Chinigo donne lieu à la publication d'un procès-verbal en leur faveur.
- 1914.06.08 Le paquebot *Alliance* (4,000 tonnes), franchit le Canal de Panama sans incident.
- 1914.06.09 Le patriarcat œcuménique adresse à la Porte une note, par laquelle il lui fait part de la fermeture des églises et des écoles en signe de deuil pour la persécution infligée aux Grecs qui se trouvent sur le territoire turc.
- 1914.06.09 La Porte fait savoir au Gouvernement hellénique qu'elle déploie toute son activité pour assurer la tranquillité des Grecs dans toutes les régions de l'Empire ottoman.
- 1914.06.09 Une grève générale, qui a éclaté le 7 dans la région d'Ancone, en Italie, prend le caractère d'un mouvement insurrectionnel et s'étend dans tout le Nord de l'Italie. Elle coûte la vie à 14 personnes et fait plusieurs centaines de blessés.
- 1914.06.10 Constitution en France, après l'échec d'une combinaison Viviani, du ministère Ribot.
- 1914.06.10 Des manifestations grécophobes ont lieu à Sofia. L'église grecque est envahie par la foule. Le Gouvernement grec demande des satisfactions.
- 1914.06.11 Le Sénat américain adopte un projet annulant la loi exemptant les navires américains du droit de péage sur le Canal de Panama.
- 1914.06.12 L'empereur d'Allemagne rend visite à l'archiduc héritier d'Autriche, à Konopischt.
- 1914.06.12 La situation se tend de nouveau entre la Grèce et la Turquie à raison des mauvais traitements prétendument et mutuellement infligés à leurs nationaux sur leurs territoires respectifs.
- 1914.06.12 Le ministère Ribot est mis en minorité le jour même où il se présente devant le Parlement.
- 1914.06.13 Constitution, en France, d'un ministère Viviani.
- 1914.06.13 Remise par la Grèce d'un ultimatum à la Turquie, au sujet des actes de violences qui auraient été commis à l'égard de Grecs sur divers points du territoire turc.
- 1914.06.14 Visite du tsar de Russie au roi de Roumanie à Constantza.

1914.06.15 Les rebelles albanais attaquent Durazzo, la capitale. Le colonel hollandais Thompson, commandant la gendarmerie, est tué aux avant-postes.

1914.06.15 Signature à Londres, d'un accord anglo-allemand au sujet du chemin de fer de Bagdad. Il traite de la navigation sur le Tigre, de la question de l'irrigation en Mésopotamie, des sphères d'influence et des concessions relatives aux pays traversés.

1914.06.16 Les élections luxembourgeoises renforcent la majorité libérale.

1914.06.16 Les élections en Roumanie envoient à la Constituyente une forte majorité libérale.

1914.06.17 A la suite de l'ultimatum grec, la Turquie a demandé que les faits soient soumis à une commission d'enquête internationale. Les ambassadeurs ont accepté en principe la proposition.

1914.06.18 Des bombes font sauter le train poste qui suivait immédiatement le train impérial ramenant le tsar à Saint-Pétersbourg.

1914.06.19 Catastrophe minière à Hill-Crest (Colombie anglaise): 197 mineurs sont tués.

1914.06.20 Un communiqué aux journaux résume de la manière suivante les résultats des démarches faites auprès des insurgés albanais.

Tout en étant d'accord avec le Gouvernement, les parlementaires se sont présentés au nom de la ville de Durazzo pour réclamer la paix. Ils ont demandé aux rebelles de reconnaître le drapeau albanais et l'autorité du prince et ont déclaré qu'ils étaient prêts à transiger sur les questions secondaires. Les insurgés, tout en se montrant disposés à entrer en négociations, ont demandé un délai de trois jours pour se mettre d'accord avec les insurgés des autres régions. Ils ont déclaré de nouveau qu'ils entendaient être exemptés du service militaire et d'impôts pendant dix ans et qu'ils voulaient recevoir satisfaction sur les diverses autres demandes moins importantes qu'ils ont déjà fait connaître. Les insurgés ont consenti à ce que deux parlementaires se rendissent auprès du Gouvernement albanais pour le mettre au courant de la situation.

1914.06.21 Les insurgés albanais remportent de nouveaux succès dans les environs de Durazzo. Le prince Bib Doda seul semble s'avancer, avec succès, vers la capitale avec des troupes de renfort.

1914.06.23 La Grèce accepte les propositions turques.

L'Union des Associations Internationales

ORGANISATION

Le *Congrès Mondial* se réunit à intervalles de trois années minimum. La *Commission Centrale*, composée de délégués des Associations, se réunit, annuellement. L'*Office Central* agit comme organe exécutif de l'Union. Il est aidé dans ses travaux, par six *Commissions* dans lesquelles toutes les Associations peuvent se faire représenter et qui envisagent toutes les questions du point de vue des relations mutuelles et interscientifiques : 1. Coopération et entreprises communes; 2. Réglementation et législation; 3. Systèmes d'unités; 4. Organisation interne des Associations et des Congrès; 5. Documentation et publications; 6. Langage scientifique et technique.

CENTRE INTERNATIONAL

Le Centre International a été établi à Bruxelles, siège actuel de 65 organismes internationaux. Il est installé dans un ensemble de locaux, encore provisoires, mis gracieusement à sa disposition par le Gouvernement belge (4,200^{m²}). Un grand nombre d'Associations y ont leur domicile.

Les services et collections organisés en coopération au Centre International sont :

1° Le Musée International (16 salles, comprenant environ 3,000 objets et tableaux) ; 2° la Bibliothèque Collective Internationale (75,000 volumes) ; 3° le Répertoire Bibliographique Universel (11 millions de notices sur fiches classées par matières et par auteurs) ; 4° les Archives Documentaires Internationales (10,000 dossiers comprenant environ 300,000 pièces et documents iconographiques) ; 5° un Service collectif de librairie fonctionnant au sein de l'Office Central.

PUBLICATIONS

L'Union fait paraître les publications suivantes : 1° *Actes du Congrès Mondial* (rapports, discussions et vœux) ; 2° *Annuaire de la Vie Internationale* (monographies résumant toutes les données de l'enquête permanente sur les Associations Internationales ;) 3° *La Vie Internationale* (revue mensuelle publiant des études d'ensemble et des informations sur la vie et l'organisation internationales) ; 4° *Code des Vœux et Résolutions des Congrès Internationaux* (coordination des desiderata principaux dans tous les domaines de la vie internationale) (en préparation).

MOYENS D'ACTION

Le budget de l'Union est alimenté par les cotisations volontaires des Associations, par les subventions des États et par les libéralités du mécénat. Elle est notamment subsidiée par l'Union Interparlementaire et par la « Carnegie Endowment for International Peace ».

ADRESSE : *Office Central des Associations Internationales*. — Bruxelles, 36, rue de la Régence (Palais des Beaux-Arts).

Consulter la publication n° 25a : *L'Union des Associations Internationales*.

L'Union des Associations Internationales

BUT ET PROGRAMME

L'Union des Associations Internationales a été constituée à Bruxelles, en 1910, au cours d'un Congrès Mondial, auquel adhèrent 132 organismes internationaux.

Elle a été développée par le deuxième Congrès Mondial, réuni en 1913, et auquel furent représentés 170 Associations Internationales et 24 Gouvernements.

Son programme est le suivant :

1° Grouper les Associations Internationales (institutions, fédérations, ligues, congrès, instituts, commissions, bureaux permanents, etc.), créées au cours des cinquante dernières années; établir entr'elles des relations permanentes, seconder leur action et leurs travaux, les amener à coopérer, à unifier leurs méthodes et à coordonner leur organisation et leur programme;

2° Etudier systématiquement les faits généraux de la vie internationale ; en dégager la conception pratique d'une organisation mondiale fondée à la fois sur le droit, sur le progrès scientifique et technique et sur la libre représentation des intérêts communs à toute l'humanité ;

3° Tenir les Associations Internationales comme la représentation la plus haute des diverses catégories d'intérêts mondiaux qu'elles ont fédérés internationalement ; les amener à se confédérer librement dans le but de poursuivre ensemble l'organisation de la vie internationale dans toutes ses parties ;

4° Créer un Centre International pour y aménager les installations matérielles nécessaires à l'activité de l'Union et à celle des Associations affiliées, ainsi que pour faciliter la gestion des grands intérêts mondiaux ;

5° Contribuer à développer les relations par delà les frontières, à accroître la solidarité humaine et à assurer la paix entre les nations.

